

BILAN D'ACTIVITÉS 2018



VOSGES DU NORD

Une autre vie s'invente ici

Sommaire

- 05 Observatoire et évaluation du territoire
- 09 Protection de la nature et agriculture durable
- 33 Aménagement du territoire
- 43 Développement durable du territoire
- 56 Valorisation du patrimoine culturel
- 70 Médiation
- 74 La vie du SYCOPARC
- 81 Le budget 2018
- 82 L'**équipe** du SYCOPARC

Edito

2018 s'est couronnée d'une reconnaissance toute particulière pour notre engagement collectif ; la certification du territoire « Liste Verte » par les instances de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Elle complète le label « Réserve de biosphère » décerné par l'UNESCO, attribué il y a déjà trente ans. Nous cherchons toujours à développer notre activité dans les meilleurs critères internationaux, et sommes aussi attentifs à une bonne coopération avec les acteurs et compréhension de nos actions.

Si le changement de direction a également été une étape importante en 2018, l'équipe a déployé une énergie considérable dans la mise en œuvre de très nombreuses actions, que ce bilan vous présente, en recherchant toujours l'innovation au cœur d'un projet qui allie préservation de la nature, développement économique et social.

Que ce soit pour le rétablissement de la continuité écologique des cours d'eaux, la prise en compte des enjeux forestiers, la diversité des milieux ouverts, notre équipe accompagne de nombreux projets sur le terrain. Le programme des 20 ans de la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche proposait de beaux moments pour partager ces enjeux, en particulier la Grande Fête des Zones Humides à l'Etang de Hanau à Philippsbourg le 25 août. Mais au-delà, à travers la réintroduction de plus de 20 lynx dans le Pfälzerwald, nous portons une responsabilité collective considérable à l'installation et à la stabilisation de cette espèce qui fait partie des mammifères les plus menacés de France.

Si « une autre vie s'invente ici », c'est bien aussi parce que nous continuons d'imaginer un nouveau quotidien pour chacun avec la volonté de renforcer l'économie liée aux ressources locales, à travers l'élaboration de la Charte Forestière de Territoire et la participation des acteurs de la filière bois, l'éco-rénovation et la mise en valeur des plus belles rénovations et de leurs artisans, mais aussi l'accompagnement des communes dans la revitalisation de leurs centres anciens ou de leur bâti.

Dans cette époque de l'immédiateté, il nous tient à cœur de toujours garder un œil sur le temps long et l'histoire de notre territoire. L'édition du livre *Paysages – Temps* retrace 20 ans d'évolution et de suivi photographique à travers plus de 700 photos sur les communes classées, il permet de rendre visibles les changements que l'on ne perçoit plus et de s'interroger sur l'avenir. C'est ce que nous promovons également à travers les sites et musées de la Conservation et l'exposition collective qui permettra de faire connaître notre histoire, au-delà du territoire.

Face aux nombreux défis à relever sur la biodiversité, les changements climatiques, le lien social, le développement économique local, restons acteurs de notre avenir et mettons en œuvre des actions qui allient protection de la nature, de la culture et activités humaines. En plus de 50 ans d'existence, les parcs naturels démontrent que cette philosophie paye et, pour cela, l'engagement de tous les acteurs du territoire est indispensable.

Michaël Weber

Président du Parc naturel régional des Vosges du Nord
Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Observatoire du territoire

Outil de cohérence pour la mise en œuvre des politiques inscrites dans la charte du Parc, l'Observatoire du territoire a vocation à capitaliser les connaissances sur le territoire. L'objectif est de mettre à disposition ces connaissances globales aux acteurs du territoire et prioritairement aux communes, d'assister les porteurs de projets et de suivre les tendances d'évolution du territoire.

Il s'appuie sur un Système d'Information Géographique (SIG), dont les bases de données géolocalisées sont constituées à l'échelle de l'ensemble du Parc, voire au-delà, avec une précision de l'ordre du 1/5 000ème au 1/25 000ème. Une grande partie de ces données proviennent des partenariats noués avec les différents acteurs du territoire et sont accessibles directement sur Internet sur la page Web de l'Observatoire du territoire.

2018 - L'Observatoire du territoire du parc

Contexte de l'action :

Pour mener à bien ses missions d'observation de l'évolution du territoire et pour répondre à l'ensemble des besoins exprimés en interne et en externe (rôle transversal), le pôle Observatoire du Territoire du Parc s'appuie sur des outils SIG (Système d'Information Géographique) pour interroger, analyser, exploiter de multiples données afin d'en tirer des informations utiles à la prise de décision. Les bases de données géographiques sont les outils opérationnels permettant d'organiser et de gérer l'information géographique sous une forme numérique. Elles constituent le socle sur lequel s'appuie l'Observatoire. Pour qu'elles puissent remplir pleinement leur rôle, ces bases de données doivent être qualitatives, fiables et accessibles, ce qui requiert une gestion attentionnée et régulière.

Objectif :

- Développer et mettre à jour la connaissance globale et multithématique du territoire au service des projets du territoire et du SYCOPARC, élargir cette connaissance aux projets du territoire de la Réserve de Biosphère Vosges du Nord-Pfälzerwald,
- Jouer le rôle de centre de ressources et capitaliser l'information produite par le SYCOPARC et le territoire, ou collectée chez ses partenaires,
- Fournir l'information de base à l'évaluation territoriale

Bilan de l'action :

En 2018, l'Observatoire du territoire a veillé à **la mise à jour et à l'amélioration en continu des bases de données** : Observatoire Photographique du Paysage (mise à jour de l'application Web et du catalogue général), données de l'IGN (BD Parcellaire, BD Topo 2018), BD POSPLU, données naturalistes, génération de divers modèles numériques de terrain ou de surface dont certains ont une précision inédite (MNS 2015 GéoGrandEst, LIDAR sur certaines surfaces), introduction du cadastre nominatif via un partenariat avec GéoGrandEst, restructuration des données Natura 2000. Les données statistiques ont également été mises à jour : SIRENE INSEE, populations légales INSEE, logement, constructions neuves, mobilités, zonages, données de consommation et de production d'énergies, enquêtes annuelles de branches, installations de production d'électricité renouvelable, entreprises/établissements, emplois.

L'Observatoire du territoire, en tant que service support, a également apporté son soutien à de nombreux projets portés par les autres pôles du SYCOPARC ou par des partenaires extérieurs, comme par exemple :

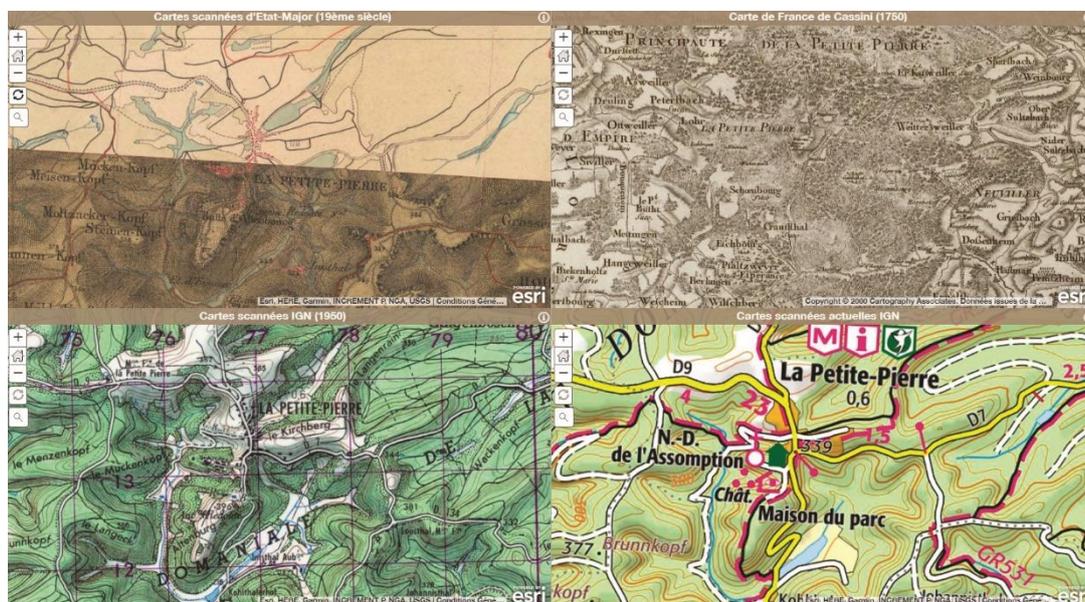
- Appui technique sur le site web valorisant l'offre de randonnée dans les Vosges du Nord www.randovosgesdunord.fr et introduction des données, travail sur le référencement, co-accueil d'un stage sur la validation des données sur le terrain et enrichissement multimédia, sur la qualification des itinéraires etc...,
- Poursuite de l'assistance à la conception et la création de la base de données de l'Observatoire de la qualité des cours d'eau,
- Mise à jour logicielle et fonctionnelle de la base de données naturaliste SERENA avec sa version nomade nouvellement déployée,
- Porter à connaissance et autres analyses territoriales produits dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme (communes, EPCI) ou de projets divers : consommation foncière liée à la construction agricole, suivi des PLUI de Hanau-La Petite-Pierre, du Pays de Bitche, carte communale de Petersbach, TVB de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, réflexions prospectives sur les outils Orientations d'Aménagements et Programmation qui puissent refléter les enjeux de la charte du Parc, formation enseignants du secondaire sur le contexte réglementaire et la planification pour mettre en œuvre la TVB,
- Support à la réalisation de différents documents ou outils de communication : cartes et données pour le diagnostic de la Charte Forestière Territoriale et celui du Projet Alimentaire Territorial, appels à projets (filière herbe, POPSU), cartographies de synthèse des actions du projet LIFE Biocorridors, carte livre OPP, carte article universitaire, cartes flyers Sanctuaire de Nature, Printemps du Patrimoine, Eveil des Sens, plan de gestion de la RNR de Reichshoffen,
- Mise à disposition de données de l'Observatoire du territoire en interne et à différents partenaires : bureaux d'études dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme, des atlas de la biodiversité communale, de projets Natura 2000, Conservatoires Botaniques d'Alsace et de Lorraine, LPO, Communautés de communes d'Alsace Bossue et Sauer-Pechelbronn, Chambre d'Agriculture, projet "Porter la réhabilitation",
- Productions cartographiques et/ou statistiques diverses interne et externe : cartes pour l'observatoire de l'eau, aménagements forestiers, Natura 2000 (effacement des seuils, convention armée...), Gestion Ecologique des Friches, Best of Wandern, Massif Vosgien, ... **Plus d'une centaine de documents cartographiques a été réalisée en 2018.**

L'Observatoire du Parc tient également une place centrale dans le dispositif d'évaluation concerté mis en place lors de la révision de la dernière Charte (2014-2029). Ce dispositif s'appuie sur une vingtaine de questions évaluatives relatives aux orientations stratégiques de la Charte et pour lesquelles une cinquantaine d'indicateurs a été définie. L'Observatoire anime cette évaluation territoriale et assure le suivi des indicateurs sur le long terme. En 2018, la production des fiches de description des indicateurs a été poursuivie ainsi que la mise à jour des indicateurs en fonction de la disponibilité des données. Une première réflexion sur la réponse aux questions évaluation de la vocation 3 de la charte a été proposée.

En parallèle, l'Observatoire administre et veille au bon fonctionnement et à la bonne utilisation en interne du logiciel mis au point avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, nommé EVA. En 2018, un gros travail de restructuration, de simplification et de mise à jour a été amorcé, avec création d'un nouvel export, notamment suite au passage à la version 4 de l'application.

Passage qui a demandé l'organisation d'une formation technique pour l'ensemble de l'équipe technique, formation mutualisée avec l'ensemble des PNR du Grand Est.

Afin de favoriser la diffusion de l'information, en 2018 l'accent a continué d'être mis en sur l'interface Web de l'Observatoire du territoire, exploitant les technologies ArcGIS Online. Ont été ajoutés par exemple dans l'interface générale, via des services web de publication de données, de nouveaux millésimes du registre parcellaire graphique agricole et de photographies aériennes, des données ONF, de la conférence du Rhin Supérieur, etc... En complément, une nouvelle application permet de comparer des photographies aériennes 1950 et 2015, une autre quatre années de cartes anciennes et actuelles, une autre trilingue permet de mieux visualiser la Réserve de Biosphère Transfrontalière, etc... L'ensemble des applications est à retrouver sur la page Web de l'Observatoire sur le nouveau site internet du Parc. Point fort 2018 : les cartes sont en ligne sur le site web du parc : bit.ly/cartesanciennesvosgesnord et bit.ly/carte1950-2017vosgesnord



L'interfaçage avec le serveur régional de métadonnées de CIGAL-GéoGrandEst permet également de référencer les données du Parc à la fois dans le catalogue régional, dans celui national du Géoportail, mais aussi sur le portail Opendata du gouvernement. En 2019, ce volet sera renforcé.

Par ailleurs, l'Observatoire a créé en 2010 et anime depuis cette date le réseau GéoPNR des Observatoires de territoire des PNR de France. Celui-ci a été une nouvelle fois très actif en 2018.

La Fédération des PNR de France a également sollicité à plusieurs reprises l'Observatoire pour des prestations cartographiques à la demande : carte des PNR et des EPTB, carte des PNR et des PN, carte des PNR et des délégations INAO, plusieurs mises à jour des cartes existantes en fonction de l'actualité (Haut-Languedoc, Ste-Baume, Aubrac).

En parallèle de ce réseau, l'Observatoire participe régulièrement à la commission chartes et syndicats mixtes de la Fédération et au groupe « Evaluation de la Charte et logiciel EVA ».

L'Observatoire est également actif dans le nouveau partenariat GéoGrandEst, où il a participé en 2018 au projet de réalisation d'une BD d'Occupation du sol à l'échelle de la Région Grand Est (membre du copil, groupes de travail techniques, rédaction du cahier des charges techniques, analyse des offres) et a bénéficié de différentes journées d'information. Il participe à l'Observatoire régional du foncier et l'Observatoire régional de la biodiversité.

En 2018, le réseau Man and the Biosphere (MAB) de l'UNESCO a également commencé à faire appel aux compétences de l'Observatoire en compagnie d'une soixantaine de spécialistes mondiaux pour la rédaction sur 3 ans d'un guide technique de gestion des réserves de biosphère.

Enfin, il assure une veille technique et méthodologique continue par sa participation régulière à différentes manifestations dans le domaine de la géomatique : conférence ESRI "SIG 2018", forum TIC de l'AFB, séminaires de l'INSEE, ...

Dans un souci de rationalisation et d'économie de temps, l'ensemble des géomaticiens des PNR du Grand Est travaille de manière croissante sur de nombreux sujets et mutualise les nécessités de représentativité des PNR au niveau régional (Système d'Information sur la Nature et les Paysages SINP, GéoGrandEst, ...).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.3 - Accompagner la compréhension des évolutions du territoire

Contexte de l'action :

Le système d'information du SYCOPARC (SIS) est l'ensemble organisé de ressources qui permet de collecter, stocker, traiter et distribuer l'information du SYCOPARC. C'est à la fois un système socio-technique composé de deux sous-systèmes, l'un social et l'autre technique. Le sous-système social est composé de la structure organisationnelle et des personnes liées au SI. Le sous-système technique est composé des technologies (hardware, software et équipements de télécommunication) et des processus de travail concernés par le SIS.

L'utilisation combinée de moyens informatiques, électroniques et de procédés de télécommunication permet aujourd'hui, selon les besoins et les intentions exprimés, d'accompagner, d'automatiser et de dématérialiser quasiment toutes les opérations incluses dans les activités ou procédures de la collectivité.

Ces capacités de traitement de volumes importants de données, d'inter-connexion de sites ou d'opérateurs géographiquement éloignés, expliquent qu'elles sont, aujourd'hui, largement utilisées pour traiter et répartir l'information en temps réel, en lieu et place des moyens classiques manuels, plus lents, tels que les formulaires sur papier et le téléphone.

Objectif :

- Mettre l'équipe du SYCOPARC dans des conditions de travail digital optimales,
- Contenir voire réduire le coût de la maintenance matérielle et assistance utilisateurs et administrateur,
- Pérenniser le fonctionnement du système d'information.

Bilan de l'action :

En 2018, l'activité du SIS a surtout porté sur l'étude de l'arrivée de la fibre optique planifiée pour 2019. Cette évolution majeure ouvre énormément de nouvelles perspectives types visioconférence, CLOUD, fonctionnement mutualisé, etc.

Sur ce dernier sujet, un cahier des charges sur la réalisation d'une étude d'opportunité de mutualisation de tout ou partie des différents systèmes d'information des PNR du Grand Est a été réalisé et le marché public afférent lancé, un prestataire retenu (cabinet LPB Conseils situé à Strasbourg). En 2019, cette étude de quelques mois permettra d'avoir une meilleure idée des probabilités de mutualisation.

En parallèle de ces chantiers, une petite étude sur le travail collaboratif et l'utilité de solutions type GED, réseau social d'entreprise etc a été faite, sans conclusion positive.

Les travaux dans les futurs locaux sont aussi un sujet d'actualité, avec un suivi nécessaire du futur câblage, le réseau électrique en lien avec le SIS, la distribution Wifi, l'aménagement de la future salle server, l'équipement d'une salle en visioconférence, etc.

Enfin, plusieurs postes informatiques dont les postes de traitement du courrier entrant et sortant ont dû être renouvelés, le stockage des fichiers multimédias réorganisé et un inventaire des logiciels de l'éditeur Microsoft a dû être consolidé pour satisfaire à leur demande de mise en conformité.

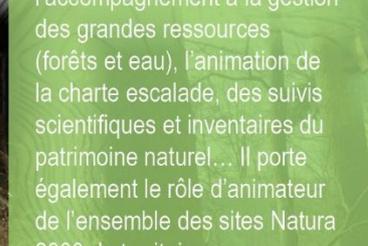
Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M 0.0.3 - Gestion administrative / Vie d'équipe et des instances

Protection de la nature



Les missions du SYCOPARC en matière de protection de la nature recouvrent la gestion de la réserve naturelle nationale, l'accompagnement à la gestion des grandes ressources (forêts et eau), l'animation de la charte escalade, des suivis scientifiques et inventaires du patrimoine naturel... Il porte également le rôle d'animateur de l'ensemble des sites Natura 2000 du territoire.



2018 - Monitoring / observatoire des cours d'eau des Vosges du Nord

Contexte de l'action :

La qualité de l'eau dans les rivières des Vosges du Nord est un sujet qui préoccupe les élus et les habitants du territoire. Même si d'importants efforts ont été consentis dans le domaine de l'assainissement au cours des dernières années, l'état physico-chimique des rivières n'est pas partout satisfaisant et implique un report du « bon état écologique », défini dans le cadre de la DCE, à 2021 ou 2027 pour de nombreuses masses d'eau. Précisons que le territoire abrite des cours d'eau gréseux possédant des caractéristiques écologiques originales (faible minéralisation, PH acide...) et qui présentent une forte sensibilité à l'eutrophisation. Pour ces rivières aux eaux normalement très pures, les normes de rejets en matière d'assainissement ne sont pas toujours adaptées.

La Charte du Parc propose la mise en place d'un réseau de stations de mesures de la qualité des cours d'eau, afin de :

- Définir des références en termes de bon état des rivières sur les Vosges du Nord,
- Suivre l'évolution des cours d'eau dans le temps, notamment suite aux opérations de restauration engagées, et pour évaluer finement l'impact des activités humaines présentes.

Le monitoring des rivières du Parc naturel régional des Vosges du Nord se base sur un réseau de 31 stations de mesures réparties de la manière suivante : 27 stations de suivi et 7 stations de référence.

Objectif :

- La définition d'états de référence,
- La compréhension de la réponse des cours d'eau et des communautés biologiques aux perturbations,
- L'évaluation de la vulnérabilité de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques aux conditions hydro-climatiques,
- La mesure des tendances sur le long terme,
- L'orientation et l'évaluation des opérations visant à restaurer la qualité écologique des cours d'eau.

Bilan de l'action :

1. Animation de l'observatoire

- Recueil des données : la plupart des manipulations de terrain sont effectués en direct par le Parc, et ceci afin de :
 - . minimiser les coûts,
 - . s'assurer de la bonne localisation des points de prélèvement et de la mise en œuvre de la bonne méthodologie de prélèvement,
 - . limiter les effets « opérateurs » et garder la mémoire des conditions de prélèvements (très important dans la phase analyse) ;
- Organisation d'un COPIL « Observatoire de la qualité des cours d'eau des Vosges du Nord » : le 13/12/2018 en présence des membres et partenaires ;
- Suivi des marchés publics : les analyses des échantillons prélevés ou les mesures limnimétriques sont effectuées par des sous-traitants. Il est nécessaire de veiller au bon respect des cahiers des charges, au bon format de restitution des données, au respect des délais et de contrôler tous les aspects administratifs (notification, facturation, paiement...);
- Analyse de données et synthèse des résultats : l'ensemble des résultats est analysé et interprété, une synthèse annuelle est produite et diffusée à l'ensemble des partenaires dans le cadre de réunions de restitution organisées par bassin ou par secteur géographique. Afin de suivre les stations à enjeux (objectifs non remplis), des réunions continuent à être organisées pour suivre l'avancement des actions définies lors de la première réunion : Bickenalbe 29/01/2018, Schwartzbach 05/04/2018, Grentzbach 23/05/2018,
 - . Réunion Rencontre technique SDEA/CCPB/SYCOPARC 10/09/2018.

2. Etat d'avancement 2018

- Prélèvements hydrobiologiques (invertébrés aquatiques) et analyse des échantillons sur 12 stations ;
- 138 mesures de jaugeages : suivi des rendus de la campagne Résultats des campagnes (138 jaugeages) ;
- Prélèvements mensuels sur les 15 stations ciblées en 2018 pour l'analyse des macro-polluants et micro-polluants (Physico-chimie) sur eau brute et/ou sédiments. Intégrations des résultats au SIERM (Système d'Information sur l'Eau Rhin-Meuse) ;
- Mise en œuvre du protocole « expérimental » de dégradation de la matière organique :
 - . Réalisation des mesures de terrain pour la troisième campagne hiver 2017/2018,
 - . La compilation et l'analyse des résultats déboucheront sur une conférence à organiser dans le cadre de l'OHM par le LIEC.
- Présentation des premiers résultats lors du séminaire de l'OHM le 18/05/2018 ;
- Réalisation des mesures hydromorphologiques (qualité du lit et des berges de la rivière) : mise en œuvre du protocole CarHy-CE proposé par l'ONEMA sur 15 stations ;
- Article dans les Annales du Parc 2017-2018 : Observatoire de la qualité des rivières des Vosges du Nord – Bilan 2015-2016 (CAIRAULT, 2017) (Annexe 2) ;
- COTECH Refonte du programme de mesure de l'Observatoire de la qualité des cours d'eau des Vosges du Nord 2019-2021 le 28/09/2018 ;

- COTECH Eau avec présentation de l'Observatoire de la qualité des rivières des Vosges du Nord le 13/12/2018 ;
- Rédaction des pièces pour le lancement du marché du second cycle de l'Observatoire de la qualité des cours d'eau des Vosges du Nord : 4 lots :
 - . Lot 1 : Physico-chimie,
 - . Lot 2 : Hydrobiologie – Macro-invertébrés,
 - . Lot 3 : Limnimétrie,
 - . Lot 4 : Hydrobiologie - Diatomées,
 - . Publication du marché en octobre 2018.

3. Autres projets menés en lien avec l'observatoire

- Etude d'impact des obstacles à l'écoulement sur la Zinsel du Nord / Baerenthal (LIEC, CEDETE, Fédération de Pêche de Moselle, Live de Strasbourg) ; stage de Justine Clavreul sur l'évaluation de l'impact hydromorphologique des interventions sur la continuité des cours d'eau de tête de bassin : cas des affluents de la Zinsel du Nord. Le rapport de stage est disponible en annexe :
 - . Organisation des COPIL le 12/05/2018 et le 07/09/2018,
 - . Participation aux pêches électriques avec la Fédération de Pêche de Moselle ;
- Réalisation du diagnostic initial avant réintroduction de l'Ecrevisse des torrents : 3 Carhy-CE et 4 campagnes de prélèvement physico-chimiques (3 stations) ;
- Lauréat de l'appel à projet AFB (2018) « Retour d'expérience sur l'évaluation de l'impact cumulé des retenues sur le bassin versant de la Sauer ». Les partenaires au projet sont le CEREMA Grand Est, l'ENGEES, le CEDETE, Aquabio :
 - . COTECH 18/10/2018, - COPIL le 13/12/2018 ;
- Programme INTERREG V : ECOSERV La qualité des services écosystémiques dans les zones protégées et leurs régions adjacentes : acquisition de données, outils et stratégies (synergie franco-allemande de programmes de recherches) :
 - . Participation aux COPIL les 05/09/2018 et 14/12/2018,
 - . Organisation d'une visite de terrain le 20/12/2018 ;
- Programme INTERREG Itinérance aquatique. Un bilan intermédiaire est disponible en annexe 3 :
 - . Participation au colloque RAMSAR 08-09/11/2018,
 - . Organisation de la Fête des Zones humides pour les 20 ans de la RNN le 25/08/2018



Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.1 - Ménager au quotidien notre ressource en eau

2018 - Animation des sites Natura 2000 Rivières

Contexte de l'action :

Cette action concerne l'animation menée sur les sites Natura 2000 suivants :

- La ZSC "Cours d'eau, tourbières, rochers et forêts des Vosges du Nord et souterrain du Ramstein", FR 4100208, située en Moselle,
- La ZSC "La Moder et ses affluents", FR 4201795, située dans le Bas-Rhin,

Ces sites regroupent l'ensemble des fonds de vallées et petits cours d'eau affluents de la Moder, de la Zinsel du Sud, du Rothbach, du Falkensteinbach et du Schwarzbach. Il s'étend sur 33 communes, couvre 4 000 ha et près de 300 km de ruisseaux et zones humides.

- La ZSC "La Sauer et ses affluents", FR 4201794, située dans le Bas-Rhin,

S'étendant sur 770 ha, ce site inclut la Sauer, ses principaux affluents (Steinbach, Markbach, Trautbach, Soultzbach, Heimbach, Schmelzbach...) et les zones humides associées (boisements alluviaux, prairies, friches humides).

Ce vaste périmètre regroupe l'ensemble des fonds de vallées et petits cours d'eau affluents de la Moder, du Rothbach, de la Zinsel du Nord, du Falkensteinbach, du Schwarzbach et de la Sauer. Les sites Natura 2000 concernés s'étendent sur 50 communes, couvrent 4 770 ha et près de 400 km de ruisseaux et de zones humides exceptionnels. Le site Mosellan englobe intégralement la Réserve Naturelle des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche.

Les documents d'objectifs en cours ont été approuvés par les comités de pilotage du 27 octobre 2006 (Moder) et 27 novembre 2007 (Sauer) et par les arrêtés préfectoraux du 28 août 2009 (Moder 67), du 24 juin 2010 (Moder 57) et du 2 décembre 2010 (Sauer).

Objectif :

- Animer et mettre à jour le document d'objectifs Natura 2000,
- Mettre en œuvre le volet « Eau » de la Charte, notamment par la mise en place de chantiers opérationnels de restauration,
- Améliorer la connaissance sur l'état écologique des cours d'eau,
- Impliquer concrètement les élus, habitants et usagers dans des actions en faveur des rivières,
- Préserver la biodiversité des milieux aquatiques et palustres.

Bilan de l'action :

ZSC « HAUTE-MODER ET AFFLUENTS » - FR4100208 et FR4201795

Dans le cadre de l'animation, des actions prévues au document d'objectif, pour l'année 2018, nous retiendrons principalement :

Inventaires / suivis scientifiques

- Suivi des sites d'hivernage à chauves-souris : tunnel de Rosteig/Soucht, souterrain d'Ingwiller et des colonies de reproduction (Rosteig, Dambach, Mouterhouse...),
- Etude des oiseaux nicheurs des marais de Baerenthal et de Sturzelbronn,
- Expertise écologique de la vallée du Weissbach dans le cadre des travaux de restauration du cours d'eau,
- Inventaire des orthoptères des friches humides et pelouses sableuses de la commune de Sturzelbronn.

Organisation et suivi des chantiers natura 2000

- Suivi des travaux de restauration écologique de la confluence Falkensteinerbach/ruisseau de Waldeck (septembre 2018),
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains dans le cadre de la mise en œuvre des travaux sur l'ouvrage du Rauchenwasser.

Missions d'expertise / conseil

- Accompagnement de la commission locale « bassin du Rothbach » du SDEA et la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains dans le cadre de l'élaboration de programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau,
- Accompagnement technique de la Communauté de communes du Pays de Bitche et du bureau d'étude SINBIO dans l'établissement du programme de travaux de restauration de la continuité écologique sur la vallée de la Zinsel du Nord,
- Conseil technique à la commune de Baerenthal afin de mettre en place une gestion écologique du fond de vallée alternative au pâturage dans la partie aval de la commune,
- Médiation technique dans la mise en œuvre des mesures de compensation du musée Lalique en zone humide et recherche du cuivré des marais,
- Conseil technique au CSA en tant que propriétaire du vallon du Wineckerthal,
- Accompagnement du SDEA dans la mise en œuvre de mesures d'accompagnement en faveur de la biodiversité suite à la construction de la station AEP d'Ingwiller,
- Conseil technique apporté au SDEA afin d'évaluer l'incidence d'un projet d'assainissement de voirie au niveau du Leitzelthal à Philippsbourg,
- Appui technique à la Communauté de communes Hanau-La Petite-Pierre dans le cadre de la mise en œuvre de chantier de réhabilitation de corridors écologiques et paysagers sur les rives du Schusselthalbaechel à Rosteig,
- Présentation des enjeux du site Natura 2000 à un propriétaire privé de la commune de Baerenthal et conseil technique concernant l'aménagement et la gestion de sa parcelle afin de prendre en compte les habitats de pelouses sableuses présents.

Formation / communication / pédagogie

- Encadrement des BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau dans le cadre d'un voyage d'études portant sur le fonctionnement naturel des rivières et des zones humides,
- Encadrement de travaux pratiques menés par les licences professionnelles de l'ENGEES sur la restauration des milieux naturels humides et aquatiques en lien avec le programme Natura 2000 (site d'étude du Schwarzbach en 2018),
- Organisation et animation d'un débat sur la restauration des cours d'eau et l'effacement des étangs dans le Parc à Sturzelbronn le 16 février de 20 h à 23 h. Présentation du film « De grès et d'eau »,
- Animation d'ateliers de découverte des tourbières Natura 2000 dans le cadre du Rallye nature de la RN des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche et de la fête de l'étang de Hanau (20 ans de la RN),
- Animation d'une formation sur l'identification des habitats des Vosges du Nord à l'aide des référentiels phytosociologiques.

1.5. FONCIER

- Travail partenarial avec le SDEA et le Conservatoire des Sites Alsaciens en vue d'acquérir et de restaurer la propriété GUTH à Wingen-sur-Moder,
- Démarchage des propriétaires concernés par des habitats de pelouses sableuses en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine.

1.6. DIVERS

- Participation à la formation DREAL Grand Est sur les évaluations environnementales organisée pour l'Association des Parcs de l'Est (14 février 2018),
- Accueil du chargé de mission Natura 2000 de la vallée de la Bruche afin de lui montrer les différentes réalisations menées sur le site « Haute Moder »,
- Rencontre des élus de la vallée du Schwarzbach dans le cadre du projet de remise en eau de l'étang de Jaegerthal,
- Participation à la réunion organisée par ODONAT et l'AERM concernant la mise en œuvre de travaux d'inventaires basés sur l'échantillonnage de l'ADN environnemental,
- Réunion avec les services de la DDT 67 dans le cadre de la vente d'un terrain avec étangs en site Natura 2000.

ZSC « LA SAUER ET AFFLUENTS » FR4201794

Comité de pilotage, commun au programme LIFE Biocorridors, organisé le 28 mars 2018. L'année 2018 a été marquée par :

- Le déploiement du volet cours d'eau du programme LIFE Biocorridors (validé en décembre 2015 par la Commission européenne) incluant 6 actions de restauration de continuité écologique sur le site « La Sauer et ses affluents » :
 - . Obersteinbach / Etang de pêche et ouvrage de la rue du Wittberg,
 - . Niedersteinbach / Hôtel-restaurant du Cheval blanc,
 - . Niedersteinbach / Friche à Highland cattle,
 - . Woerth / Pisciculture du Liebfrauenthal,
 - . Woerth / Etangs privés du Soultzbach ;
- Langensoultzbach / Effacement des étangs domaniaux de la Nonnenhardt ;
- La validation du dossier de candidature à l'appel à manifestation Eau & Territoires : renaturation de la Sauer et requalification de l'étang du Fleckenstein (Lembach) ;
- Les travaux de renaturation du vallon humide du Tiefenthal.

Inventaires/suivis scientifiques

- Inventaire amphibiens sur le site à Highland cattle à Niedersteinbach,
- Suivi de la colonie de reproduction du Grand Murin à Niedersteinbach,
- Réactualisation de la cartographie des habitats naturels – bureau d'études Climax.

Organisation et suivi des chantiers natura 2000

- Programme collectif de restauration du Heimbach, en étroite collaboration avec la commune de Wingen et l'ONF : travaux de renaturation du vallon humide du Tiefenthal, affluent du Heimbach, incluant la suppression de la route camionnable en fond de vallon et l'aménagement des ouvrages de franchissement perturbant le transit sédimentaire et la continuité piscicole. Sous maîtrise d'ouvrage Parc.;
- Programme collectif de restauration du Steinbach, en étroite collaboration avec les communes :
 - LIFE Biocorridors / Accompagnement de la mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de l'étang de pêche d'Obersteinbach (prise d'eau et suppression de remblais) : finalisation du rapport projet, consultation, réflexion sur l'aménagement de la rue du Wittberg,
 - LIFE Biocorridors / Accompagnement de la mission de maîtrise d'œuvre de restauration du Steinbach dans la friche à Highland cattle : finalisation du rapport projet, rédaction du dossier réglementaire, lancement du marché travaux. Organisation de la coupe des épicéas et des peupliers. Poursuite de l'acquisition foncière,
 - LIFE Biocorridors / Finalisation de l'étude de faisabilité pour le site de l'hôtel-restaurant du Cheval blanc : réaménagement du seuil de prise d'eau et réouverture de la section enterrée du Steinbach. Consultation du propriétaire. Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre ;
 - Relance du programme d'acquisition foncière dans le vallon du Langenbach. En partenariat avec le CSA ;
- Programme collectif de restauration du Soultzbach / LIFE Biocorridors :
 - Accompagnement de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'effacement du seuil d'alimentation de 5 étangs privés à Woerth. Concertation avec les propriétaires et les élus locaux,
 - Lancement de l'étude de faisabilité de l'effacement des étangs de la Nonnenhardt à Langensoultzbach. Animation du processus de concertation avec la population locale,

Finalisation de l'étude de faisabilité de réaménagement du barrage de la pisciculture du Liebfrauenthal. Concertation avec le propriétaire actuel et le futur reprenneur. Echanges avec le service routes du Département 67 et la Filière aquacole Grand Est, Appel à manifestation Eau & Territoire : Renaturation de la Sauer et requalification de l'étang du Fleckenstein (Lembach). Projet validé en mars 2018. Organisation du 1er comité de pilotage, réorganisation de la maîtrise d'ouvrage en lien avec la commune et le SDEA. Voyage d'études à Briey (54)

Missions d'expertise / conseil

- Conseil pour le réaménagement d'un étang privé à Niedersteinbach. Suppression d'une petite discontinuité écologique, reprofilage des berges en pente douce,
- Accompagnement de la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn dans le cadre de projets d'aménagement (ZAC Woerth, projet touristique, pistes cyclables),
- Suivi des travaux relatifs à la construction d'un déversoir à l'étang du Fleckenstein (Lembach),
- Martelage en forêt domaniale de la Nonnenhardt, fond de vallée du Soultzbach, en amont du projet LIFE / Langensoultzbach, 19 juin,
- Avis technique sur les études d'impact, des dossiers loi eau et des projets soumis à évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

Formation / communication / pédagogie

- Suivi du projet de médiation autour de la colonie de reproduction de Grand Murin de Niedersteinbach. Maîtrise d'ouvrage portée par la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn :
 - . Projet scolaire transfrontalier et malle pédagogique : conception,
 - . Finalisation du doublage en langue allemande du documentaire « Les chauves-souris des Vosges du Nord »,
 - . Animation nature à Niedersteinbach dans le cadre de la Nuit internationale de la chauve-souris. En partenariat avec Silva environnement / 39 personnes – Niedersteinbach, 07/09/2018 ;
- Fête de l'eau à l'étang du Fleckenstein (Lembach). Construction de la programmation. Animation d'un stand et de ciné-débats / 200 GP le 23/09/2018 et 190 scolaire le 24/09/2018. En partenariat avec le SDEA et la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn ;
- Animation d'un module « Natura 2000 et préservation des chauves-souris » - Master Bioterre, Université de Paris / Durrenbach, 19/09/2018 ;
- Participation en tant que jury au Sylvotrophée 2018 – secteur Wingen – Lembach, 28/09/2018 ;
- Visite du projet Tiefenthal et chantier participatif avec le BTS GEMEAU d'Obernai / Wingen, 09/11/2018 ;
- Construction et déploiement de projets scolaires « Au fil de l'eau » (5 modules) dans les écoles de Lembach et de Wingen. En partenariat avec le CINE de Munchhausen. Poursuite au 1er semestre 2019.
 - Rédaction d'un flyer d'informations aux habitants et d'un article pour le bulletin municipal, concernant le projet de restauration du Tiefenthal à Wingen ;
- Fête de l'eau à l'étang du Fleckenstein (Lembach). En partenariat avec le SDEA et la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn :
 - . Rédaction d'un jeu de panneaux présentant le projet de restauration de la Sauer et de requalification de l'étang du Fleckenstein,
 - . Edition de cartes postales,
 - . Outils de communication annonçant l'événement ;
- Séminaire européen Natura 2000 pour les régions continentales, pannoniennes, steppiques et Mer noire. Conception et animation de la journée de terrain / 125 pers – 17/10/2018 ;
- Elaboration du cahier des charges pour la réalisation de films illustrant le programme LIFE Biocorridors. Analyse des offres.

Cine-débats « découverte du monde » / enjeux natura 2000

En 2018, les 19 ciné-débats (13 grand public et 6 scolaires), organisés dans 4 salles, ont réuni 1 315 spectateurs, dont 799 scolaires. 12 films documentaires ont été projetés sur le territoire (tableau ci-dessous, classement par ordre alphabétique des films), 6 sur le thème Monde sauvage et 6 sur le thème Nature & Société. Ils ont mis en lumière le patrimoine naturel d'intérêt européen présent à notre porte : tourbières, forêts... mais également les relations paradoxales liant les activités humaines et nature.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.2 - Retrouver la dynamique naturelle des cours d'eau

2018 - Préserver et gérer les zones humides remarquables

Contexte de l'action :

Les zones humides du Parc sont des foyers de biodiversité que le territoire a la responsabilité de préserver et de mettre en valeur. Certains sites reconnus pour leur exceptionnalité écologique (ENS, RNR...) souffrent d'un déficit :

- D'animation (permettre la bonne mise en oeuvre des actions),
- De surveillance (éviter les dégradations),
- De suivi écologique (identifier clairement les enjeux),
- De médiation (impliquer et sensibiliser les habitants).

Pour ces espaces particuliers, il apparaît nécessaire de désigner clairement une structure gestionnaire. **Le SYCOPARC propose la mise en place d'une mission mutualisée "Gestion des zones humides du Parc" et le recrutement d'un chargé de mission et d'un technicien spécialisé.** Cette mission, financée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand Est et la Région Grand Est, a permis la création de 2 postes en 2017 :

- Un poste de chargé de mission « zones humides » à temps plein, qui a débuté le 11/09/2017,
- Une évolution du poste de technicien « zones humides » avec un quart temps plein dédié à la mission à partir du 01/11/2017.

La mission consiste à assurer la gestion et la protection des zones humides remarquables du Parc naturel régional des Vosges du Nord, dont font partie les sites inclus dans le projet de gestion écologique des friches, pâturés par les vaches Highland cattle, la roselière de la Horn et de la Schwalb, la Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen.

Objectif :

- Assurer la gestion et la protection des zones humides remarquables du Parc,
- Préserver les espèces palustres rares et menacées,
- Suivre leur évolution face au changement climatique,
- Permettre l'ouverture de certains espaces au public.

Bilan de l'action :

Rédaction du plan de gestion de la RNR plan d'eau de Reichshoffen

Suite à la sollicitation par la Ville de Reichshoffen, le SYCOPARC a été missionné pour la rédaction du premier plan de gestion de la Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen, sa mise en œuvre et le suivi scientifique de la réserve. En 2018, le SYCOPARC a réalisé :

- 3 réunions de travail avec la commune et la Région,
- Une réunion de travail avec la commune, les représentants de l'AAPPMA et le SYCOPARC dans le but d'intégrer l'activité pêche au plan de gestion,
- Une enquête auprès d'une vingtaine d'acteurs locaux concernés par la gestion du site,
- La rédaction du plan de gestion (état des lieux, définition des enjeux et plan d'actions) présenté au comité de gestion le 16/10/2018 qui a émis un avis favorable.

Animation et mise en œuvre des plans de gestion des sites GEF

- Présentation des plans de gestion – gestion écologique des friches - aux communes de Niedersteinbach, Reysviller, Siersthal, Sturzelbronn, Volmunster, Wimmenau, Zittersheim (après Baerenthal, Frohmuhl, Saint-Louis-lès-Bitche et Wingen-sur-Moder en 2017) et à l'AG de l'AGEVON le 6/02/2018,
- Début de la restauration d'un ancien parc à Frohmuhl : gyrobroyage de la zone et remise en état de la clôture à la charge de la commune, mais achat de matériel par l'AGEVON et soutien technique du SYCOPARC (aide pour la remise en état des clôtures CF et MLT le 29/05/2018, puis les 07 et 08/06/18),
- Redéfinition de certains travaux prévus au plan de gestion en lien avec les communes suite à une évolution du contexte local,
- Participation au montage des dossiers de demande de subventions,
- Rédaction des clauses techniques, recherche d'entreprises pour la mise en œuvre des travaux prévus au plan de gestion,
- Visite de terrain à destination des entreprises susceptibles de faire les travaux (15/10/2018),
- Rédaction de conventions Commune / AGEVON, en cours de signature,
- Suivi ornithologique sur Baerenthal et Sturzelbronn (dénombrement par cartographie des territoires, 6 passages par parcs),
- Inventaire des amphibiens sur deux anciens étangs à réaménager en mare à Niedersteinbach,
- Prospection papillons à Wingen-sur-Moder (02/08/2018) et Niedersteinbach (20/08/2018).

ENS roselière de la Horn et roselière de la Schwalb

Mise en place de suivis naturalistes :

- Castor : suivi régulier des traces et indices,
- Oiseaux des marais : mise en place d'un Suivi Temporel des Oiseaux Communs en Roselière (STOC ROZO) en lien avec le CRBPO (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux),
- Cuivré des marais : quelques observations effectuées le 08/08/18,
- Remise à jour de la cartographie des espèces exotiques à caractère envahissant sur le secteur de la Horn,
- Prospection orthoptères effectuée le 08/08/2018 avec le bureau d'étude Climax, observation de *Conocephalus dorsalis* (évalué « en danger » sur la liste rouge des orthoptères d'Alsace),
- Découverte au cœur de la roselière de plusieurs pieds de cigüe aquatique (*Cicuta virosa*), absente au diagnostic établi en 2010, protégée à l'échelle régionale par l'arrêté interministériel du 3 janvier 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Lorraine complétant la liste nationale (article 1) (également protégé en Alsace).

Entretien de la roselière à Waldhouse :

- Mise en place de fauche manuelle de la roselière sur 25 ares avec export sous forme de fagots et de broyat en lien avec les entreprises du bâtiment (Batilibre et la briquèterie Lanter),
- Fauche d'une partie du solidage du Canada (espèce exotique à caractère envahissant),
- Dégagement des arbres après tempêtes en travers de la rivière.

Sensibilisation du public / plusieurs sorties dans le cadre du programme Jetons-nous à l'eau :

- 2 sorties nature sur le thème du castor, 1 chantier participatif pour l'entretien de la roselière de la Horn, 1 sortie nature sur le thème des zones humides autour du moulin d'Eschwiller.



4. Autres opérations

- Réaménagement d'une mare en bordure du ruisseau du Donnerbach en lien avec la Maison de l'Eau et la Rivière,
- Contribution suivi stage sur la valorisation des roseaux en tant que matériel local biosourcé dans la rénovation du bâti ancien (groupe de travail interpôle - cf. bilan aménagement).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.3 - Préserver les zones humides et leurs richesses naturelles

2018 - Sensibiliser et responsabiliser les acteurs et usagers des cours d'eau

Contexte de l'action :

Atteindre le bon état écologique des cours d'eau implique la mobilisation des acteurs, usagers et riverains des cours d'eau (élus, propriétaires, gestionnaires agricoles et forestiers, associations de pêche, scolaires...). L'ambition de la Charte est de généraliser :

- la connaissance sur le fonctionnement des milieux aquatiques, les perturbations et menaces existantes,
- les actions innovantes et collectives en matière de protection et de restauration des cours d'eau, en encourageant les initiatives locales. Dans cet objectif, il est nécessaire de favoriser les échanges entre scientifiques, gestionnaires, pêcheurs, riverains et décideurs, et de poursuivre le travail de sensibilisation des jeunes publics en amplifiant et en renouvelant les animations, en impliquant les écoles dans des projets concrets de restauration et de préservation des rivières.

Objectif :

- Développer un programme de sensibilisation d'envergure,
- Consolider les liens avec le monde de la pêche, les associer et faire émerger des projets de restauration,
- Poursuivre la formation des gestionnaires agricoles et forestiers,
- Accompagner les riverains dans leurs projets,
- Amplifier le travail avec les scolaires en s'appuyant sur les équipements de la Maison de l'Eau et de la Rivière,
- Développer des partenariats scientifiques dans le domaine de l'eau.

Bilan de l'action :

1. Programme de médiation Jetons-nous à l'eau !

Au cours des différentes manifestations, 3 251 personnes auront été sensibilisées à la fragilité et la nécessaire préservation des milieux aquatiques et humides (Rallye et fête de Hanau inclus). Les événements organisés en 2018 :

- Scolaires et étudiants : 6 projets pédagogiques ;
- Grand public : 18 animations nature, 2 chantiers participatifs, 14 ciné-débats ;
- Associations de pêche : 3 chantiers participatifs ;
- Rendez-vous techniques à destination des structures d'éducation à l'environnement : 2 formations sur la faune aquatique et castor ;
- Autres (inauguration, accueils, marche, ...) : 4 ;
- La participation du public en 2018.

2. Appui aux collectivités pour la gestion des cours d'eau

Le SYCOPARC accompagne techniquement les collectivités locales lors de l'élaboration et du suivi des programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau. En 2018, on retiendra principalement :

- L'accompagnement de la Communauté de communes du Pays de Bitche :
 - . Participation au comité de pilotage Zinsel du Nord et Horn de « maîtrise d'œuvre » suite à l'étude engagée dans le cadre du programme de mesures du SDAGE ;
- L'accompagnement de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains (cf. Natura HMA) :
 - . dans le cadre de la mise en œuvre des premiers travaux, dans la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'entretien des ripisylves et des berges ;
- L'accompagnement technique des commissions locales du SDEA dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle compétence GEMAPI.

3. Faciliter la cohabitation homme / castor

- Relevé topographique de la vallée de la Horn permettant d'apporter des éléments de réponse à la DDT concernant une problématique de barrage construit par le castor à l'amont du hameau de Dorst (commune de Walschbronn),
- Participation au COPIL CASTOR à Neuves Maisons le 22/02/2018,
- Participation à la journée d'échange sur la situation du castor dans le Bas-Rhin, organisée par l'ONCFS le 18/09/2018 à Fort-Louis,
- Organisation Rendez-vous techniques à destination des structures d'éducation à l'environnement - Organisation d'une réunion avec les structures d'éducation à l'environnement pour la réalisation d'un sac à dos pédagogique commun,
- 3 sorties nature sur la thématique du castor dans le cadre du programme Jetons-nous à l'eau,
- Création de supports pédagogiques : empruntes, queue, silhouette.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.4 - Responsabiliser les acteurs, usagers et riverains des cours d'eau

2018 - Mettre en œuvre le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale

Contexte de l'action :

Le SYCOPARC, en tant que gestionnaire principal de la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche, désigné par l'Etat dans le cadre d'une convention, est chargé de concevoir et de mettre en œuvre son plan de gestion. Trois autres gestionnaires y sont associés : l'ONF, la forêt Pimodan et la commune de Baerenthal. Il s'agit du second plan de gestion dont la période d'application a débuté en 2011 et est valable jusqu'en 2020.

Cette réserve de 355 ha protège des tourbières, parfois associées à des étangs, riches en espèces et en communautés rares et menacées et des barres rocheuses remarquables accueillant entre autres le tiers des couples de faucons pèlerins nicheurs du Parc selon les années.

Objectif :

Les objectifs à long terme sont les suivants :

- Préserver les habitats naturels humides à tourbeux,
- Conserver l'intégrité et la tranquillité des falaises rocheuses, de leurs dalles sommitales et du souterrain du Ramstein,
- Augmenter le degré de naturalité des forêts,
- Préserver une bonne qualité de l'eau pour les biocénoses aquatiques et amphibiens,
- Sensibiliser à la préservation des milieux naturels,

Bilan de l'action :

Animation du projet :

En 2018, la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche fête ses 20 années d'existence (décret de création : le 15 mai 1998). Il s'agit de la huitième année d'application du second plan de gestion où, sur 53 opérations programmées, 47 ont été réalisées ou sont en cours de réalisation (soit 88,7 %). Pour rappel, l'équipe de la réserve est constituée d'un conservateur à temps plein et d'un garde-technicien à temps partiel (0,57 ETP).

Cette année, la part de temps dédiée à la pédagogie et à l'information est très conséquente car elle représente plus d'un cinquième du temps de travail de l'équipe de la RNN. Elle est deux fois plus importante que l'année précédente et plus de 4 fois plus importante qu'en 2016. L'équipe a été très mobilisée par les événements ayant célébré les 20 ans de la réserve.

En 2018, les opérations ayant bénéficié de financements particuliers sont les suivantes :

Suivis, études et inventaires :

Stage de 6 mois d'une étudiante de Master2 en écologie pour une analyse croisée des données issues de 7 années de suivi des gîtes à chiroptères et des données issues du Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF). L'objectif de cette étude était de tenter d'expliquer la présence des chiroptères dans les forêts de la réserve naturelle à l'aide des facteurs dendrométriques disponibles pour les sites équipés de gîtes artificiels, dans le but de proposer ou d'adapter les mesures concernant la gestion des forêts de la réserve naturelle et le suivi des chiroptères.

L'analyse a porté sur un pool de données issues d'un suivi de 7 années d'une soixantaine de gîtes artificiels à chiroptères (plus de 1 000 observations) et de données dendrométriques récoltées sur un réseau de 128 placettes permanentes mesurées une première fois en 2006 et remesurées en 2016.

Les résultats ont montré des différences en termes de composition, structure horizontale et densité d'arbres à cavités dans les différents sites. Les sites sont également différenciés par leur richesse spécifique et par leur fréquentation globale des chiroptères. L'analyse croisée de ces données tend à montrer une influence des paramètres dendrométriques sur la présence de deux espèces forestières, le Murin de Bechstein et l'Oreillard roux.

L'absence de colonies de Murins de Bechstein semble pouvoir être expliquée en partie par la forte domination du pin sylvestre sur plusieurs sites et/ou du fait de l'absence d'un réseau suffisant de cavités accueillantes.

Le caractère ubiquiste et moins exigeant de l'Oreillard roux est, quant à lui, mis en valeur par la présence de colonies sur 3 des 4 sites étudiés de la RNN.

Bilan des événements pédagogiques :

L'équipe de la réserve naturelle a coordonné un programme de manifestations pour célébrer les 20 ans de la Réserve Naturelle.

L'observatoire des oiseaux rénové de Baerenthal a été inauguré en mars devant 60 personnes, avec la participation active des enfants de l'école primaire de Baerenthal et de leurs enseignantes (dans le cadre d'un travail pédagogique de plusieurs semaines), de photographes animaliers locaux, de Yves Muller (psdtLPO Alsace) et de l'aide précieuse d'un bénévole local, M. Maurice Jund.

Un rallye nature a été organisé le 03/06/2018 autour des sites classés RN de la forêt privée Pimodan, sur la commune de Sturzelbronn, avec l'aide de l'association de la commune, l'ASDAS. Il y a eu plus de 350 participants.

Le 25/08/2018, le nouveau sentier de la tourbière de l'étang de Hanau (Philippsbourg), financé par les crédits du programme Interreg « Valorisation artistique et touristique des zones humides » a été inauguré dans le cadre d'une fête des zones humides qui s'est conclue par la représentation d'un spectacle de la compagnie Luc Amoros « La tortue de Gauguin ». Nous avons accueilli environ 1 000 personnes sur le site grâce à la coordination du PNR, de la compagnie, du CADHAME, de la commune de Philippsbourg et de l'ONF.

3 journées (mais 6 projections) de ciné-débats à destination du grand public et des scolaires ont été organisées autour du film « La magie des tourbières » de Jan Haft (en janvier, avril et mai à Wingen-sur-Moder, Reichshoffen et Bitche). **Ce sont 600 personnes qui y ont assisté.**

Un programme de 10 animations nature grand public a été estampillé « 20 ans » dont deux demi-journées de « La nature en calèche » avec l'entreprise ECOTRAIT et 4 animations réalisées par l'association d'éducation à l'environnement Les Piverts.

Des interventions ont eu lieu dans les écoles situées autour de la réserve naturelle et des classes ainsi que des centres de loisirs locaux ont été accueillis sur le site de l'étang-tourbière de Hanau.

Des animations scolaires (lycée de Bitche) et grand public notamment sur le martéloscope du Falkenberg ont été portées dans le cadre de l'événement « Promenons-nous dans les bois » à l'automne sur Bitche.

Enfin, une conférence grand public a été conduite au cours du Festival de la Nature des Piverts le dimanche 20/05/2018.

Ce programme a été soutenu financièrement par la DREAL Grand Est et a aussi bénéficié de crédits du programme Interreg « Zones humides » soutenu pour la partie française par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et par la Région Grand Est.

Au total, c'est un public de plus de 2 600 personnes qui a participé aux différents événements.



Stand LPO au rallye nature



Spectacle « La tortue de Gauguin » de la Compagnie Luc Amoros



La nature en calèche



Réhabilitation du sentier de découverte à l'étang de Hanau

Animation de la charte escalade sur les rochers de grès du PNRVN :

1 réunion et de nombreux échanges ont eu lieu avec les partenaires dans le cadre du projet de Charte à l'échelle du massif vosgien.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable

2018 - Animation du site Natura 2000 Landes et tourbières du camp militaire

Contexte de l'action :

Intégré au réseau Natura 2000 pour la richesse de ses milieux tourbeux et de ses pelouses sèches sur sable, ce site compte 173 ha distribués sur 10 entités.

Le document d'objectifs a été validé par le comité de pilotage le 13 décembre 2010 et approuvé par arrêté préfectoral le 3 août 2010. Depuis cette date, le SYCOPARC met en œuvre le programme d'actions en tant que structure animatrice.

Le comité de pilotage est présidé par le Commandant de la Région-Terre Nord-Est.

Objectif :

- Mettre en œuvre le document d'objectifs,
- Rétablir et maintenir le fonctionnement des complexes tourbeux,
- Augmenter le degré de naturalité des forêts et assurer un suivi,
- Poursuivre l'acquisition des données naturalistes, notamment en vue d'une révision du périmètre du site Natura 2000.

Bilan de l'action :

ZSC « Landes et tourbières du terrain militaire de Bitche » FR4100212

Intégré au réseau Natura 2000 pour la richesse de ses milieux tourbeux et de ses pelouses sèches sur sable, ce site compte 173 ha distribués sur 10 entités. Il est animé depuis 2010 par le PNR des Vosges du Nord.

Le dernier comité de pilotage a été organisé le 28 juin 2018 sous la présidence de l'Armée de Terre.

L'année 2018 a notamment été marquée par la réactualisation de la convention Parc-Armée, visant à une meilleure prise en compte des enjeux écologiques sur le territoire du Parc, dans le cadre des activités militaires (Armée de Terre, Armée de l'air).

Inventaires/suivis scientifiques

- Inventaires entomologiques – juillet 2018 / Partenariat avec la Société Lorraine d'Entomologie (SLE) et IMAGO (société alsacienne d'entomologie), Recherche de sites de nidification du Guêpier d'Europe – juillet 2018.

Observatoire homme-milieu « Pays de Bitche » (OHM PDB)

Cet observatoire intégrant le camp militaire a été initié en 2015 (<http://www.cnrs.fr/inee/outils/ohm.htm>).

Le travail sur les contaminants d'origine militaire dans les eaux, les sédiments et les tourbières s'est poursuivi en 2018. Les piézomètres mis en place dans le cadre des études fonctionnelles de l'Allée du Galop et du Katzenbruch ont été exploités dans cet objectif. En outre, des carottages de tourbes ont été menés sur ces 2 sites tourbeux, afin de poursuivre l'analyse (palynologique et anthracologique) et la datation de plusieurs tourbières du Pays de Bitche (Réserve Naturelle Nationale, site Natura 2000 Haute Moder et affluents).

Organisation et suivi de chantier natura 2000

Etude de faisabilité pyrotechnique des travaux de réhabilitation du moine de vidange de l'étang du Pfaffenweiher.

Missions d'expertise / conseil

Echanges Parc / Haspelschiedt et Roppeviller / association de pêche : gestion des milieux tourbeux et de l'étang d'Haspelschiedt.

Formation / communication / pédagogie

- Réunion de programmation des inventaires écologiques 2018 / Bitche – 12 mars
- Comité de pilotage du site Natura 2000 « Landes et tourbières du camp militaire de Bitche » et tournée de terrain à destination des autorités militaires et des élus locaux / Bitche – 28 juin

Ciné-débats "Découverte du monde" / Enjeux Natura 2000

En 2018, les 19 ciné-débats (13 grand public et 6 scolaires), organisés dans 4 salles, ont réuni 1 315 spectateurs, dont 799 scolaires.

12 films documentaires ont été projetés sur le territoire, 6 sur le thème Monde sauvage et 6 sur le thème Nature & Société. Ils ont mis en lumière le patrimoine naturel d'intérêt européen présent à notre porte : tourbières, forêts... mais également les relations paradoxales liant les activités humaines et nature.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable

2018 - Accompagner le projet allemand de renforcement de population de lynx dans la Réserve de Biosphère Transfrontalière

Contexte de l'action :

La nature remarquable du Parc naturel régional des Vosges du Nord est cet ensemble d'habitats naturels et d'espèces animales et végétales dont le statut rare ou menacé justifie leur présence dans :

- Les listes des annexes des directives européennes « Habitats, Faune, Flore » et « Oiseaux »,
- Dans les arrêtés établissant les listes d'espèces protégées (de l'échelle départementale à l'échelle nationale),
- Ou bien encore dans les listes d'espèces et d'habitats déterminants pour les ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique) ou pour la SCAP (Stratégie de Création d'Aires Protégées).

En ce qui concerne les milieux, la nouvelle Charte a pour objectif le classement d'au moins 2 % du Parc sous protection réglementaire à l'instar de la partie allemande de la Réserve de Biosphère Transfrontalière et de contribuer ainsi à la Stratégie Nationale de Création d'Aires Protégées.

En ce qui concerne les espèces, la nouvelle Charte a pour objectif d'assurer le suivi continu d'espèces caractéristiques de certains habitats des Vosges du Nord (rochers, forêts, vergers, cours d'eau, zones humides). Le lynx est une espèce transfrontalière, c'est pourquoi la Charte se fixe comme objectif de travailler au renforcement des populations de lynx et à l'acceptation, par les habitants, de cette espèce.

Objectif :

Contribuer au renforcement des populations de lynx dans la Réserve de Biosphère Vosges du Nord - Pfälzerwald.

Bilan de l'action :

En 2018, le Parc a coorganisé deux réunions du parlement transfrontalier le 6 février et le 8 novembre et organisé une réunion du parlement du lynx français le 23 novembre.

Mise en œuvre du livre blanc du parlement du lynx

- Transmission des informations relatives aux lâchers en particulier et aux actualités du programme LIFE aux membres du parlement ainsi qu'au groupe de travail chasse-lynx composé de chasseurs des Vosges du Nord ;
- Test en vraie grandeur d'information des acteurs locaux quand un mâle lâché dans le Palatinat est venu en mai-juin dans les Vosges du Nord : informations des maires par le Parc, des chasseurs par les DDT et des éleveurs par la Chambre d'Agriculture et le Syndicat Ovin ;

Chasse et lynx, le SYCOPARC a organisé :

- . Une rencontre entre des représentants allemands et français des fédérations de chasseurs le 6 février suite la réunion du parlement transfrontalier,
- . Une réunion avec les directeurs des Fédérations Départementales des Chasseurs de Moselle et du Bas-Rhin en vue de mettre en place une action de médiation auprès des chasseurs, à la suite de laquelle a été élaboré un projet de médiation chasse-lynx soutenu par une résolution du parlement du lynx transfrontalier du 8 novembre,
- . Une journée d'information sur le lynx à La Petite Pierre le 9 juin en présence de Michael Back, chasseur et membre de l'équipe du programme LIFE Lynx,
- . Une séance d'information destinée aux chasseurs, consacrée aux premiers résultats d'une étude sur l'influence du lynx sur le chevreuil qui s'est déroulée à Trippstadt le 20 octobre [1.2 Elevage et lynx](#) :
- . Le Parc a participé le 17 mai à une réunion avec les parcs naturels régionaux des Ballons des Vosges et de Lorraine et les associations Meuse Nature Environnement et Encore Eleveurs Demain pour discuter du projet inter-parcs de médiation avec les éleveurs proposé par le PNR des Ballons des Vosges,
- . Le Parc a participé à une formation sur les clôtures électriques pour se protéger des prédateurs organisée par la Chambre d'Agriculture du Grand Est qui a eu lieu dans les Vosges du Nord le 27 septembre,
- . Le Parc a organisé avec la Chambre d'Agriculture du Grand Est le 19 octobre une rencontre entre éleveurs des Vosges du Nord et éleveurs du Palatinat à La Petite Pierre.

Enfin, participation aux démarches régionales et nationales concernant le lynx :

- Réunion le 11 juin à Saint-Dié de l'atelier "Coexistence du lynx avec la chasse" dans le cadre du Plan Lynx Massif Vosgien,
- Réunion le 6 septembre à Metz du comité grands carnivores de Moselle,
- Réunion le 10 octobre du Plan national d'action initié par le WWF France et la SFPEM.

Soutien au programme d'actions œil de lynx

Pour Œil de lynx, au cours de l'année scolaire 2017-2018, les classes participantes sont : en France : Diemeringen, La Petite-Pierre (2 classes), Reipertswiller, Struth, Tieffenbach, Bitche (2 classes), Philippsbourg et Volmunster ; en Allemagne : Edenkoben (3 classes), Bottenbach, Weidenthal (2 classes), Ekenbach-Alsenborn (2 classes) et Vinningen (2 classes).

Soit au total 373 enfants (196 français et 177 allemands et 21 enseignants impliqués sur une année scolaire dans un projet de sensibilisation à la présence du lynx. Chaque classe a bénéficié de 4 ou 5 interventions d'un animateur nature formé et, pour valoriser les projets, tous les enfants étaient invités à présenter leurs réalisations lors d'une journée du lynx.

En 2018, la journée du lynx a eu lieu le jeudi 19 avril à Lohr. Anaïs Charbonnel, du Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores, a présenté aux enfants la biologie de l'espèce, elle les a invités à découvrir comment les scientifiques observent et suivent les lynx, notamment par l'utilisation de pièges photographiques. Sa présentation a été suivie d'un temps de questions-réponses qui a permis aux enfants d'échanger avec Anaïs et d'en apprendre plus sur le suivi du lynx.

Suite au succès des éditions antérieures, nous avons accueilli à nouveau cette année la troupe de théâtre Bas Les Pat'hibulaires qui a présenté sapièce « Malin comme un lynx », un spectacle conçu spécialement pour la journée du lynx.

Le soir, les enfants de la classe de CM2 de l'école de La Petite-Pierre ont invité familles et curieux à découvrir le lynx grâce à des jeux et à un dessin animé réalisés par leurs soins. Une quarantaine de personnes se sont déplacées pour assister à ce temps de découverte.

Puis, l'équipe des Piverts a donné rendez-vous au public au restaurant « Les Trois Roses » à La Petite-Pierre pour une soirée apéro jeux et causerie autour du lynx et de sa réintroduction en Allemagne.

En Allemagne, la journée du lynx s'est tenue le vendredi 8 juin 2018 à la Löwensteinhalle de Albersweiler. Julian Sandrini de la fondation Natur und Umwelt Rheinland-Pfalz en qualité d'expert du lynx a présenté le projet aux enfants. Il leur a fait découvrir aussi le fonctionnement du suivi télémétrique. L'ambiance musicale était assurée par un ensemble de cors de chasse de l'association des chasseurs de Rheinland-Pfalz. La journée a rassemblé beaucoup d'adultes qui ont montré beaucoup d'intérêt pour les réalisations des enfants et pour le projet en général.



180316_Juri_(c)_CorneliaArens_KLICKFaszination



Remise du livre blanc du parlement du lynx au préfet de région

Communication

La communication grand public sur le lynx a commencé avec l'élaboration d'une stratégie en 2017 et en 2018 la réalisation des outils suivants : flyers, cartes postales, stickers, affiches, médaillons, tee-shirts pour enfants et lancement d'une séquence animée pour le site web du Parc.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable

2018 - Mise en œuvre d'une politique de protection de la nature

Contexte de l'action :

En matière de patrimoine naturel, même si la vocation première du Parc est de mettre en œuvre des modes de gestion intégrant la prise en compte des règles de fonctionnement des écosystèmes, la préservation de certaines richesses remarquables nécessite une protection forte.

L'opération innovante sur les sanctuaires a pour originalité d'aborder la question de la nature par l'appropriation locale. Il peut devenir un lieu auquel la commune pourrait s'identifier au même titre qu'une place de village ou un monument. Il a vocation à accueillir les habitants qui veulent découvrir ce bout de nature sauvage plus ou moins oubliée, qui relève plus d'une nature de proximité que d'un site remarquable reconnu par les gestionnaires de la biodiversité. La mise en réseau des sanctuaires sert à une communication commune. Dans ce contexte, l'opération sanctuaire de nature peut contribuer au SRCE par la protection d'espaces de nature "ordinaire" et par la sensibilisation des habitants.

De même, la protection des forêts spontanées revêt un caractère particulier compte tenu de l'originalité de ces jeunes forêts riches sur le plan écologique, scientifique et pédagogique et de leur statut foncier (propriété privée).

Objectif :

- Renforcer le réseau des aires protégées, en assurer la coordination et veiller à son acceptation,
- Créer, à l'initiative des communes, un sanctuaire de nature spontanée dans chaque village du Parc.

Bilan de l'action :

En 2018, deux séances avec les scolaires et une avec des adultes ont eu lieu dans le sanctuaire de Eguelshardt par la Grange aux Paysages (GAP). Les Piverts ont animé deux sorties à Bitche avec les enfants du périscolaire, deux sorties et une participation à la fête des plantes du 22 avril à Wingen, deux sorties avec les scolaires à Wissembourg et quatre animations avec les enfants du périscolaire à Niedersteinbach. Deux sorties ont été animées par le Parc dans le cadre des sorties du Carnet du Parc à Neuwiller-lès-Saverne le 12 mai et à Wissembourg le 20 juin. Un inventaire faune-flore a été réalisé par la GAP, les Piverts et le CINE de Munchhausen dans les sanctuaires de Eguelshardt et Niedersteinbach. Deux dépliants ont été réalisés par le Parc pour les sanctuaires de Eguelshardt et Niedersteinbach sur le même modèle que les 5 premiers.

La réunion du réseau s'est tenue le 16 février et une réunion technique sur un nouveau programme d'animation a eu lieu à Bitche le 1er juin. Une présentation du réseau des sanctuaires au conseil municipal a eu lieu à Diemeringen le 14 mai et à Neuwiller-lès-Saverne le 2 juillet, suite au changement de municipalité. Une réunion avec les structures d'éducation à l'environnement du territoire a eu lieu le 4 septembre pour élaborer un programme pluri-annuel d'animation du réseau des sanctuaires.

Début 2018, un peu plus de 7.000 € de dons ont été collectés pour l'acquisition de forêts spontanées. Une zone d'acquisition a été définie sur la commune de Bousseviller et un courrier a été adressé aux propriétaires des parcelles concernées. Une réunion entre la commune, propriétaire de plusieurs parcelles, du Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, du technicien forestier de la Chambre d'Agriculture de Moselle et de la SAFER a eu lieu le 6 décembre pour faire un point sur les acquisitions prévues (deux propriétaires prêts à vendre) et pour faire un point sur les démarches de la SAFER qui intervient pour le compte du Conservatoire.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable

2018 - 2021 - Réalisation d'atlas communaux de la biodiversité

Contexte de l'action :

Le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord couvre 130 000 ha et abrite un vaste massif forestier de 65 000 ha en son cœur. Depuis près de 40 ans, le Parc œuvre à la préservation des milieux naturels remarquables de son territoire en ayant constitué un réseau de réserves domaniales intégrales et dirigées, en ayant travaillé à la mise en place d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope, en étant gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche, en animant des programmes européens tels que Natura 2000, ou en conseillant techniquement les acteurs locaux pour la réalisation et la mise en œuvre de plans de gestion des espaces naturels sensibles et des réserves naturelles régionales. Lors de la rédaction de l'actuelle Charte du Parc qui couvre la période 2013-2025, les différents acteurs locaux ont partagé le constat suivant :

- Les principaux milieux naturels d'exception ont été réglementairement protégés ou sont gérés de façon intégrée par le biais du programme Natura 2000, mais ces espaces ne suffiront pas à garantir le maintien de nombreuses espèces qui sont dépendantes de leur capacité à circuler sur de grands espaces (notamment les espèces des prairies et du bocage) ;
- Le réservoir de nature que représente le massif forestier - constitué essentiellement de forêts publiques - doit faire l'objet d'une gestion forestière intégrée qui associe production de bois à forte valeur ajoutée et mise en œuvre d'une gestion visant à augmenter son degré de naturalité ;
- Les milieux agricoles situés en périphérie de massif ont été soumis à de fortes modifications de l'occupation du sol au cours des dernières décennies sous les effets cumulés de l'urbanisation, des remembrements, de la baisse du nombre de double-actifs et d'un désintérêt pour les vergers traditionnels hautes tiges.

Fort de ces constats, le SYCOPARC a réorienté sa politique et se mobilise désormais beaucoup plus sur la nature dite « ordinaire ». Une orientation de la Charte du Parc y est consacrée, il s'agit de l'Orientation 1.3. « Voir la nature partout ». L'ambition des mesures proposées dans cette orientation est de maintenir la biodiversité partout sur notre territoire en garantissant notamment les connexions écologiques et le maintien d'un tissu suffisant de vergers, de prairies et de micro-habitats.

C'est dans cette optique que le SYCOPARC répond à cet appel à manifestation d'intérêt. Il souhaite accompagner les collectivités locales de son territoire dans une dynamique d'aménagement respectueuse de la biodiversité et des pratiques de gestion plus écologiques.

Pour ce faire, il doit mieux identifier les enjeux en termes de biodiversité sur ces espaces historiquement sous-prospectés (hors sites Natura 2000 (cours d'eau et forêt), pas ou peu protégés réglementairement) et plus fortement artificialisés, et transcrire à une échelle très locale la trame verte et bleue afin de proposer des actions ciblées de préservation.

Objectif :

Accroître les connaissances naturalistes pour pouvoir proposer des actions concrètes de préservation des micro-habitats (haies, mares, zones humides, talus, friches) et des prairies/vergers gérés de façon extensive au travers des documents d'urbanisme et d'une démarche citoyenne.

Bilan de l'action :

En 2018, la cartographie des habitats a été réalisée dans la moitié des communes concernées. Le travail effectué par le bureau d'étude Ecolor représente 34 jours pour la cartographie des habitats, 20 jours de prospections pour les insectes et 6 jours pour les mollusques. Odonat Grand Est a organisé 17 jours de prospections des oiseaux, des reptiles-amphibiens, des mammifères et des insectes avec 29 bénévoles dans les communes concernées par les inventaires.

Un comité de pilotage a été organisé le 3 avril à Loutzwiller pour les communes mosellanes et le 6 avril à Cleebourg pour les communes bas-rhinoises.

Les journées ABC Day pour les habitants ont eu lieu le 30 juin à Hunsbach et le 1er septembre à Ormersviller et elles ont rassemblé 45 personnes en tout.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout
 - M 1.3.1 - Préserver et développer les continuités écologiques

2018 - 2020 - Mise en œuvre d'une politique de préservation des chiroptères

Contexte de l'action :

Par leur position en bout de chaîne alimentaire, les chauves-souris (ou chiroptères) représentent de bons indicateurs de l'état écologique des milieux naturels. Elles sont en effet directement impactées par l'altération des écosystèmes dans lesquels elles vivent. Les effectifs des 34 espèces recensées sur le territoire français ont fortement décliné au cours du 20e siècle, à tel point qu'un tiers des espèces de chiroptères de métropole est dans un état préoccupant.

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord accueille 20 espèces de chauves-souris. Depuis les années 1980, les associations de protection des chiroptères (CPEPESC Lorraine) et les bénévoles ont mené des actions de connaissance et de préservation dans les Vosges du Nord. Le Parc naturel régional accompagnait des actions de préservation (classement en APB). A la fin des années 1990, le Parc naturel régional a poursuivi et complété ce travail (inventaires, protection des sites, médiation) notamment dans le cadre de l'animation des politiques Réserve Naturelle Nationale et Natura 2000.

La préservation des gîtes à chiroptères en milieux forestier et bâti constitue un enjeu majeur sur notre territoire. Dans ce contexte et à la suite de la réactualisation de l'inventaire faunistique des bâtiments publics et culturels des Vosges du Nord, le SYCOPARC souhaite développer des actions spécifiques d'animation territoriale à destination des collectivités et des privés.

Objectif :

Le projet porte sur la mise en place d'une politique de préservation de gîtes de mise bas pour les chiroptères via :

- La réalisation d'aménagements adaptés dans les bâtiments publics et culturels prioritaires, identifiés dans le cadre de l'inventaire faunistique réalisé en 2015,
- L'intégration des sites dans le réseau « Refuges pour les chauves-souris ».

Bilan de l'action :

L'opération, mise en œuvre sur 2 années (2018 et 2019) par le Groupe d'études et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA), la CPEPESC Lorraine et le Parc, concerne l'ensemble des 26 sites prioritaires :

- Dont 12 concernant le Grand Murin, identifiés lors de l'inventaire faunistique de 2015,
- Parmi lesquels 10 sont inclus dans les sites Natura 2000 Haute Moder et affluents, la Sauer et ses affluents.

La perte des financements SGARE en juillet nous a conduit à redimensionner l'action en 2018 et à rechercher des financements complémentaires. Le soutien de la DREAL permettra la finalisation de l'opération en 2019.

Le bilan 2018 du GEPMA est disponible sur demande.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable

Contexte de l'action :

Les écrevisses en France et en Région Grand Est

En France, les différentes enquêtes nationales sur la répartition des écrevisses ont permis de recenser neuf espèces d'écrevisses, dont seulement trois espèces natives :

- L'Ecrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*), espèce indigène largement répandue (national et régional)- L'Ecrevisse à pattes rouges (*Astacus astacus*) dont la répartition naturelle correspond à l'est du pays et plus particulièrement aux bassins de la Moselle et de la Meuse, et du Rhin,
- L'Ecrevisse des torrents (*Austropotamobius torrentium*), historiquement signalée en Alsace, cette espèce a longtemps été considérée disparue de la faune française, elle a été redécouverte dans les départements du Bas-Rhin et de la Moselle.

Ces espèces sont considérées comme des espèces patrimoniales et présentent des enjeux importants en termes de préservation et de conservation de la biodiversité. La Région Grand Est a une responsabilité particulière en termes de conservation des espèces natives. En effet, elle présente la singularité d'abriter les trois espèces autochtones d'écrevisses sur son territoire. Les partenaires régionaux sont mobilisés sous l'égide de la DREAL Grand Est afin de mettre en place les bases d'un plan d'actions régional afin de préserver les dernières populations d'écrevisses autochtones, voire de permettre leur retour dans des cours d'eau restaurés.

L'Ecrevisse des torrents et le PNR des Vosges du Nord

L'espèce la plus fragile est sans conteste l'Ecrevisse des torrents qui était jusqu'en 2015 observée uniquement dans 4 sites en France dont 3 étaient situés en Lorraine et en Alsace. Des investigations menées sur le terrain en 2016 par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques montre un recul de cette espèce avec la disparition de l'unique station lorraine entre 2015 et 2016 probablement suite à un épisode d'aphanomyose (maladie mortelle liée à un champignon). Aujourd'hui, il ne reste donc plus que 3 ruisseaux français où cette espèce est encore présente. Deux de ces ruisseaux sont situés dans le département du Bas-Rhin au sein du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Ces dernières populations d'Ecrevisses des torrents sont isolées dans de toutes petites têtes de bassin et cernées par de nombreuses menaces (pression agricole ou forestière, épizootie, introduction ou développement des espèces invasives...).

La naissance du projet

Face à ce constat dramatique, le SYCOPARC et ses partenaires se mobilisent pour trouver des solutions afin de s'assurer de la sauvegarde de cette espèce emblématique de son territoire. Face à l'urgence de la situation (niveau critique de la population) et sur les conseils de l'Agence Française pour la Biodiversité, le SYCOPARC s'engage en 2017 dans un projet de reproduction ex-situ de l'espèce afin de tenter une réintroduction au cours des prochains mois dans plusieurs têtes de bassin du territoire du Parc présentant des milieux encore favorables (peu ou pas dégradés). Ce projet revêt un caractère expérimental, la reproduction de cette espèce n'a jamais été tentée à notre connaissance.

Objectif :

- Préserver la diversité biologique du territoire,
- Sauver une espèce emblématique des Vosges du Nord,
- Améliorer la connaissance de l'espèce et maîtriser sa reproduction en milieu contrôlé.

Bilan de l'action :

- Organisation d'un comité de pilotage le 5 mars 2018 à Ingwiller,
- Capture de 120 individus en 2018 sur les deux sites bas-rhinois (et en deux fois),
- Translocation d'une trentaine d'adultes directement en milieu naturel en Moselle,
- Réintroduction des jeunes sujets le 5 octobre dans un ruisseau d'Alsace Bossue (80 individus),
- Poursuite des recherches de pathologies sur cadavres,
- Collecte des données sur les milieux récepteurs (prélèvements d'eau, hydrobiologie),
- Création de gîtes artificiels pour réaliser une capture rapide et non traumatisante pour le milieu,
- Analyse génétique des populations bas-rhinoises.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable

2016 - 2020 - Préserver et développer les continuités écologiques transfrontalières : Projet LIFE Biocorridors

Contexte de l'action :

Depuis février 2016, le SYCOPARC met en œuvre le projet LIFE Biocorridors, en coopération avec le Bezirksverband Rheinland-Pfalz, gestionnaire du Parc naturel allemand du Palatinat. Ce projet transfrontalier, financé à 60 % par le programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) de la Commission européenne, contribue aux orientations 2 et 3 de la stratégie pour la biodiversité de l'Union Européenne.

Il vise à rétablir les grandes continuités écologiques de la Réserve de Biosphère Transfrontalière (RBT) des Vosges du Nord-Pfälzerwald en milieu ouvert, aquatique et forestier. Cette réserve de 3 105 km², reconnue au niveau mondial par l'UNESCO et qui inclut l'ensemble du territoire du Parc en plus du territoire du Parc allemand du Pfälzerwald, constitue la plus grande entité forestière d'Europe. Elle accueille une faune et une flore remarquables. La restauration des corridors écologiques est reconnue depuis les années 1990 comme un levier indispensable à l'amélioration de la fonctionnalité des écosystèmes et à la protection de la biodiversité.

Objectif :

Développer, mettre en œuvre le projet LIFE Biocorridors (volet technique et suivi administratif et comptable associé).

Bilan de l'action :

Etudes prospectives

Finalisation d'une étude visant à dresser un diagnostic des capacités d'accueil des peuplements forestiers de la RBT vis-à-vis des exigences du lucane cerf-volant afin d'orienter des propositions d'aménagement.

Opérations de restauration des continuités écologiques

Actions en milieu aquatique et zones humides

Arasements ou aménagements d'ouvrages au niveau des cours d'eau, acquisition foncière d'une zone humide et restauration de berges.

Sept zones à haute valeur écologique sont concernées : six en ZSC Natura 2000 « Sauer et ses affluents » (Sauer, Soultzbach, Steinbach) et un sur la Lauter. Les projets sur les six premiers sites sont menés en étroite collaboration avec l'animatrice du site N2000 « Sauer et ses affluents » :

- Etudes de faisabilité finalisées pour deux sites : barrage hydroélectrique sur la Lauter à Weiler et seuil de prise d'eau sur le Steinbach au site de l'Hôtel-Restaurant « Le Cheval Blanc » à Niedersteinbach. Lancement d'une étude supplémentaire concernant les étangs de la Nonnenhardt sur le Soultzbach à Langensoultzbach. Etude de faisabilité concernant le réaménagement de la pisciculture du Liebfrauenthal sur la Sauer à Goersdorf en cours (lancée en 2017) ;
- Rédaction des documents de maîtrise d'œuvre pour trois sites : étangs du Soultzbach à Woerth, friche / pâturage à Highland cattle du Steinbach à Niedersteinbach et étang de pêche du Steinbach à Obersteinbach. Le travail se fait en étroite collaboration avec un bureau d'études sélectionné, les services réglementaires et les propriétaires des sites.

Actions en milieu forestier

- Création d'un réseau d'îlots de sénescence, correspondant à des zones de 0,5 à 3 ha présentant à minima 10 Gros Bois (GB) ou Très Gros Bois (TGB)/ha, laissées en libre évolution pendant au moins 30 ans : 8,99 ha contractualisés en forêt communale de Wingen en 2018, amenant à un total de 25,40 ha réalisés côté français depuis le lancement du projet. Près de 25 % de la biodiversité forestière sont liés au stade de vieux et gros bois,
- Diversification de peuplements de résineux par la plantation de feuillus : diversification de 1,4 ha dans la forêt régionale de Fleckenstein,
- Restauration de ripisylves plus naturelles : 700 m de linéaire dans la forêt communale de Wissembourg.

Actions en milieu ouvert

Sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord, des zones de plus de 100 ha en continu sont quasiment dépourvues de haies et d'arbres fruitiers. La surface des vergers traditionnels a régressé de 20 % entre 1999 et 2007. Haies et vergers font pourtant partie d'un important patrimoine aussi bien culturel que naturel, constituant des refuges de biodiversité majeurs pour les espèces des milieux ouverts. Les actions de plantation impliquent, dans la mesure du possible, les écoles et les associations locales. A chaque fois, elles donnent lieu à la signature de conventions d'engagement prévoyant un entretien sur 18 ans minimum :

- Plantations de haies en milieu agricole : 120 m replantés à Drachenbronn (4 081 m plantés depuis le lancement du projet sur un objectif de 6 km),
- Plantation d'arbres fruitiers : 98 arbres plantés (280 arbres plantés depuis le lancement du projet sur un objectif de 300 arbres).

Suivis écologiques

- Milieu forestier : suivi des insectes saproxyliques dans des îlots de sénescence de la forêt de Sparsbach et suivi photographique des espèces herbacées et ligneuses en zone diversifiée,
- Milieu ouvert et agricole : suivi de l'avifaune nicheuse présente sur certains sites de plantation (fruitiers, haies),
- Milieu aquatique : suivi d'indicateurs structurels (physico-chimie, hydromorphologie, macro-invertébrés, faune piscicole) et fonctionnels (dégradation de la matière organique) par l'Observatoire des cours d'eau. Lancement d'une prestation complémentaire sur la détermination spécifique des macro-invertébrés présents dans les cours d'eau suivis.



Communication, sensibilisation et mise en réseau

- Sensibilisation et formation des agriculteurs à l'entretien des arbres et des haies : organisation d'un atelier technique et de deux conférences. Lancement d'une mission d'élaboration de Plans de Gestion agroforestiers (Soultz-sous-Forêts, Butten, Eckartswiller, Rexingen/Adamswiller),
- Sélection d'un prestataire pour le développement d'un design des panneaux d'information à placer sur les sites restaurés,
- Lancement d'une étude sur les impacts socio-économiques du projet,
- Sélection d'un prestataire pour réaliser une série de 4 clips et un film documentaire qualitatif de 52 minutes,
- Site internet : développement des contenus, en lien avec le bénéficiaire associé Biosphärenreservat Pfälzerwald,
- Participation à la réunion InterLIFE France organisée par le projet LIFE « Tourbières du Jura » mis en œuvre par le PNR du Haut-Jura (septembre 2018),
- Participation à la réunion InterLIFE Benelux à Soest (Pays-Bas) organisée par le projet LIFE « Ardennes liégeoises » mis en œuvre par le Vereniging Natuurmonumenten (octobre 2018).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout
 - M 1.3.1 - Préserver et développer les continuités écologiques

2018-2021 - Les services écosystémiques de la Réserve de Biosphère Transfrontalière

Contexte de l'action :

Ce projet s'inscrit dans un programme Interreg 5 ECOSERV piloté par l'Université de Landau-Koblenz et vise à analyser et valoriser les services rendus par les milieux aquatiques dans la Réserve de Biosphère Vosges du Nord-Pfälzerwald.

Objectif :

L'objectif principal d'ECOSERV est l'amélioration des services écosystémiques dans les aires protégées et le transfert dans les paysages adjacents dans la région du Rhin Supérieur. Tout d'abord, il faut que le statu quo des services écosystémiques soit évalué, ainsi que faire ressortir l'acceptation des services écosystémiques dans la société et l'importance écologique. D'un autre côté, il faut atteindre une amélioration des services écosystémiques et mettre à la disposition des paramètres, pour une gestion future par une analyse du potentiel, le développement et l'application des instruments concrets, ainsi que des stratégies de communication et du transfert. Dans cette perspective, il faut préparer des outils en ligne.

L'accent d'ECOSERV est sur l'identification des services écosystémiques rendus par la forêt et les zones humides dans la Réserve de Biosphère des Vosges du Nord-Pfälzerwald. Le but est d'évaluer quels services écosystémiques possèdent le plus grand potentiel de transfert vers la plaine du Rhin. En outre, l'acceptation au sein de la société sera évaluée et renforcée et des stratégies de communication pour un transfert de connaissances durable pour le grand public seront créées et appliquées.

Dans les Vosges du Nord, les projets suivants seront développés :

- Une évaluation écologique et sociologique des opérations de restauration de cours d'eau menées dans le Parc,
- Une formation destinée aux scolaires du primaire sur les services rendus par l'eau et les zones humides à des classes venant de l'extérieur du Parc, du territoire du Parc et du Palatinat.

Bilan de l'action :

En 2018, le projet ECOSERV a commencé. Dans le cadre de sa participation à ce programme Interreg, le Parc a effectué les missions suivantes :

- Elaboration d'un projet pédagogique pour l'accueil de classe à la Maison de l'Eau et de la Rivière sur les services écosystémiques à raison de 3 classes par an,
- Participation à une réunion scientifique le 14 décembre à Strasbourg,
- Soutien technique à la thèse en cours dans le cadre de l'étude de l'impact hydrobiologique des restaurations de cours d'eau des Vosges du Nord du laboratoire LIVE CNRS de l'ENGEEES de Strasbourg.



Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.3 - Accompagner la compréhension des évolutions du territoire

2018 - Accompagner l'agro-écologie pour le maintien des prairies permanentes

Contexte de l'action :

Dans le contexte agricole actuel, les prairies permanentes sont soumises à de multiples mutations :

- L'intensification des pratiques de gestion par manque de surface prairiale en vue de tendre vers des systèmes fourragers sécurisée,
- L'abandon de l'utilisation des prairies permanentes dans les systèmes d'alimentation des animaux entraînant soit l'abandon de surfaces prairiales, soit le retournement pour d'autres productions,
- L'insuffisance de la valorisation agricole des atouts agronomiques des prairies permanentes (santé animale...).

Parallèlement, une attention écologique de plus en plus forte est donnée à ces milieux prairiaux qui répondent à de nombreux enjeux : protection des sols, protection de la qualité de l'eau, lutte contre le changement climatique, maintien de la biodiversité.

Depuis de nombreuses années, des outils existent pour donner une réponse agri-environnementale à ces enjeux concomitants (ex : animation MAEt/MAEC), dont le Parc assure en partie la mise en oeuvre depuis 2008. Cependant, ces projets ne permettent pas d'apporter des réponses satisfaisantes et durables pour le maintien des prairies permanentes diversifiées au travers d'une agronomie reconnue et d'une place économique avérée.

Le projet de valorisation agro-écologique des systèmes herbagers est né du constat que, sur le Massif, trois problématiques sont relatives au maintien et à la gestion durable des prairies permanentes :

- La première concerne le manque de surface prairiale au niveau des systèmes d'exploitation qui entraîne une intensification des prairies actuellement valorisées afin de tendre vers des systèmes sécurisés en termes de bilan fourrager,
- La deuxième concerne l'abandon de l'utilisation des prairies permanentes dans les systèmes d'alimentation des animaux entraînant soit l'abandon de surfaces en prairies, soit le retournement majoritairement en faveur de productions de céréales,
- La troisième concerne l'insuffisante valorisation agricole de la (bio)diversité des prairies du Massif (effets sur la qualité des fromages, sur la santé animale, autonomie protéique des élevages...).

Les mesures agro-environnementales ne permettent pas à elles seules la préservation des prairies, du fait de l'instabilité des dispositifs (évolution des cahiers des charges, des indemnités...) et de leur territorialisation. Ainsi, les changements de pratiques concernent des parcelles mais n'induisent pas ou rarement d'évolution à l'échelle de l'exploitation.

Objectif :

- Connaître du point de vue écologique et agronomique les groupements végétaux prairiaux,
- Passer par l'agronomie et l'économie pour replacer les prairies permanentes au coeur des exploitations agricoles en vue de les maintenir,
- Développer, vulgariser des outils opérationnels afin d'animer des projets pour le maintien des prairies permanentes diversifiées,
- Animer des programmes de sensibilisation et de soutien à la mise en place de pratiques agro-écologiques sur les milieux prairiaux.

Bilan de l'action :

Les enjeux très différents entre le massif et la périphérie du territoire impliquent la définition d'objectifs adaptés. Le soutien à une agriculture fragile dans le « cœur de massif » est une priorité et implique d'en reconnaître les contraintes et de soutenir les projets des double-actifs pour permettre notamment la reprise des exploitations. Concernant la périphérie, il s'agit d'accompagner les pratiques pour diminuer les impacts sur l'environnement et d'encourager les démarches et les projets exemplaires. L'objectif est d'acquérir, sur le territoire, une culture de l'agro-écologie. A travers ce programme pluriannuel, le SYCOPARC s'implique dans les actions suivantes :

Animation / Programmation

Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Suite aux évolutions de ce programme, aucun PAEC n'a été déposé sur la partie bas-rhinoise du Parc. Grâce au soutien du département de la Moselle, un PAEC, co-porté avec l'AMEM, a été déposé sur la partie mosellane. L'absence de FEADER a néanmoins limité l'animation. Au final, c'est 217 hectares, sous réserve de validation par les instances compétentes, qui ont pu être engagés.

Semences locales : Réflexion pour réorienter l'action, revoir les partenariats avec le CSA et le CEN Lorraine

Formation

Formation « Habitats prairiaux et forestiers » autour des référentiels des prairies du Massif des Vosges et des végétations forestières d'Alsace, sous maîtrise d'ouvrage du PNRVN, organisée les 17 et 18 septembre 2018, 1 séance théorique en salle à Saverne (Bas-Rhin), 1 séance sur le terrain au sein du site Natura 2000 « Moder et ses affluents », dans le Bas-Rhin. Respectivement 26 et 23 participants.

Sensibilisation / Animation

Présentation et valorisation de l'exposition prairies "Des Hommes, des savoir-faire... pour le maintien des prairies fleuries" lors de la journée des Parcs du Grand Est au salon international de l'agriculture (01/03/2018), lors de la journée "Ici on mange bio et local" du collège de Niederbronn-les-Bains (22/03/2018).

Présentation de l'ensemble des travaux menés sur les prairies permanentes lors de la journée terrain du séminaire biogéographique Natura 2000 dans la vallée de la Sauer (17/10/2018).

Connaissance

Typologie agro-écologique des prairies permanentes du Massif des Vosges

Dans la continuité du référentiel phytosociologique des milieux ouverts du Massif Vosgien, ce programme de recherche vise à préciser la qualité agronomique des prairies permanentes, leur rôle économique dans les exploitations, leurs plus-values sur la qualité des produits agricoles et la santé animale.

Après une année dédiée à la consolidation de l'échantillonnage de prairies, 2018 a été marquée par la réalisation des premiers relevés terrain et prélèvements dans la démarche de caractérisation de la valeur fourragère des prairies. Ce protocole s'applique au final à une soixantaine de prairies du massif.

Du 12 au 14 février, une délégation du Massif Vosgien est allée à la rencontre des acteurs du Massif Central. Grâce à la rencontre des multiples acteurs travaillant sur les prairies et à la connaissance des nombreux programmes prairiaux développés sur ce territoire, de nouvelles pistes de réflexion sont nées.

Ce travail est également réalisé par un doctorant. Une présentation orale et un article de conférence ont été réalisés, intitulés « Prediction of grassland values by phytosociological or agronomical approach » lors du 27ème meeting de la European Grassland Federation.



Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.3 : Tirer parti des ressources et des proximités
 - M 2.3.1 - Soutenir une agriculture conciliant viabilité économique et respect de l'environnement

2017-2018-2019 – Promouvoir la gestion écologique des jardins et espaces verts : Jardiner pour la biodiversité

Contexte de l'action :

Le jardinage est une passion qui mobilise nombre d'habitants. Les particuliers sont de plus gros utilisateurs de produits phytosanitaires. Pourtant, les aménagements extérieurs privés, zones tampons entre bâti et espaces naturels peuvent contribuer à préserver la biodiversité. « Jardiner pour la biodiversité » est une action faisant la promotion de la nature locale ordinaire et remarquable, comme clef d'entrée appropriable par les habitants. Le Parc souhaite expérimenter la création et mise à disposition d'une banque de graines composée à 100 % de plantes à fleurs locales. Cette banque de graines pourra être mise à disposition des aménageurs et des jardiniers publics et privés. Ce projet sera mis en œuvre dans le cadre du partenariat avec GRTGaz.

Objectif :

L'effort de sensibilisation doit se concentrer sur les candidats dont les pratiques doivent s'améliorer. L'opération est un moyen pour sensibiliser habitants, scolaires, élus et même techniciens aux enjeux de l'éco-gestion des espaces non bâtis, à travers un Réseau et des animations locales et la mise en valeur des pratiques exemplaires. Il s'agit également d'étudier la possibilité d'étendre cette démarche à l'échelle transfrontalière.

Bilan de l'action :

Pour cette 6^{ème} édition de l'opération « Jardiner pour la biodiversité » organisée en 2018, 3 phases :

1 - L'animation d'un réseau de jardiniers

Le réseau des jardiniers est constitué des jardiniers labellisés par le concours « Jardiner pour la biodiversité » et des personnes intéressées par le jardinage écologique. Dans ce cadre, un programme d'activités est proposé d'avril à novembre comprenant l'ensemble des animations sur le thème du jardinage écologique proposées dans les Vosges du Nord, ateliers pratiques, conférences, interventions. Un blog d'information sur le jardinage écologique est mis à jour pour annoncer les activités et proposer des guides des végétaux, des fiches pratiques en français et en allemand :

En 2018 « Jardiner pour la biodiversité » a proposé une vingtaine d'animations et de visites de jardins

2 - Le concours « jardiner pour la biodiversité »

Le concours est ouvert à tous les HABITANTS du territoire (PNR + Naturpark Pfälzerwald), il prime les jardins les plus accueillants pour la biodiversité : utilisation d'arbres et plantes locales, maintien de petits habitats pour la faune, pratiques de jardinage sans pesticides, maintien de zones non fauchées, gestion différenciée.

13 jardins visités par S. MANGIN et 5 visités par O. RÖLLER

La remise des prix a eu lieu dimanche 23 septembre 2018 à WINGEN Une 50aine de jardiniers se sont réunis pour assister à la remise des prix mais également pour échanger et partager des astuces lors de la visite proposée par les hôtes.

10 jardiniers ont été récompensés les 3 premiers sont : 1er prix : Mme GING de NEUWILLER-LES-SAVERNE (F), 2ème prix : Mme SONTAG de SARRALBE (F), 3ème prix : M. FISCHER de TIEFFENBACH (F)

Gouvernance :

Deux experts réalisent les diagnostics des jardins: M. Sébastien MANGIN de la Grange aux Paysages et Dr Oliver RÖLLER, biologiste et spécialiste de la flore et faune du palatinat, entreprise « Natur Südwest ».

Les membres du jury transfrontalier : M. Jacky GAENG, commune de Bitche ; M. Gabriel MILOCHAU, paysagiste et délégué du SYCOPARC pour la commune de Sparsbach ; M. Vincent WAGNER, arboriculteur de Rohrbach-les-Bitche ; Dr Oliver RÖLLER, biologiste et spécialiste de la flore et faune du palatinat, entreprise « Natur Südwest » ; Mme Julia FRENZEL ; Mme Antje VAN LOOK, NPP ; Mme Romy BAGHDADI, PNR Vosges du Nord.

Les partenaires techniques et membres actifs du comité de pilotage : la commune de Bitche, M. Jacky GAENG ; la Grange aux Paysages : M. Sébastien MANGIN et Mme Estelle CREPET, directrice ; la LPO ; les arboriculteurs de Rohrbach-les-Bitche.

Les partenaires PRIX : Librairie Lilebul de Bouxwiller ; Botanic Strasbourg qui offre une grelinette ; la Jardinerie Nilufar d'Ingwiller ; la Société Hammerlin, en particulier Françoise DUBAS, qui offre 2 brouettes pour l'opération depuis 5 ans.

3 - Animation scolaires et grand public

En 2018, ont eu lieu : 3 ateliers scolaires de plantations de haie en France, 1 tandem transfrontalier scolaire sur le jardinage alternatif, 1 plantation grand public

Collège de Lemberg : 3 classes / 3 séances pour planter 75 arbustes – 1 Rencontre à Bad Bergzabern : jeudi 15 mars 2018.

3ème segpa du collège de Wissembourg + une classe du Schul Centrum de Bad

Plantations participative grand public à DEHLINGEN, le samedi 27 octobre 2018

Linéaire : environ 100 mètres de haie champêtre sur 2 lignes, soit 105 arbustes

4 - Contexte financier année 2018 & évolutions à venir

Il est proposé de maintenir l'édition en mode transfrontalier en respectant les budgets réduits 2018 dans l'attente de la décisions d'attribution / ou non de financements européens qui viendraient compléter ceux existants.

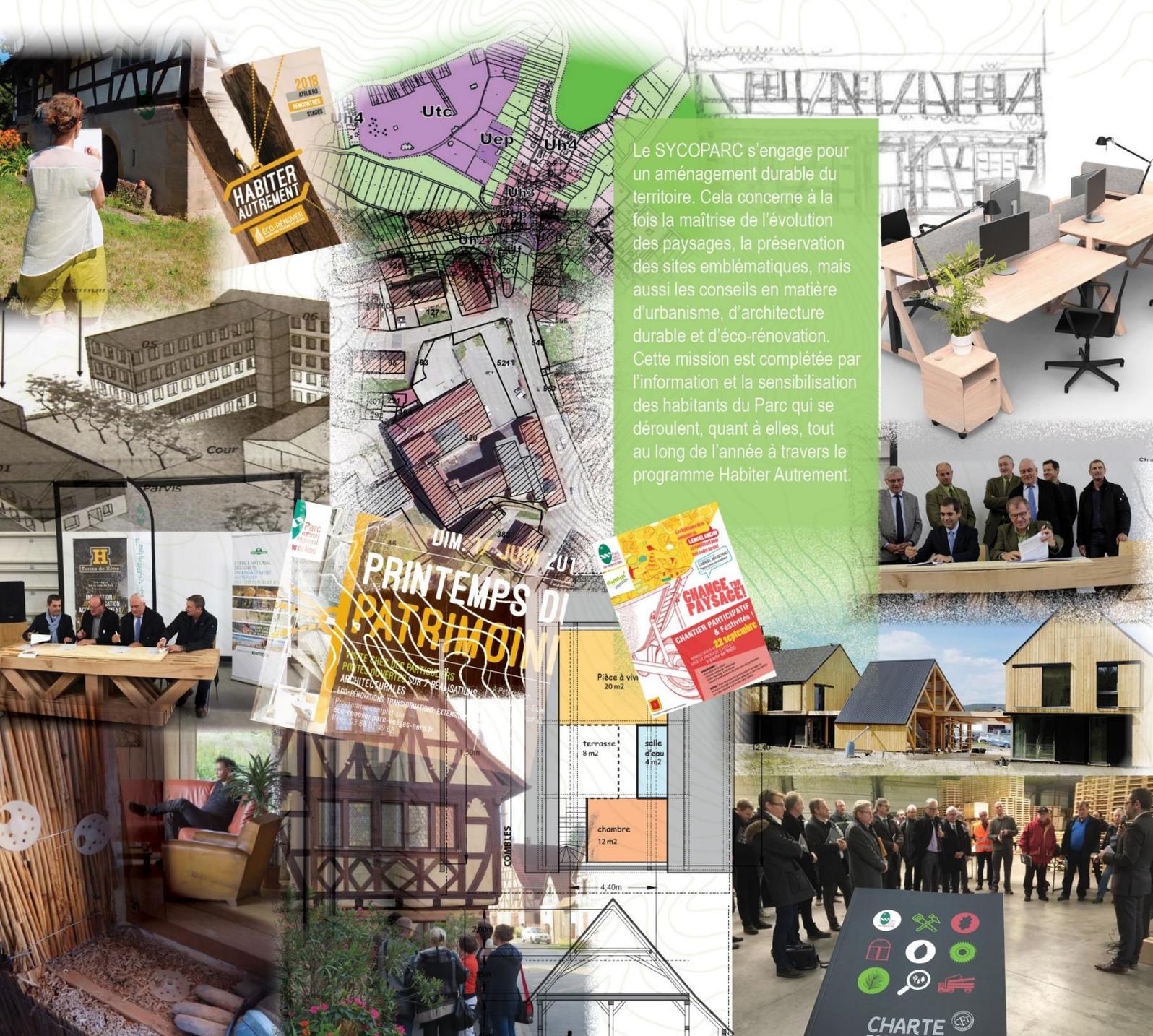
Les évolutions possibles évoquées notamment : **La création de catégories pour le concours** : petit jardin / jardin de poche. Et une réflexion pour la mise en place d'un dispositif **pour créer du lien intergénérationnel autour des jardins**.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout
 - M 1.3.2 - Composer avec la nature au quotidien

Aménagement du territoire, urbanisme et architecture durable

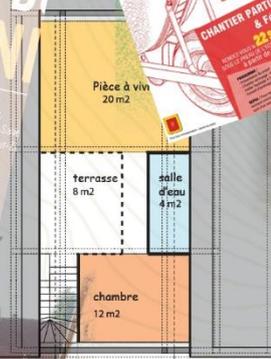
Le SYCOPARC s'engage pour un aménagement durable du territoire. Cela concerne à la fois la maîtrise de l'évolution des paysages, la préservation des sites emblématiques, mais aussi les conseils en matière d'urbanisme, d'architecture durable et d'éco-rénovation. Cette mission est complétée par l'information et la sensibilisation des habitants du Parc qui se déroulent, quant à elles, tout au long de l'année à travers le programme Habiter Autrement.



2018
ATELIERS
RECHERCHES
STAGES
**HABITER
AUTREMENT**
ÉCO-RENOUATION

DIM. 17 JUIN 2018
**PRINTEMPS
DU PATRIMOINE**
PROJETS D'INTERVENS. PATRIMOINES
ARCHITECTURAUX
ÉCO-RENOUATION, TRANSFORMATIONS, EXTENSIONS
Gratuit et ouvert à tous
Renover@parc-nord.com
03 83 88 11 99

CHANGEMENT
DE PAYSAGE
CHANTIER PARTICIPATIF
& Fastelles !
23 septembre
PROJETS DE
PARC NORD



2018 - Assurer la prise en compte de la Charte dans les documents de planification et animer une politique d'urbanisme durable

Contexte de l'action :

Le SYCOPARC s'engage pour un aménagement durable du territoire. Cela concerne à la fois la maîtrise de l'évolution des paysages, la préservation des sites emblématiques, mais aussi les conseils en matière d'urbanisme, d'architecture durable et d'éco-rénovation. Cette mission est complétée par l'information et la sensibilisation des habitants du Parc qui se déroulent, quant à elles, tout au long de l'année à travers le programme Habiter Autrement. Assurer le partage des objectifs de la Charte du Parc avec les SCoTs et la transposition des dispositions pertinentes. Mais aussi, garantir la prise en compte des spécificités du territoire dans les documents de planifications supra-territoriaux. En 2018, les PLU intercommunaux se généralisent et leur mise en élaboration concerne 90 % du territoire classé Parc.

Objectif :

L'objectif est d'apporter un conseil aux collectivités du territoire, pour la meilleure mise en œuvre possible de la charte. L'enjeu est d'assurer une qualité paysagère et une prise en compte patrimoniale dans notre territoire rural.

Bilan de l'action :

Dans le cadre de sa mission de suivi de la compatibilité des documents d'urbanisme, le SYCOPARC a participé aux réunions Personnes Publiques Associées (PPA), apporté des remarques techniques, mais aussi participé à plusieurs réunions de sensibilisation et d'information.

En 2018, les 5 PLU intercommunaux en cours sur le territoire ont poursuivi leur avancement et ont tous réalisé leur Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), plans des Zonages, Règlement et Orientations d'Aménagements Sectorielles et/ou Thématiques. L'accompagnement technique du Parc s'est traduit sous différentes formes dans l'objectif de prendre en compte et de décliner au mieux les enjeux de la Charte, à l'échelle communale ou intercommunale (préservation du patrimoine naturel et culturel, qualité architecturale, paysage...). Mais aussi à sensibiliser les élus aux enjeux actuels de l'urbanisme, de la rénovation et de la construction (consommation d'espace, énergie, filières locales, santé...).

Nous avons notamment suivi activement les commissions urbanisme ou réunions de personnes publiques associées pour l'élaboration des 5 PLUi, à savoir PLUi de l'ex Communauté de communes du Pays de Hanau, PLUi de l'ex Communauté de communes du Pays de La Petite-Pierre, PLUi de l'ex Communauté de communes du Pays de Bitche, PLUi de l'ex Communauté de communes de Rohrbach-les-Bitche, PLUi de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.

Mais aussi des communes en cours de PLU : Ratzwiller, Ernolsheim-les-Saverne, Langensoultzbach. A Ratzwiller, un travail particulier sur la prise en compte du patrimoine bâti dans les Orientation d'Aménagement et de Programmation a été mené avec le conseil municipal, en lien avec les chargées de mission Patrimoine bâti, le bureau d'étude OTE et l'AMO l'ATIP.

Une étude spécifique sur la prise en compte de la Charte dans les PLUi, démarrée en 2017, confiée au CEREMA, a permis d'approfondir le potentiel des Orientations d'Aménagement et de Programmation Thématiques dans la déclinaison de la Charte sur les PLUi.

Animer un groupe opérationnel SCoT/ Charte : une réunion commune en 2018.

Suivi des documents de planification supra-territoriale et avis réglementaires.

Cette année, plusieurs projets ont nécessité des avis particuliers du SYCOPARC : notamment le projet touristique de revitalisation de la base 901 de Drachenbronn, le projet de stockage d'amiante à Niederbronn-les-Bains. De nombreux projets d'antennes relais, liés à la couverture des zones blanches et au déploiement de la 4G, ont également nécessité un accompagnement technique d'intégration environnementale et paysagère.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.1 - Maîtriser l'occupation et l'utilisation de l'espace

2018 - Accroître l'intégration de la dimension paysagère dans les projets et les consciences

Contexte de l'action :

Pour mieux suivre l'évolution des paysages du territoire, le Parc s'est engagé, en 1997, dans l'Observatoire Photographique du Paysage (National). Cet Observatoire consiste à faire des reconductions photographiques annuelles de points de vues choisis du territoire. Cette mission est confiée à un photographe-auteur. On obtient ainsi, après 20 ans, un témoignage des évolutions du paysage. Suivre l'évolution des paysages et anticiper leur devenir constituent les fondements de l'observatoire. L'ambition est de rendre visibles les transformations continues, les mutations rapides ou les lentes sédimentations qui ont lieu sur le territoire. Ces photographies témoignent de la diversité des paysages et illustrent les structures paysagères des Vosges du Nord. Les habitants et les visiteurs du Parc sont souvent très attachés aux qualités du cadre de vie et aux ambiances paysagères locales, cependant les paysages de proximité, appelés aussi paysage ordinaire ou du quotidien, évoluent vite et restent trop souvent mal connus du grand public.

Objectif :

En 2018 et 2019, l'objectif de cette action sera :

- De mettre en œuvre le programme de valorisation de l'observatoire photographique,
- D'accompagner les acteurs du PNR par des actions territorialisées d'aménagement, de gestion et de protection des espaces pour augmenter la qualité du cadre de vie et la prise en compte du paysage au quotidien,
- De faire mieux connaître spécificités et particularités des paysages des Vosges du Nord : les paysages emblématiques sont des vecteurs de découverte et d'attractivité du territoire,
- D'instaurer un dialogue entre les acteurs du territoire et les actions scientifiques spécifiques que le PNR met en œuvre : naturalité des forêts, gestion écologique des friches, sanctuaires de nature, renaturation de cours d'eau / effacement de seuil, jardinier pour la biodiversité, voir la nature partout en ville, développement d'urbanisme et architecture durable, réhabilitation du patrimoine bâti...,
- Faire l'exercice de la prospective par le paysage pour un développement cohérent et maîtrisé du territoire.

Bilan de l'action :

PHASE 1 : Poursuivre l'Observatoire Photographique du Paysage

L'année 2018 a permis de valoriser et rendre plus visible l'OPP ainsi que d'augmenter la compréhension des paysages, par le biais de :
- Participation à la rédaction des contenus, aux choix éditoriaux et à l'édition de l'ouvrage « **Paysage Temps, 20 ans d'observation d'une ruralité française** »

Résumé : Cet ouvrage propose une lecture de l'évolution des paysages ruraux français par le prisme du territoire des Vosges du Nord. En trois volets, les auteurs questionnent le territoire, son observation et ses évolutions. L'itinéraire photographique de Thierry Girard est une invitation à découvrir un territoire et son évolution dans le temps. Les paysages traversés révèlent des problématiques d'aménagement, de gestion et de préservation des paysages inhérentes à l'ensemble des campagnes françaises. L'analyse de triptyques photographiques permet de considérer les permanences et les mutations les plus prégnantes des vingt dernières années. Sentir le pouls du territoire par la matière photographique et la reconduction de points de vue a toujours animé l'équipe du Parc naturel régional des Vosges du Nord. L'observatoire photographique dresse un bilan de l'évolution du paysage et instaure un débat permanent. La dernière partie de l'ouvrage envisage l'image photographique comme support pour une co-construction de paysages désirés.

Edition : LOCO / Parc naturel régional des Vosges du Nord – 156p / 32 €

Auteurs : Thierry Girard, Raphaëlle Bertho, Danièle Méaux, André Micoud, Pascal Demoulin et Romy Baghdadi

- Organisation du **samedi scientifique** : « **PAYSAGES Usages & Représentations** », le 10 novembre 2018 à la Grange aux Paysages à Lorentzen.

Représenter les paysages pour agir sur le territoire : l'expérience de l'observatoire photographique du paysage Frédérique Mocquet, Architecte diplômée d'état Le Bon, le Beau et le Bien : élaboration et argumentation des grands projets de paysage / Frédéric Rossano, paysagiste-concepteur ENSP Versailles. Résidence participative de paysage. Une culture commune qui se construit dans le temps du « faire ensemble », Anne-Cécile Jacquot, paysagiste-conceptrice ENSP Versailles. La poursuite des reconductions photographiques de l'OPP : reconduction des 40 points de vue et tenue d'un comité de pilotage biannuel. Deux comités de pilotage ont eu lieu les 28 février et 9 novembre 2018 pour analyser collectivement les 40 reconductions photographiques de 2018 livrées par Thierry Girard.

PHASE 2 : Contribuer à renforcer l'attractivité touristique des sites emblématiques

Objectifs :

- Définir et mettre en œuvre la stratégie paysagère de la charte,
- Accompagner les acteurs du PNR par des actions territorialisées d'aménagement, de gestion et de protection des espaces pour augmenter la qualité du cadre de vie et la prise en compte du paysage au quotidien,
- Faire mieux connaître spécificités et particularités des paysages des Vosges du Nord : les paysages emblématiques sont des vecteurs de découverte et d'attractivité du territoire.

L'année 2018 a permis de rassembler un comité de pilotage large et transdisciplinaire au sein du territoire sur le sujet des « Paysages emblématiques comme vecteur d'attractivité touristique du territoire ».

L'engouement pour le sujet (plus de 30 élus, techniciens et associations présents) a mené le PNR à candidater avec l'appui des 24 communes du tracé du GR 53 du GR 53-2 ainsi que les communautés de communes à l'appel à projet « Plan de Paysage » du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Le dossier déposé en juin 2019 a été retenu comme lauréat au mois de décembre 2019. Une étude complète par la clé d'entrée du paysage vecteur a donc démarré.

L'objectif de l'étude est d'aborder :

- les **PAYSAGES EMBLEMATIQUES** le long du tracé du GR 53 : les paysages culturels et patrimoniaux des Vosges du Nord qui véhiculent l'image du territoire telle une vitrine aux yeux des touristes,

- les **PAYSAGES INTIMES** le long du tracé du GR 53 : les milieux plus confidentiels mais qui font la richesse du territoire tel que décrit dans la charte du PNR comme Structures paysagères naturelles de référence.

De poser les questions suivantes : Quelle spécificité fait vibrer le territoire ? Quel angle choisi et assumé du paysage les acteurs du territoire souhaitent-ils livrer au visiteur itinérant ?

Sans ignorer :

PAYSAGES QUOTIDIENS : le cadre de vie des habitants, qui mesure le « bien vivre » et le plaisir à habiter le territoire. Ici on travaillera de manière prioritaire sur les communes qui ponctuent le tracé du GR ou dans la proximité. Chacune des 24 communes bénéficiera d'un projet de paysage taillé sur mesure.

Appréhender ces deux échelles de paysages et ces deux cibles (visiteurs et habitants) est essentiel. Les élus, techniciens, ainsi que habitants seront toujours les meilleurs ambassadeurs de leur territoire. Le paysage est un élément de projet déterminant pour la qualité de l'offre touristique et le cadre de vie des habitants.

L'enjeu de cette étude est de produire un diagnostic, formuler des objectifs de qualité paysagère et intentions de projets à l'échelle du tracé de GR et des villages / urbanisme pour préparer, construire au premier semestre 2020 des fiches action opérantes comme feuille de route pour l'ensemble des actes du tracé.

PHASE 3 : Activer les initiatives citoyennes pour l'amélioration du cadre de vie

RESIDENCE CHANGE TON PAYSAGE

Objectifs : accompagner les acteurs du PNR par des actions territorialisées d'aménagement, de gestion et de protection des espaces pour augmenter la qualité du cadre de vie et la prise en compte du paysage au quotidien.

L'objectif de cette action est de faire du paysage, un élément de projet déterminant pour la qualité des aménagements que l'on soit à l'échelle des :

- Paysages culturels et patrimoniaux : les paysages emblématiques des Vosges du Nord qui véhiculent l'image du territoire telle une vitrine aux yeux des touristes et visiteurs,

- Paysages ordinaires : le cadre de vie des habitants, qui mesure le « bien vivre » et le plaisir à habiter notre territoire.

Permettre une prise de conscience des élus, des techniciens, des habitants et des scolaires. A chaque échelle, on peut être acteur de la morphologie de nos paysages. Chaque acte ou décision individuelle a des conséquences qui se répercutent au regard de tous.

Un appel à projet visant à co-concevoir et produire une vision idéale du village de demain de manière collective, accompagné par des professionnels de l'aménagement et de l'illustration pour aboutir à des actions concrètes, réalisables dans le cadre de projets participatifs et citoyens.

Ces moments de travail collectif associant l'ensemble des publics d'une commune, enfants, élus, nouveaux arrivants, aînés, etc...

permet d'augmenter le sentiment d'appartenance et d'appropriation des espaces publics. Chacun, à son niveau, peut s'exprimer, être écouté et surtout devenir acteur de son cadre de vie !

L'année 2018 a vu se poursuivre et s'achever les 3 résidences **CHANGE TON PAYSAGE** engagées à la fin de l'année 2017 à SPARSBACH, LENGELSHEIM et ROSTEIG. Le principe : un diagnostic villageois citoyen accompagné par un professionnel du paysage et de l'urbanisme qui propose en 3 temps de passer du projet global partagé à une action concrète, réalisée dans le cadre d'un chantier participatif.

Les restitutions et chantiers participatifs ont eu lieu :

Rosteig : La problématique initiale était la gestion des boisements en lisière du village et le sentiment d'oppression. Le diagnostic partagé avec les habitants a mis en évidence d'autres questionnements et notamment les modes de gestion des espaces publics de la commune. Faut-il entretenir de manière très intensive chaque cm² de la commune ? Ou peut-être doser les efforts d'entretien plus en accord avec les forces humaines en présence et prioriser certains secteurs ? Une étude complémentaire a produit un document guide pour une gestion différenciée des espaces verts de la commune. Le chantier participatif a été double : une journée de plantation grand public d'un talus (problématique identifiée lors du diagnostic partagé), une plantation avec l'école de bulbes dans une zone de tonte extensive qui s'inscrit dans le projet de gestion différenciée de la commune qui a vu le jour suite à la résidence.

Lengelsheim : Deux journées grand public : journée de préparation collective des actions de réouverture paysagère des coteaux et récoltes de photographies anciennes du village et des villageois dans le paysage puis chantier de réouverture paysagère et mise en place de table de lecture de l'évolution des paysages. La résidence a donné lieu à la mise en œuvre d'une stratégie de maintien des coteaux ouverts par de l'éco-pâturage. Un troupeau communal de chèvre de Lorraine est en cours de constitution, ainsi qu'un dossier de demande de défrichement en cours de dépôt.

Sparsbach : Une restitution grand public et un débat.

Les effets de ces résidences dépassent le simple cadre de la commune concernée et mettent en évidence des problématiques qui sont localisées mais qui concernent d'autres communes du Parc. Ces expérimentations permettent d'associer largement les habitants à une échelle connue : le village et d'initier un dialogue et une appropriation des modes d'actions.

ACCOMPAGNEMENT / CONSEIL PAYSAGE - Paysage dans l'aménagement du quotidien

Assistance / Ingénierie Paysage : Mission de conseil et d'accompagnement public et privé :

Faisabilité de projet, évaluation et gestion des crédits alloués au projet, définition d'un programme, réalisation des cahiers des charges, concertation, suivi des études et pertinence des livrables...

Définition des sites à projet / orientations d'aménagement / accompagnement dans la concertation

Conseil / prescriptions d'aménagements

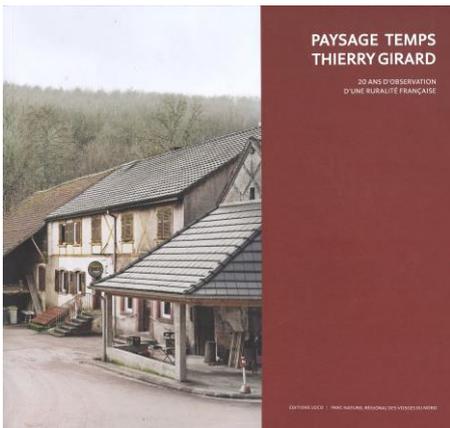
Espaces publics : missions d'accompagnement : Langensoultzbach – Etang de la Nonnenhardt / intégration paysagère suite à

l'effacement du seuil, Walschbronn / Jardin du souvenir – Suivi paysager Etang du Fleckenstein, AMI ouvrages multifonctionnels –

Agence de l'Eau / Soucht – square et fleurissement / La Petite Pierre, paysages emblématiques et planification / Dossenheim-sur-

Zinsel, fleurissement et gestion différenciée des espaces verts / Bitche, aménagement de la parcelle 51 limitrophe de la Horn / Projet de mare pédagogique, Wingen-sur-Moder, Reichshoffen, projet de jardin partagé

Espaces privés : Obersteinbach hôtel-restaurant Anthon, projet éco-lodges / Hanviller / projet touristiques Château du Gendersberg, étude paysagère



Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.2 - Accompagner l'évolution des paysages

2018 - Développer une culture partagée et faire émerger des opérations pilotes pour Habiter Autrement

Contexte de l'action :

La qualité et l'homogénéité par secteurs paysagers des constructions patrimoniales sont des atouts majeurs du territoire. Face au constat actuel, d'une grande banalisation de la construction, le SYCOPARC recherche à sensibiliser au plus près les élus, habitants et professionnels. Il cherche également de nouvelles méthodes pour permettre à tous de s'approprier les concepts d'urbanisme et d'architecture durable.

Objectif :

- Mener un débat permanent sur le territoire, autour de l'architecture et de la construction durable,
- Permettre aux habitants de connaître les bonnes pratiques,
- Faire émerger de nouveaux modèles d'habitats et inscrire cette démarche dans une logique de valorisation des ressources locales,
- Créer des liens entre les acteurs de la construction et de constituer une filière de l'habitat durable.

Bilan de l'action :

2018 - Faire émerger des opérations pilotes : Voyage d'études tiers-lieux et SCIC

Un voyage d'étude a eu lieu, les 21 et 22 juin en Creuse, un territoire exemplaire pour le développement de tiers-lieux.

12 participants ont découvert les réalisations suivantes :

- L'Alzire est une auberge culturelle située au cœur du village de Jarnages,
- La quincaillerie numérique à Guéret : lieu culturel et social regroupant un fablab et son espace de coworking, un site de perpétuelle innovation,
- Les ateliers de la Mine à Lavaveix, ancienne friche industrielle, sont le théâtre d'un pari ambitieux donnant naissance à un tiers-lieu où se croisent des dynamiques économiques, culturelles et sociales,
- La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) L'Arban est un atelier permanent d'urbanisme et d'habitat, situé sur le plateau de Millevaches en Limousin et reconnu d'intérêt collectif par le préfet de la Creuse,
- La Renouée, des services ouverts à tous dans le bourg de Gentoux-Pigerolles,
- L'Atelier n'est pas qu'un bar, l'Atelier n'est pas qu'une boutique. Ses intentions sont multiples : accueillir des activités variées (café, restauration rapide, boutique, accès internet, spectacles, expositions...) à Royère-de-Vassivière.

Un guide a été réalisé afin de partager le montage de ces opérations et d'imaginer un transfert vers le territoire Vosges du Nord.

2018 - Habiter Autrement

Dans le cadre de sa politique de valorisation des patrimoines bâtis traditionnels, en partenariat avec les communautés de communes, un programme d'animations est mis en place, chaque année, pour montrer des alternatives à la rénovation conventionnelle, en s'inscrivant dans les exigences énergétiques fixées par l'Etat avec le « grenelle de l'environnement » et en valorisant la qualité architecturale et le développement de la filière locale.

En 2018, les actions réalisées ont été les suivantes :

1. Animations autour de l'exposition et de la malle pédagogique éco-rénover dans les Vosges du Nord et cinés-débats

Exposition itinérante

En 2018 : elle a été présentée :

- Au CAUE du Bas-Rhin, dans le même temps qu'une exposition de FIBOIS, et en lien avec un temps fort organisé pour la signature de la convention Parc/CAUE,
- A la Maison des services de Sarre-Union, en lien avec les représentations des conférences gesticulées, et dans le cadre de l'amorce d'un travail sur la vacance du bâti à Sarre-Union.

Ciné-débat

Une représentation de "Le corps du métier" de Gwennaél Bolomey et Alexandre Morel, suivie de "Le Bat'Innovant", produit par TV3V et la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn, a eu lieu à Phalsbourg le 8 juin dans le cadre de la foire bio.

Elle a réuni 20 personnes.

2. Stages "Mettez la main à la pâte" : stages d'initiation pratique

Ont eu lieu :

- Une journée introductive de sensibilisation à l'éco-rénovation à l'aide des outils de la malle éco-rénover,
- Sept stages qui ont réuni 95 personnes : Enduit à la chaux, torchis, enduit terre, finitions naturelles, béton de chanvre, pose d'isolant biosourcé et deux stages maçonnerie de murs et de murets en grès.

En complément de ces animations, ont eu lieu : 6 représentations du "Mensonge des trois petits cochons" (234 personnes), portées au bilan de la fiche "2018 - Animer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation et développer l'éco-rénovation".

3. Printemps du Patrimoine

Cette journée de portes ouvertes est réalisée en partenariat avec les Journées du Petit Patrimoine de Pays et des Moulins, portées par Maisons Paysannes de France.

7 bâtiments ouverts au public à Meisenthal, Zittersheim, Petersbach, Dossenheim-sur-Zinsel, Neuwiller-lès-Saverne et Menchhoffen ont été visités par 405 personnes.

2018 - Supports d'information et de communication

Communication Programme Habiter Autrement 2018 et Printemps du Patrimoine

En 2018, l'accent a été mis sur la communication web. Des programmes synthétiques ont été imprimés sur des formats cartes postales. Des formats PDF et JPEG ont permis de communiquer sur les sites éco-rénover, site du Parc et autres réseaux sociaux. L'année 2018 a également vu la publication de trois fiches architecture dédiées à l'éco-rénovation et qui concernent des réhabilitations de maisons blocs, ou maisons cours, en lieux d'habitation et de travail : à Meisenthal, Diedendorf et Imbsheim. Au-delà de ces publications, nos architectes conseil ont présenté leurs missions lors de salons (à Eschbach, Mertzwiller) et lors de conférences et de réunions publiques : lors des Assises nationales Patrimoine culturel & Développement touristique à Niederbronn-les-Bains, des Assises Européennes de la Transition Énergétique à Genève, de la concertation des acteurs bas-rhinois de l'Habitat CD67 à Strasbourg, de la journée d'étude Bois et Architecture à Nancy, de la réunion du Cercle Bâti Ancien Grand Est à Ecurey, de la signature de la convention Parc/CAUE à Strasbourg, de la délégation Veles/Macédoine à Zutzendorf-Obermodern, de la formation éco-rénovation du bâti ancien à Wissembourg, de la formation Castors d'Alsace à Strasbourg, de deux réunions d'information à Oermingen et Ormersviller.

Un article spécifique a été publié auprès de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Et un tournage TF1 a eu lieu pour annoncer le Printemps du Patrimoine.

Des articles spécifiques à la mission Mut'Archi ont été transmis aux communes et communautés de communes.



Voyage d'études tiers-lieux et SCIC



Stage enduit terre



Encart presse

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.2 : Innover dans l'art d'habiter le territoire
 - M 3.2.1 - Expérimenter en urbanisme et en architecture

2018 - Politique mutualisée de valorisation des patrimoines bâtis et éco-rénovation

Contexte de l'action :

La rénovation du bâti ancien est un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire (30 % du bâti). Elle oscille entre deux approches : d'un côté, la préservation du patrimoine bâti et des modes constructifs traditionnels et, de l'autre, la nécessité d'une rénovation énergétique dans une logique écologique et d'économie de ressources.

Comment peut-on concilier de nos jours les enjeux patrimoniaux et les enjeux d'économie énergétique dans la rénovation des bâtiments construits avant 1948 ? Et comment réussir, dans le contexte de la mondialisation (mélange des représentations, achats de masse et surconsommation, banalisation du patrimoine), le pari de trouver une expression contemporaine pour le bâti régional traditionnel ? Par ailleurs, l'organisation territoriale pour la rénovation thermique a évolué en 2015 et voit émerger des plateformes locales de rénovation thermique dans lesquelles la prise en compte et l'accompagnement spécifique du patrimoine bâti devra trouver une place.

Objectif :

L'objectif de la politique mutualisée, basée sur le conseil architectural gratuit aux habitants, est de mieux préserver et valoriser les caractéristiques de l'architecture traditionnelle locale à travers une action globale qui influe sur l'ensemble des aspects de cette problématique : inventaire, information-sensibilisation, assistance-conseil aux porteurs de projet, reconnexion des acteurs de la filière liée à la valorisation des patrimoines bâtis et l'éco-rénovation (artisans, architectes, services instructeurs).

L'ensemble de la mission s'articule autour : de la préservation du patrimoine, de la prise en compte de l'efficacité énergétique, du bien-être des habitants, de l'adaptation des matériaux utilisés aux spécificités structurelles du bâti ancien (pierre, pan de bois...).

Bilan de l'action :

Dans le cadre du dispositif Mut'Archi, deux architectes conseils interviennent sur les actions menées autour du patrimoine bâti.

Les conseils... service aux habitants et aux collectivités

Le conseil architectural aux particuliers et aux collectivités est l'opportunité de relayer l'information sur les aides financières potentielles et mobilisables par le pétitionnaire. Cette mission s'articule étroitement avec les politiques départementales et régionales en facilitant notamment la mise en œuvre des programmes d'aides.

Les conseils aux particuliers

166 conseils architecturaux ont été apportés à des particuliers sur des projets de rénovation complète, de rénovation de façades, d'amélioration thermique, de démolition partielle, de transformation de granges ou de combles en logements et d'extensions.

Les conseils aux collectivités

22 conseils ont été donnés à des collectivités : suivi de communes dans les projets de conservation du patrimoine, aide à la programmation de projets sur du patrimoine communal, aide aux diagnostics sur les bâtiments communaux, accessibilité PMR, rénovation BBC, aide à l'animation et à la mise en place d'aides spécifiques à la réhabilitation du bâti ancien, accompagnement des études menées pour la réduction de la vacance et le renouvellement urbain, mise en place de permanences sur 1 comcom.

Les actions de sensibilisation

Le bilan des actions de sensibilisation et de communication en direction du grand public est détaillé dans la fiche "Développer une culture partagée et faire émerger des opérations pilotes pour Habiter Autrement"

Elles regroupent :

- La coordination et l'animation du programme "Habiter Autrement",
- Les animations réalisées autour de la malle pédagogique et de l'exposition "Eco-rénover",
- Les documents de sensibilisation et communication publiés,
- Les présentations publiques et la tenue de stands lors de forums,
- La participation aux comités techniques et comités de pilotage des partenaires associatifs et institutionnels.

Les actions en direction des professionnels sont détaillées dans la fiche "2018 - Animer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation et développer l'éco-rénovation".

Les partenariats institutionnels

Dans le cadre de leurs missions, nos architectes conseils ont assuré une collaboration technique sur les sujets de la rénovation du bâti ancien, auprès de la DREAL (cercle bâti ancien Grand Est), de la Région Grand Est (plateformes OKTAVE, Comité technique patrimoine), du département du Bas-Rhin (dispositif d'aide à la valorisation du bâti ancien).

Ils sont également intervenus à l'INSA dans le cadre d'une option proposée en la formation initiale architecture.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.2 : Innover dans l'art d'habiter le territoire
 - M 3.2.2 - Faire vivre le patrimoine bâti



2018 - Accompagner les porteurs de projets innovants pour une architecture durable locale

Contexte de l'action :

Le SYCOPARC s'engage pour un aménagement durable du territoire. Cela concerne à la fois la maîtrise de l'évolution des paysages, la préservation des sites emblématiques, mais aussi les conseils en matière d'urbanisme, d'architecture durable et d'éco-rénovation. Cette mission est complétée par l'information et la sensibilisation des habitants du Parc qui se déroulent, quant à elles, tout au long de l'année à travers le programme Habiter Autrement.

Au cours du 20^{ème} siècle, les mutations de la société ont entraîné des modifications dans l'urbanisation et l'architecture des villages. Les fermes ont progressivement laissé place à de l'habitat résidentiel et le rapport à l'espace a fortement évolué. Ces évolutions entraînent un risque de banalisation du patrimoine et du paysage. Les nouveaux défis et les risques de précarité qui en découlent, notamment énergétiques, offrent une opportunité de repenser l'urbanisme en réinterprétant les savoir-faire anciens et en valorisant les ressources naturelles locales. Des solutions techniques existent, il faut que le territoire se les approprie. Cette opportunité peut également conduire à partager des valeurs culturelles, sociales et environnementales.

Le projet du Parc met l'innovation et l'expérimentation en urbanisme et en architecture au cœur du changement. Ces nouveaux projets doivent contribuer à répondre aux aspirations des habitants et à renforcer l'attractivité du territoire.

Objectif :

L'ambition est d'assurer le bien-être des usagers par un gain sur le confort et la santé, tout en limitant l'impact énergétique et environnemental des bâtiments. Pour cela, il est nécessaire de redonner du sens à l'acte de bâtir, d'imaginer de nouveaux modèles d'habitat et d'inscrire cette démarche dans une logique de valorisation des ressources locales. Des liens entre l'ensemble des acteurs de la construction sont à retisser.

Bilan de l'action :

L'accompagnement en architecture et en gestion des espaces urbains représente plus d'une trentaine de conseils souvent liés à des esquisses voire à des pré-programmes d'opération.

Conseils pour l'aménagement d'espaces publics et la mise en valeur de patrimoines :

- . **Goetzenbruck** : programmation et sélection Maître d'œuvre Friche Sola,
- . **Eguelshardt** : conseil salle communale, esquisse extension,
- . **Graufthal** : suivi aménagement site des maisons des rochers et fouille ancienne abbaye,
- . **Roppeviller** : aménagement place, esquisse,
- . **Diemeringen** : aménagement de rue, esquisses,
- . **Rahling** : aménagement Asso bouilleur de crue, esquisses et entretiens entreprises,
- . **Phalsbourg** : organisation déplacements, esquisse et dossier consultation,
- . **Ingwiller** : aménagement abord halle et remparts, conseils, esquisse et dossier subvention,
- . **Meisenthal** : appui technique à la programmation scénographie du Musée du Verre et du Cristal (CCPB),
- . **Merkwiller-Pechelbronn** : suivi ponctuel étude de programmation évolution du Musée Français du Pétrole,
- . **Lembach** : accompagnement étude entrée commune, conseils,
- . **Obersteinbach** : aménagement place et réflexion pont bois, esquisses,
- . **Baerenthal** : aménagement patrimoine, conseils,
- . **Diemeringen** : stratégie tour MH, conseils et esquisse / chiffrage sommaire,
- . **Obersteinbach** : aide au développement projet touristique, conseils et concertation des services,
- . **Reichshoffen** : réserve naturelle régionale / création d'un observatoire, esquisse.

Des projets phares comme l'aménagement de la place Sola à Goetzenbruck ou des projet plus modestes comme la réfection de la tour des fortifications ont été lancés.

Accompagnement Urbanisme opérationnel :

- . **Wingen** : projet zone touristique, suivi DUP et organisation concours privé,
- . **Hunspach** : extension urbaine, concertation et programmation,
- . **Siewiller** : renouvellement urbain centre-bourg, étude de faisabilité – programmation sommaire,
- . **Loutzwiller** : lotissement, conseils et esquisse implantation bâti,
- . **Weiterswiller** : aménagement place et bâti, conseils,
- . **Wingen** : projet d'extension, accompagnement d'une étude d'habitat individuel dense.

La commune de **Hunspach** a la volonté de réaliser une extension urbaine de qualité basée sur les principes d'une approche environnementale de l'urbanisme.

Conseils pour la restructuration ou la création de bâtiments communaux et inter-communaux :

- . **Nousseviller les Bitche** : programmation et accompagnement projet petite enfance et accueil du jour personnes âgées, plus logement d'urgence,
- . **Château de La Petite-Pierre** : suivi ponctuel chantier,

- . **Lembach** : projet groupe périscolaire petite enfance, aide à la mise en œuvre de bois locaux (CCSP),
- . **Sarre-Union** : stratégie centre-bourg - coworking, conseils et préfiguration résidence architecture.

Des enduits correctifs et des menuiseries patrimoines sont mis en œuvre lors de la restauration du château de La Petite-Pierre afin de servir de projet démonstrateur.

Développement filières et partenariats :

Les filières d'excellences du Parc naturel basées sur ses ressources locales participent à l'attractivité du territoire. Aujourd'hui, la construction et la rénovation durable s'appuient de plus en plus sur nos acteurs locaux et, à ce titre, 14 démarches ou initiatives ont été accompagnées en 2018 :

- Participation au projet TETRAS et valorisation des savoir-faire des artisans,
- Développement d'une gamme de mobilier pour le Stand Parc et les OT d'ATOUPARC,
- Accompagnement d'une gamme mobilier bureau pour les locaux du SYCOPARC,
- Participation aux actions de Synergie Bois Local,
- Collaboration et orientation de l'étude sur les systèmes constructifs valorisant les bois locaux (CCSP),
- Transfert étude menuiserie patrimoine avec Fibois,
- Participation aux réflexions de l'Eurométropole de Strasbourg pour dynamiser la construction bois,
- Participation aux ateliers forêt d'exception Haguenau : transfert projet menuiserie patrimoine et rencontre Bouygues Construction,
- Préparation convention filière pierre grès : UNICEM – INSA Strasbourg – Lycée Jules Verne,
- Participation et animation ponctuelle groupe forêt bois inter-parcs Lembach et La Petite-Pierre,
- Préparation workshop ENSAS Valoriser le patrimoine et les espaces publics Climbach,
- Constitution du dossier POPSU centre-bourg Ingwiller – La Petite-Pierre,
- Présentation de Bat'Innovant et pôle bois Collectivités et professionnels,
- Participation au colloque Terres de Hêtre Epinal.

L'étude sur le système constructif bois portée par la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn a abouti à un dossier technique détaillé qui valorise le pin sylvestre, essence peu valorisée face à son fort potentiel en construction.

Sensibilisations et encadrements

- Organisation voyage d'étude : Tiers-lieux en Creuse sur 2 jours, 12 participants, découverte de 6 sites et constitutions d'un mémoire du voyage,
- Participation festival européen de la pierre : colloque sur la pierre massive structurelle de Saverne,
- Formation initiale : licence PRO Lycée Couffignal-ENSTIB : Systèmes constructifs et bois locaux / 4 séances de 4 h de cours.

Le voyage tiers-lieux en Creuse montre une nouvelle voie pour un développement de service et une dynamique économique en milieu rural.

- Autres dont formation :

- . Participation au colloque habitat, Conseil Départemental du Bas Rhin,
- . Participation au colloque Architecture Grand Est Nancy – Filière architecture,
- . Intervention au colloque 30 ans European Paris / Cité de l'architecture,
- . Séminaire centre-bourg Wangenbourg / Ingénierie CG67,
- . Conférence bâtiment performant C+E- INSA / DREAL,
- . Suivi étude tiers-lieux Pays de Saverne Plaine et Plateau,
- . Séminaire Université populaire inter-Parcs Pyrénées catalanes.



Projet retenu pour la réhabilitation de la SOLA à Goetzenbruck



Gamme de mobilier bureau pour les locaux du SYCOPARC

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.2 : Innover dans l'art d'habiter le territoire
 - M 3.2.3 - Promouvoir et stimuler une construction durable locale

Développement durable du territoire



La préservation des qualités patrimoniales des Vosges du Nord doit permettre un développement économique du territoire, basé sur ses ressources propres.

Les principales thématiques de travail pour le SYCOPARC sont :

- l'économie du bois, celle du grès et d'autres ressources du territoire ;
- les activités du bâtiment – éco-rénovation et éco-construction ;
- les produits du terroir et les circuits courts ;
- l'économie touristique.



2018 - Accompagner techniquement les gestionnaires et les propriétaires forestiers afin d'améliorer la prise en compte des enjeux environnementaux

Contexte de l'action :

En matière de forêt, la naturalité reflète leur caractère spontané et permet de juger, de façon globale, de leur degré d'artificialisation à travers des indicateurs tels que la composition en espèces d'arbres (exotiques ou locales), la structure (régulière, irrégulière) qui conditionne la stratification verticale ou encore l'âge puisque 25 à 30 % de la biodiversité forestière des forêts tempérées sont liés aux vieux arbres et au bois mort.

Le diagnostic territorial réalisé dans le cadre de la révision de la Charte du Parc a mis en évidence :

- Une faible représentation des peuplements de gros bois,
- Une forte présence d'allochtones,
- Une structure régulière dominante.

Le présent projet vise à augmenter le degré de naturalité des forêts des Vosges du Nord en favorisant et soutenant une sylviculture adaptée aux spécificités du territoire (sols pauvres, fortes densités d'ongulés sauvages, enjeu de préservation des espèces liées aux stades matures des forêts...).

Objectif :

Sensibiliser les propriétaires et les gestionnaires forestiers aux façons d'augmenter le degré de naturalité des forêts.

Bilan de l'action :

En 2018, le Parc a participé à l'élaboration de la révision d'aménagement forestier des forêts suivantes : église de Woerth, forêt communale de Lembach, forêt communale de Bitche et forêt domaniale de Sturzelbronn.

Un réseau de placettes a été mis en place pour suivre la gestion en futaie irrégulière de la forêt et une restitution des résultats a été faite devant la Région Grand Est et l'ONF le 24 octobre à la mairie de Lembach.

Les animations réalisées par les Piverts dans une des parties en libre évolution ont réuni 39 participants et un flyer de présentation des sorties a été réalisé par la Région et diffusé par le P'tit Fleck.

Une plantation de hêtres sous épicéas a été réalisée dans le cadre du programme LIFE Biocorridors piloté par le Parc.

Le concours des sylvotrophées a réuni les communes de Wingen et de Lembach. Le jury s'est réuni le 28 septembre et, n'ayant pas réussi à départager les deux candidats, a décidé de remettre un sylvotrophée (un tableau photographique sur un support Dibond 4 mm avec trois photos contrecollées de la parcelle lauréate) à chacune des deux communes mais dans une rubrique différente (sylviculture pour Lembach et écologie pour Wingen).

Une expérimentation a été menée avec une designer culinaire et un restaurateur pour élaborer un nouveau produit alimentaire à base de viande de cerf qui serait commercialisé sous la forme d'un petit bocal avec une étiquette originale. Une dégustation de la recette du produit imaginé par le restaurateur a été proposée à des chasseurs et des forestiers le 5 décembre. Pour passer à une phase de production en série, le restaurateur doit présenter un dossier au programme Leader.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - M 2.1.1 - Augmenter le degré de naturalité des forêts

Contexte de l'action :

Site Natura 2000 "Vosges du Nord" - FR4201799 et FR4211799

Situé au Sud du territoire, ce site s'étend sur : 7 communes, 50 km de cours d'eau et 5 000 ha de forêts. Cette vaste forêt est une zone de protection spéciale (ZPS) et également une zone spéciale de conservation (ZSC). Elle a été intégrée au réseau Natura 2000 pour son intérêt avifaunistique et pour la qualité des formations forestières de hêtraies acidiphiles et neutrophiles. Ce site Natura 2000 englobe la Réserve de chasse et de faune sauvage de La Petite-Pierre.

Le document d'objectifs en cours a été approuvé par le comité de pilotage du 28 novembre 2006 et par les arrêtés préfectoraux du 21 décembre 2006 (ZPS) et du 02 janvier 2012 (ZSC).

La présidence du comité de pilotage est confiée à Daniel Bastian, maire de Dossenheim-sur-Zinsel, et la maîtrise d'ouvrage de l'animation au SYCOPARC.

Site Natura 2000 "Forêts, rochers et étangs du Pays du Bitche" - FR4112006

Située dans la partie Nord du Massif vosgien, sur le versant lorrain, cette vaste zone de protection spéciale (ZPS) de près de 6 300 ha, très largement forestière, a été intégrée au réseau Natura 2000 pour son intérêt avifaunistique. Neuf oiseaux d'intérêt européen y sont recensés.

Cette ZPS englobe très largement la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche.

Le document d'objectifs a été validé par le comité de pilotage le 11 juin 2011 et approuvé par arrêté préfectoral le 28 octobre.

La présidence du comité de pilotage est assurée par David Suck, vice-président du SYCOPARC et la maîtrise d'ouvrage de l'animation par le SYCOPARC.

Objectif :

Site Natura 2000 "Vosges du Nord"

- Mettre en place une gestion sylvicole respectueuse des sols, des zones humides et des cours d'eau,
- Améliorer la prise en compte des dendro-microhabitats dans la gestion courante et maintenir du bois mort en forêt au profit des espèces saproxyliques,
- Maintenir en bon état de conservation les habitats d'intérêt communautaire non dégradés et restaurer les autres,
- Mieux connaître la diversité biologique forestière des Vosges du Nord.

Site Natura 2000 "Forêts, rochers et étangs du Pays de Bitche"

- Mettre en œuvre le document d'objectifs,
- Poursuivre et développer des pratiques favorables à la préservation des oiseaux d'intérêt communautaire : gros bois, diversification des peuplements résineux, arbres bios,
- Préserver la dynamique naturelle des cours d'eau sur grès (site Natura 2000 "Vosges du Nord"),
- Soutenir des pratiques de gestion extensive des prairies,
- Développer des actions de formation et de sensibilisation,
- Poursuivre l'acquisition de connaissances.

Bilan de l'action :

ZSC ET ZPS « VOSGES DU NORD » - FR4211799 et FR4201799

Le site « Vosges du Nord » occupe une surface de 5 000 ha et présente majoritairement des formations forestières de hêtraies acidiphiles et neutrophiles. Un comité de pilotage a été organisé le 26 janvier 2018.

Inventaires / Suivis scientifiques

- Intégration des derniers éléments dans le rapport relatif à l'inventaire des coléoptères saproxyliques dans les îlots de sénescence (intégration des remarques suite à la lecture de M. MATT) et nettoyage de la base de données,
- Suivi de la nidification du faucon pèlerin et du hibou grand-duc (pm),
- Etude des zones de gagnage de la cigogne noire dans le site Natura 2000 par pose de pièges photographiques (opération menée en partenariat avec la LPO Alsace et l'ONF).

Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

- Réalisation du dossier « loi sur l'eau » du projet d'effacement de l'étang GALLER à Eschbourg et de la demande de financement. Rencontre de l'Association des naturalistes d'Alsace Bossue pour présenter le projet et la stratégie de restauration de la continuité écologique menée en application du docob du site « Vosges du Nord »,
- Réalisation du dossier « loi sur l'eau » et suivi de la mise en œuvre des travaux de restauration de la continuité écologique du Langthal (réaménagement de 2 passages busés),

- Montage d'un dossier « loi sur l'eau » et d'un dossier de demande de subvention à la Fondation du Patrimoine afin de finaliser la restauration de la continuité écologique du Rossbaechel (remplacement de 4 buses),
- Montage d'un dossier « loi sur l'eau » et d'un dossier de demande de subvention à la Fondation du Patrimoine afin de réaménager un passage busé sur l'Haspelbaechel en FC de Dettwiller,
- Montage du dossier « loi sur l'eau » afin de restaurer un tronçon recalibré et rectifié du Fischbaechel.

Missions d'expertise / Conseil

- Accompagnement technique de la commission locale du SDEA « Haute Zorn » dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'actions de prévention des inondations (ouvrages de rétention dynamique en site Natura),
- Rencontre avec la commune de Dossenheim-sur-Zinsel et le SDEA afin d'étudier la faisabilité d'un aménagement pour la pratique de la pêche en rive de la Zinsel du Sud,
- Analyse de la base de données « arbres biologiques » de l'agence ONF Nord-Alsace et rédaction d'une synthèse,
- Conseil à un propriétaire privé de la vallée du Rehthal (M. GERBER) dans le cadre d'une procédure d'évaluation des incidences pour un remblai.

Formation / Communication / Pédagogie

- Organisation et animation d'un ciné-débat au cinéma de Phalsbourg autour du film « De grès et d'eau, balade en zone humide » et « Le voyage de l'eau »,
- Organisation d'une formation sur les dendro-microhabitats à destination des agents et ingénieurs forestiers concernés par les sites Natura 2000 en Alsace,
- Animation scolaire autour du film « De grès et d'eau, balade en zone humide » (190 enfants de primaire sur une journée),
- Présentation du sentier du Loosthal et des enjeux du site Natura 2000 « Vosges du Nord » à 3 reprises au service « environnement » de la Région Grand-Est, à la DREAL Grand Est, et à la DRAAF Grand Est,
- Accueil du séminaire biogéographique « zone continentale » et présentation des actions mises en œuvre sur le site des Vosges du Nord (adaptation de la gestion, pédagogie, étude cigogne noire, travaux de restauration des ruisseaux forestiers).

Divers

- Participation aux groupes de travail de la Charte Forestière de Territoire,
- Participation à la journée technique organisée dans le cadre du plan régional action concernant les chauves-souris en milieu forestier (19 octobre à Colmar),
- Accueil d'une stagiaire de la Région Grand Est pour évoquer les effets attendus des changements climatiques sur le territoire et les actions mises en œuvre dans le cadre du programme Natura 2000 permettant de les anticiper,
- Participation à la réunion organisée par la DREAL concernant la prise des espèces protégées dans la gestion forestière courante,
- Participation au groupe de réflexion inter-parcs concernant des outils de valorisation de la flore du Massif des Vosges et la dynamisation du réseau associatif des botanistes,
- Réactualisation de l'arrêté préfectoral de désignation des représentants du comité de pilotage suite aux fusions des communautés de communes et à la réorganisation des syndicats locaux dans le cadre de la GEMAPI.

ZPS « FORETS, ETANGS ET ROCHERS DU PAYS DE BITCHE » : FR4112006

Située dans la partie Nord du Massif Vosgien, sur le versant lorrain, cette vaste zone de protection spéciale (ZPS) de près de 6 300 hectares, très largement forestiers, a été intégrée au réseau Natura 2000 pour son intérêt avifaunistique. Neuf oiseaux d'intérêt européen y sont recensés.

Cette ZPS englobe très largement la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche.

Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi des petites chouettes (Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm) et de la reproduction du Faucon pèlerin et du Grand Corbeau,
- Poursuite de l'inventaire des coléoptères saproxyliques des îlots de sénescence Natura 2000 en forêt de Pimodan : 6 pièges, relevés des captures tous les 15 jours.

Charte Natura 2000

- Suivi de l'engagement des forêts privées et des forêts domaniales de la ZPS dans la charte Natura 2000. Participation à des martelages en forêts publiques,
- Accompagnement des communes, interpellation de la Préfecture et du Ministère suite aux pertes conséquentes de recettes fiscales communales consécutives à l'engagement des forêts domaniales dans la charte Natura 2000.

Organisation / Suivi des chantiers Natura 2000

- Contrat Natura 2000 en forêt Pimodan : suivi des opérations de régénérations dirigées, implantation de lattis, poursuite des plantations,
- Définition d'une stratégie d'intervention sur les pelouses sableuses du Pays de Bitche avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine.

Formation / Communication / Pédagogie

- Réunion Parc / ONF : programme de travail 2018,
- Animation d'un stand « forêts, pics et chauves-souris dans le cadre du Rallye nature des 20 ans de la RNN des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche / 3 juin,
- Organisation d'une formation dendro-microhabitats en lien avec le marteloscope du Falkenberg. En partenariat avec l'ONF et Laurent LARRIEU. Formation des forestiers publics et privés de la ZPS Pays de Bitche / 18 et 19 octobre,
- Organisation d'un ciné-débat « forêts et dendro-microhabitats » autour des films « Mal hêtre, enquête sur les forêts françaises » et « Sage usage de nos forêts, approche intégrative » / Sturzelbronn – 26 octobre.



Stand forêts, pics et chauve-souris au rallye nature



Formation dendro-microhabitats en lien avec le marteloscope

Ciné-débats "Découverte du monde" / Enjeux Natura 2000

En 2018, les 19 ciné-débats (13 grand public et 6 scolaires), organisés dans 4 salles, ont réuni 1 315 spectateurs, dont 799 scolaires. 12 films documentaires ont été projetés sur le territoire (tableau ci-dessous, classement par ordre alphabétique des films), 6 sur le thème Monde sauvage et 6 sur le thème Nature & société. Ils ont mis en lumière le patrimoine naturel d'intérêt européen présent à notre porte : tourbières, forêts... mais également les relations paradoxales liant les activités humaines et nature.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - M 2.1.1 - Augmenter le degré de naturalité des forêts



2018 - Élaboration et animation d'une Charte Forestière de Territoire thématique et stratégie de développement économique du bois local

Contexte de l'action :

Dans le cadre de la nouvelle Charte et concernant les objectifs portant sur la forêt, les élus et les acteurs du territoire ont insisté sur la nécessité de lier économie et écologie. Cela s'est traduit par l'orientation stratégique : « Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle ». En effet, une gestion sylvicole respectant mieux les processus naturels (régénération naturelle, essences autochtones, gros bois et bois mort) et indissociable d'un modèle économique qui permet de tirer bénéfice des produits de cette sylviculture. Ce modèle reste en grande partie à créer. Le Parc naturel régional des Vosges du Nord, étendu à la partie forestière du Pays de Saverne Plaine et Plateau et au massif forestier de Haguenau, peut constituer une zone d'expérimentation et d'innovation pertinente en permettant de fédérer les acteurs locaux. De nombreuses actions se déroulent déjà : Bat'Innovant, fenêtres patrimoniales, design dans le mobilier, association locale Synergie Bois...

La mise en place d'une Charte Forestière de Territoire devra permettre d'inscrire ces actions concrètes et innovantes dans une stratégie partagée et structurée. Elle permettra également de prolonger ces expériences au travers de la définition d'un programme d'action pluriannuel. Les autres dimensions de la gestion forestière étant abordées au travers d'autres dispositifs, cette dernière se focalisera sur la dimension économique.

Elle sera ainsi axée sur le développement et la pérennisation d'une économie locale, à haute valeur ajoutée, mettant en valeur les bois locaux et privilégiant la qualité. L'objectif est de viser une meilleure utilisation des essences sous valorisées (hêtre et pin sylvestre) : transformer mieux, pour créer plus d'emplois.

Objectif :

Objectifs partagés pour une CFT qui :

- S'axe sur le développement économique, pour augmenter la valeur ajoutée des bois du territoire,
- Vise des actions concrètes et évite le catalogue d'actions pléthorique,
- Cible un enjeu resserré sur les essences locales : priorité hêtre et pin sylvestre,
- Aide les entreprises à développer des économies de niche.

Innover et expérimenter pour :

- Améliorer la valorisation des bois locaux, à travers une meilleure connaissance de la ressource, de ses qualités et de ses potentiels,
- Mieux connaître et renforcer le tissu économique local pour développer l'économie circulaire et mieux tirer parti de leurs savoir-faire,
- Augmenter les synergies : développer le travail en réseau et impliquer les propriétaires forestiers,
- Révéler des marchés : trouver des débouchés pour les 1ère et 2ème transformations (hêtre et pin sylvestre), diversifier les débouchés.

Bilan de l'action :

L'élaboration de la Charte Forestière des Vosges du Nord (CFT) aura duré 18 mois. La méthodologie s'est basée sur 3 phases opérationnelles : 1ère phase : élaboration d'un diagnostic du territoire et rencontres individuelles avec les acteurs du territoire ; 2ème phase : concertation locale pour la définition de la stratégie : enjeux et objectifs ; 3ème phase : élaboration du plan d'actions avec les partenaires. Les rencontres entre les acteurs économiques du territoire, les élus et les partenaires institutionnels et économiques ont permis d'approfondir la dynamique et de structurer les réflexions partagées. Les productions, les participations aux événements et la sollicitation par les médias ont permis de diffuser au mieux le message porté par les acteurs de ce territoire sur la valorisation de leur ressource bois, au travers de la CFT des Vosges du Nord.

Large concertation auprès des acteurs du territoire pour la réalisation du diagnostic, de la stratégie et du plan d'actions de la CFT :

- Durant toute l'élaboration, une large concertation a permis de récolter les attentes des acteurs du territoire et de mieux connaître les acteurs économiques ;
- Novembre et décembre 2017 : 25 entretiens personnels auprès des acteurs du territoire de la filière forêt-bois : 7 acteurs de l'amont forestier, 9 acteurs de la 1ère transformation (scieries), 7 acteurs de la 2ème transformation, 2 acteurs de prestations intellectuelles (bureaux d'études et architectes) ;
- 5 ateliers participatifs thématiques réunissant une centaine d'acteurs de tous les secteurs d'activités autour de la filière forêt-bois (laboratoires et universités, interprofessions et associations, institutions publiques, entreprises et collectivités) : Groupe Technique n° 1 « Ressource et mobilisation » le 8 février 2018 à Bouxwiller (18 présents), Groupe Technique n° 2 « Transformations des bois » le 15 février 2018 à Walschbronn (22 présents), Groupe Technique n° 3 « Développements économiques et structuration de la filière bois » le 22 février 2018 à Monswiller (17 présents), les pistes d'actions du GT1 à Ingwiller le 17 avril 2018 (22 présents), les pistes d'actions du GT2 à Thal-Drulingen le 24 avril 2018 (12 présents).
- Visite de l'entreprise SEFWOOD spécialisée dans la réтификаtion (Grange-sur-Vologne, 88) le 15/04/2018 ;
- Visite de la scierie Schilliger (Volgelsheim, 68) avec les élus de l'Eurométropole de Strasbourg ;
- Rencontre avec la scierie Gerhard (Mothern, 67), pour réfléchir à l'optimisation de son outil de production ;

- 2 réunions d'échanges et de sensibilisation avec les élus, coorganisées avec l'association des communes forestières du Grand Est : le 05/05/2018 à la Communauté de communes Hanau-La Petite-Pierre à Bouxwiller (11 présents) et le 12/06/2018 à la mairie de Lembach (20 présents).

Gouvernance

La gouvernance est assurée par 2 comités : un comité technique a associé les partenaires techniques pour se concerter et se coordonner le long de la procédure. Le comité de pilotage a rassemblé tous les partenaires et les financeurs pour rendre compte de l'avancée du travail.

- 3 COPIL 18/01/2018 : présentation du diagnostic de territoire, 26/06/2018 : présentation de la stratégie (enjeux et objectifs) issue de la concertation, 19/10/2018 : bilan du plan d'actions, finalisation de l'élaboration de la démarche.

- 2 COTECH 20/04/2018 : bilan à mi-parcours, 18/09/2018 : point sur le plan d'actions,

Travail avec les partenaires

La CFT a associé à sa réflexion des partenaires pour renforcer les synergies et notamment avec les agglomérations et métropoles voisines. Certaines de ces collaborations ont débouché à une réelle implication des partenaires et des actions en perspective via la Charte Forestière.

Forêt d'Exception de Haguenau : participation au COPIL et à la commission thématique « Economie », mise en commun du plan d'actions, partenariat entre les deux démarches sur 5 actions ciblées.

Eurométropole de Strasbourg (EMS) : participation aux colloques (2) de retour d'expérience de construction de l'Ilot Bois, participation à la visite du chantier. Participation à 4 réunions pour coconstruire la feuille de route « construction bois » de l'EMS et préfiguration d'un contrat de réciprocité entre l'EMS et le Parc. Organisation d'une visite sur le territoire des Vosges du Nord (dont visite du Bat'Innovant) avec des chargés de missions « urbanisme » à l'EMS.

Projet avec le Grand Nancy « Des Hommes et des Arbres » : participation à des réunions de préfiguration du projet, puis intégration du groupe de travail « Jardins et forêts à santé positive ». Organisation d'un atelier avec les entreprises pour leur intégration dans le projet (le 08/02/2019 à Monswiller).

Rencontres avec des potentiels partenaires et financeurs : ADIRA (Haguenau), Grand Enov (Nancy), etc...

Pour diffuser et partager les réflexions menées, la méthodologie, mais surtout la dynamique créée et les actions à venir, nous avons produit des ouvrages papier et participé à de nombreux événements.

Productions

- 1 document complet qui présente le diagnostic de territoire, la stratégie et le plan d'actions en détails (A4, 112 pages, impression en 200 exemplaires),

- 1 exemplaire pour le grand public (A5, 22 pages, version numérique).

Événementiel et conférences

- Le 13/10/2017 : Oui au bois local ! rendez-vous technique et conférences : présentation des résultats du réseau de placettes permanentes du PNRVN par Max Bruciamacchie (AgroParisTech), présentation de Jean-François Bocquet du LERMAB (50 personnes),

- Le 19/10/2017 : participation à l'inauguration du Bat'Innovant, à Preuschedorf

- Lancement de la CFT le 28/10/2017, au pôle bois à Eschbach (50 personnes). A cette occasion : adhésion à la marque Terres de Hêtre, renouvellement du contrat ONF-Parc, inauguration du pôle bois,

- Participation aux ateliers organisés par REI HABITAT à Paris (juin 2018) : présentation de la CFT et de la stratégie

- Participation au colloque Terres de Hêtre : 23/11/2018 : présentation CFT et feuille de route « construction bois » de l'EMS,

- Ciné-débat à Wingen-sur-Moder, projection Le Mal-Hêtre, le 14/12/2017.

Presse et média

- Article presse DNA paru le 08/11/2017 « Une charte forestière pour les Vosges du Nord »,

- Reportage TV Alsace 20, le 02/11/2017,

- Interview Radio France Bleu Alsace, le 04/06/2018,

- Interview Radio Mélodie le 01/02/2019, interview de Michaël Weber,

- Reportage TV France 3 Alsace, le 08/02/2019 pour le lancement opérationnel de la CFT, dans la scierie Steinbourg.

Quelques actions complémentaires en 2018 :

Développer une stratégie marketing territoriale liée à la marque Terres de Hêtre

- Participation au Colloque Terres de Hêtre : 23/11/2018 : présentation CFT et participation à la réflexion entre l'Eurométropole de Strasbourg et l'interprofession FIBOIS Grand Est pour l'élaboration d'une feuille de route « construction bois » de l'EMS,

- Lancement de l'étude sur le développement de la marque Terres de Hêtre, rencontre avec le prestataire et réalisation d'une réunion de travail. Va se poursuivre en 2019 avec la suite de l'étude : diagnostic de la filière locale, analyse du développement potentiel de la marque.

Animation de l'association Synergie Bois Local (SYNBOL)

Participation aux réunions du comité directeur et à l'Assemblée Générale de l'association. Reprise du poste chargé de l'animation de l'association (0,25 ETP) le 1er juillet 2018. Lancement d'une action sur la communication de l'association : écriture d'une fiche action. Organisation de l'assemblée générale le 11 décembre 2018.

Lancement et réalisation d'un appel à projet pour penser et réaliser les Workplaces d'aujourd'hui, en partenariat avec le PLAB et Terres de Hêtre

Organisation d'une conférence publique pour le lancement le 3 juillet 2018.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - M 2.1.2 - Développer une économie du bois à forte valeur ajoutée

2014 - 2020 - Mettre en œuvre le projet LEADER Vosges du Nord

Contexte de l'action :

Le Pays de Saverne plaine et plateau et le Parc naturel régional des Vosges du Nord ont porté la candidature pour l'animation d'un programme LEADER 2014-2020 sur un périmètre qui comprend le Pays et la partie alsacienne du territoire classé Parc.

La candidature a été retenue par la conseil régional d'Alsace, autorité de gestion. Cette stratégie repose sur trois grands axes :

- Le tourisme durable
- Les filières courtes et les savoir faire locaux
- La transition énergétique

Le Pays porte administrativement le projet et recrute le personnel dédié. Il s'agira pour le SYCOPARC de copiloter la politique au travers des instances et d'accompagner les porteurs de projets du territoire dans le cadre des différentes candidatures aux cofinancements européens.

Bilan de l'action :

Gouvernance : En 2018, le comité de programmation s'est réuni 3 fois pour attribuer un avis favorable à 6 projets et programmer 10 projets. Au cours de cette même année, il y a eu environ 25 nouveaux contacts de pris entre le GAL et de potentiels futurs porteurs de projet.

Bilan des réunions/échanges de l'année 2018 :

- Communication, promotion du programme et échanges avec des projets au stade idée : 53
- Accompagnement dans la construction de l'idée jusqu'au stade « demande préalable LEADER » : 28
- Accompagnement jusqu'à l'étape de sélection, passage en comité de programmation : 9
- Accompagnement au montage du dossier en vue de l'instruction : 26
- Accompagnement post-instruction (réalisation, suivi du projet) : 6



Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M 0.0.4 - Le Parc dans son environnement

2018 - Animer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation et développer l'éco-rénovation

Contexte de l'action :

Dans l'objectif national de réduction des consommations énergétiques de l'habitat, le parc du patrimoine bâti des Vosges du Nord joue une part importante. En effet, il représente près de 30 % des constructions. Mais il fait aussi l'atout et le charme touristique local. Or la rénovation thermique du patrimoine bâti n'est pas anodine, les préconisations conventionnelles de rénovation thermique peuvent causer des dégâts structurels et sanitaires, en plus de catastrophes patrimoniales. Il est donc primordial de mobiliser entreprises, habitants et élus autour de ce sujet pour relever ce défi énergétique sans dénaturer notre patrimoine.

Objectif :

L'animation d'un réseau d'artisans de l'éco-rénovation passe par la mise en place d'actions communes ou à vocations collectives. Les démarches amorcées les années passées nous permettent d'envisager d'axer le travail sur la valorisation et le développement de productions locales adaptées à la rénovation thermique du bâti ancien.

Il s'agit également de poursuivre le suivi des plateformes locales de rénovation thermique, en essayant de faire émerger des groupements dédiés à l'éco-rénovation du bâti ancien. Mais les difficultés à trouver des chantiers de rénovation globale poussent à entrevoir de nouvelles méthodes, notamment en lien avec la remise en marché du logement vacant dont le nombre ne cesse d'augmenter. Et aussi d'assurer le suivi des formations spécifiques éco-rénovation qui ont été transférées à l'INSA en 2015. Une formation "Eco-rénover" aura lieu dans les Vosges du Nord en 2018.

Enfin de continuer à faire connaître et valoriser l'éco-rénovation auprès des artisans et du grand public en utilisant les outils développés : guides, portail numérique, exposition, malles pédagogiques.

Bilan de l'action :

Mission d'expertise technique, juridique et financière pour développer un projet collectif de recyclage du bâti vacant

Le marché a été attribué, le 7 septembre 2018, au bureau d'étude Habitat, Conseil et Recherche.

Un premier comité technique restreint a eu lieu le 6 décembre 2018 ayant comme objet une présentation de la synthèse de la première partie du diagnostic qui comprend un état des lieux des ressources mobilisables : identification et analyse des ressources mobilisables, évaluation de la situation de la vacance, synthèse des dispositifs d'aides existants (montants, critères, contraintes...), analyse des ressources locales, recensement et analyse des moyens financiers mobilisables.

Animer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation : animation du réseau, mise à jour du portail éco-rénover

1 - Le site éco-rénover

La fréquentation du site éco-rénover est constante, avec une moyenne de 2 500 visiteurs par mois ces deux dernières années.

2 - Animation réseau

Le rendez-vous technique autour du produit "terre paille" a été reporté à 2019 et sera intégré dans un programme de RDV pour le public de professionnels.

3 - Formation envers les professionnels

En 2018, a eu lieu la formation "Eco-rénovation du bâti ancien" sur le territoire des Vosges du Nord, mise en place dans le cadre d'un partenariat entre le Parc naturel régional des Vosges du Nord, celui des Ballons des Vosges et l'INSA de Strasbourg.

Les différents modules se sont déroulés in-situ : Hunspach, Wissembourg, Uttwiller, Schalkendorf, Bosselshausen, Neuwiller-lès-Saverne, Menchhoffen et Niedersoultzbach.

Nombre de participants: 17

Profils des participants : architectes, chargé d'opération et études, conseiller info énergie, en recherche d'emploi, artisan spé. enduits traditionnels, ingénieurs, MAO particulier, agent immobilier, conseiller technique producteur de chaux.

Résidence architecturale : redynamisation de l'habitat dans les centres-bourgs

Mise en place d'un appel à projet pour des résidences d'architectes travaillant sur des esquisses chiffrées de réhabilitation de bâtis anciens vacants.

Une résidence architecturale, pour 3 projets en cœur de bourg, aura lieu en 2019 à Sarre-Union.

1 temps fort : semaine de l'éco-rénovation

Le démarrage des résidences architecturales a été reporté à 2019, les temps forts ont donc été répartis sur les années 2018 et 2019.

En 2018 : un temps fort de sensibilisation a eu lieu auprès du grand public et des scolaires sur le thème de l'éco-construction et de l'éco-rénovation par le biais de 6 conférences gesticulées suivies de débats :

- 6 représentations « Le mensonge des 3 petits cochons » Compagnie des Frères LEPROPRE, ont réuni 234 personnes:

. 3 représentations grand public 7,9 et 11 octobre / Sarre-Union, Niederbronn-les-Bain et Bust : 36 personnes

. 3 représentations scolaires : 8 et 9 octobre / Drulingen 2x : 100 personnes et Niederbronn-les-Bains : 100 personnes

Soutenir la production locale de matériaux biosourcés

1 - Briques Terre-Paille

En 2018, il y a eu un accompagnement complémentaire de l'entreprise LANTER par le BE KARIBATI pour rédaction du guide de mise en œuvre et essais (résistance, réaction au feu....) ayant comme objectif la caractérisation du produit pour la mise en marché.



2 - Roseaux

En 2018, une étude complémentaire a été réalisée par le BE KARIBATI pour une analyse des marchés potentiels pour différents débouchés de la ressource en roseau : panneau isolant, brique isolante, support pour l'enduit/canisse, coffrage perdu, béton biosourcé.

L'objectif étant la valorisation de la ressource dans une logique d'éco-rénovation du bâti à faible impact carbone et en circuit court. Le résultat de cette analyse a été présenté le 18 décembre et les cibles de produits retenus sont, dans un premier temps, le développement de granulats pour béton et enduit, et à long terme le coffrage perdu.



Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.2 : Valoriser les savoir-faire
 - M 2.2.1 - Promouvoir et transmettre les savoir-faire



2018 - Soutenir les filières alimentaires de proximité pour une valorisation locale des ressources

Contexte de l'action :

Le développement des circuits alimentaires de proximité est une priorité partagée par les acteurs du territoire et est inscrit à ce titre dans la Charte du Parc Horizon 2025.

L'inscription de cette priorité fait suite à un large travail de concertation avec les acteurs locaux. Depuis quelques années, plusieurs projets sont mis en place sur cette thématique dans les Vosges du Nord. Le Parc souhaite poursuivre le travail de structuration de ces circuits de proximité et faciliter davantage les coopérations entre acteurs.

Objectif :

Phase 1 : Mettre en place la dynamique de marquage Valeurs Parc 2019

Phase 2 : Élaborer le Projet Alimentaire Territorial (PAT) 2018-2019

- Analyser les limites du système alimentaire actuel pour mieux y remédier,
- Développer l'interconnaissance et de nouvelles coopérations entre acteurs,
- Construire un plan d'action pertinent à l'égard de la situation alimentaire locale et partagé par les acteurs locaux,
- Développer les liens entre le rural et l'urbain en coopérant davantage avec les pôles urbains périphériques.

Phase 3 : Renforcer le réseau des Boutiques du Parc et développer l'interconnaissance pour favoriser les circuits alimentaires de proximité 2018-19

Bilan de l'action :

Projet Alimentaire Territorial

Le Parc s'est lancé avec les territoires de Sarreguemines-Bitche-Sarralbe, Saverne Plaine et Plateau, Alsace du Nord dans la démarche de Projet Alimentaire Territorial pour rassembler les acteurs autour d'une réflexion commune et de définir ensemble une stratégie pour le développement agricole et l'alimentation de demain sur le territoire, avec la nécessité de passer d'une logique d'actions éparées à une véritable stratégie territoriale globale. Cette première étape menée en 2018 portait sur la phase de diagnostic avec la réalisation de :

- Un diagnostic alimentaire et agricole mené par la Chambre d'Agriculture d'Alsace,
- Le recensement des initiatives de l'alimentation locale et durable.

Les travaux ont été présentés et partagés lors d'une réunion collective ouverte au plus grand nombre d'acteurs le 12 octobre 2018. Au travers d'ateliers, les premiers éléments structurant le PAT ont été donnés :

- Accompagner les producteurs vers une agriculture durable et rémunératrice,
- Développer des synergies pour redonner du sens,
- Développer une culture du consommateur sain, local et responsable.

Une réponse à l'AAP PNA a été rédigée pour continuer les démarches PAT et viser la rédaction d'un plan d'actions multithématiques et multi-acteurs.

Programme d'activités pédagogiques

Elaboration d'une trame pour la mise en place d'un programme d'activités pédagogiques sur le thème de l'alimentation durable en partenariat avec les structures de REEVON. Les publics cibles sont les cycles 2 et 3. Les objectifs du programme sont :

- Prendre conscience des enjeux du gaspillage alimentaire,
- Sensibiliser les jeunes à l'origine de l'alimentation,
- Comprendre les liens entre alimentation / santé / environnement,
- Initier une démarche de consommation de produits locaux et durables.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.3 : Tirer parti des ressources et des proximités
 - M 2.3.2 - Organiser les filières de proximité et développer de nouveaux liens

2018 - Favoriser les initiatives permettant la mise en place de circuits courts

Contexte de l'action :

De plus en plus d'agriculteurs s'orientent vers les circuits courts. Ce système de vente leur permet notamment de sécuriser une partie de leur revenu. Cette voie de commercialisation répond également à une attente des consommateurs qui, de plus en plus, sont sensibles à la proximité et la qualité des produits consommés. Depuis 1999, le Parc organise des Marchés Paysans Transfrontaliers (MPT) qui permettent aux producteurs/transformateurs de faire connaître leurs produits et leur savoir-faire auprès des habitants du territoire de la Réserve de Biosphère Transfrontalière (RBT). Ces initiatives types "marchés de producteurs" se sont multipliées sur le territoire ces dernières années. Cette offre, limitée dans le temps et l'espace, ne répond que partiellement à la demande. Il convient aujourd'hui d'organiser et de structurer l'offre des MPT.

Objectif :

Les objectifs sont :

- Soutenir l'économie locale et agricole par la valorisation des produits et savoir-faire culinaires,
- Assurer de nouveaux débouchés aux producteurs locaux via la mise en place de réseaux et la promotion des produits du terroir,
- Favoriser le maintien d'activités sur le territoire.

Bilan de l'action :

Marchés Paysans Transfrontalier

Cette action a été organisée, à l'échelle de la Réserve de Biosphère Transfrontalière, autour de 7 marchés : 08/04 à Hauenstein (D), 29/04 à Baerenthal (F), 06/05 à Neustadt (D), 12/08 à Lambrecht (D), 09/09 à Wissembourg (F), 23/09 à Grünstadt (D), 21/10 à Kirrweiler (D). Elle a regroupé la participation de 27 producteurs allemands et 14 producteurs français.

Boutiques des Vosges du Nord

Le Parc a lancé son réseau des Boutiques des Vosges du Nord. Son objectif est de :

- Favoriser la promotion et la diffusion des produits des Vosges du Nord,
- Augmenter la gamme et l'attractivité des Boutiques au travers des produits locaux,
- Renforcer la communication pour viser une nouvelle clientèle.

Ce réseau est composé de 5 Boutiques : L'étagère d'Enchenberg, Saveurs de chez nous de Bitche, l'office du tourisme d'Alsace Bossue de Lorentzen, la chèvrerie du Steinbach d'Obersteinbach et le Moulin Burgraff de Dossenheim-sur-Zinsel.

Une ligne graphique et un kit d'identification des Boutiques ont été définis. Ils permettent d'identifier les Boutiques dès l'extérieur mais aussi les rayons achalandés en produits des Vosges du Nord.

Des actions de communication ont été mises en place pour faire connaître le réseau : jeu-concours lors du marché de l'AMEM du 7 octobre à Bitche, ciné-débat du 27/09 « Le champ des possibles » avec dégustation à Wingen-sur-Moder, spots publicitaires radio sur Radio Liberty, Radio Mélodie, Est FM.

Restauration hors domicile

- Edition d'un livret guide « Restauration scolaire : des produits locaux & bio dans les écoles des Vosges du Nord »,
- Réalisation d'une session d'information le 20/06/2018 à Wingen-sur-Moder, avec les interventions de la Chambre d'Agriculture d'Alsace, de l'OPABA et du chef cuisinier du collège de Bitche.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.3 : Tirer parti des ressources et des proximités
 - M 2.3.2 - Organiser les filières de proximité et développer de nouveaux liens

2018 - Itinérance douce Destination EDEN Vosges du Nord Programme - ATOUPARC

Contexte de l'action :

Le réseau tourisme des Vosges du Nord s'est restructuré au niveau de l'association ATOUPARC, lors d'une assemblée générale extraordinaire le 15 janvier 2015. Le nouveau positionnement de ATOUPARC est centré autour de l'itinérance douce, pour faire des Vosges du Nord une réelle et originale destination Randonnée.

Objectif :

- Créer une offre d'appel en randonnée pédestre, lisible sur internet, qui valorise les plus-values des approches Parc (médiation des patrimoines, lier itinéraire et ressources touristiques),
- Valoriser le classement des Vosges du Nord en PNR et Réserve de Biosphère (reconnaissance internationale de l'UNESCO) pour accrocher l'attention des internautes, pour répondre aux questions des prospects et contacts,
- Montage et mise en marché de produits complets, avec des services + pour les randonneurs.

Bilan de l'action :

Vie du réseau

La coordination de l'association ATOUPARC est assurée par le SYCOPARC. Au moins une Assemblée Générale est organisée par an, réunissant ainsi l'ensemble des acteurs du réseau notamment sur des sujets comme le bilan du programme d'actions, le budget ou encore le montant des cotisations annuelles. Plusieurs réunions de travail complémentaires sont organisées tout au long de l'année, soit avec l'ensemble des membres techniques de l'association comme dans le cadre de la programmation du plan d'actions pour l'année à venir, soit avec une partie d'entre eux en fonction des sujets.

Participation aux actions du réseau Best of Wandern (BOW)

Comme chaque année, le Parc des Vosges du Nord était présent dans le magazine Best of Wandern 2018. Ce support permet de présenter le réseau ainsi que l'ensemble des destinations qui le composent à travers l'interview d'une personnalité forte du territoire et la description d'un itinéraire de randonnée emblématique. De plus, au mois de juin, le Parc a accueilli deux randonneurs allemands, Ela et Robert, qui ont été sélectionnés suite à un casting organisé par Best of Wandern. Durant trois jours, Ela et Robert ont sillonné les Vosges du Nord, à pieds, en vélo et même en barque, afin de découvrir le territoire, ses paysages, ses sites emblématiques, ses restaurants et ses hébergements ! Ils ont rédigé plusieurs articles sur leurs découvertes et ceux-ci ont été publiés sur le site du réseau BOW. De plus, le Parc a pu récupérer une très large sélection des photos prises durant ces 3 jours.

Édition des fiches des itinéraires emblématiques du territoire en allemand et d'une nouvelle fiche pour le secteur de Saverne

Il existait jusqu'à cette année sept fiches de randonnée pédestre : une par secteur reprenant deux ou trois itinéraires emblématiques. Ces fiches sont très appréciées des visiteurs et permettent aux Offices de Tourisme de proposer un support papier reprenant toutes les informations nécessaires pour partir en balade. L'offre de randonnées des Vosges du Nord est ainsi valorisée.

Cependant, le secteur de Saverne ne disposait pas encore de fiche et les sept autres déjà existantes n'étaient disponibles qu'en français. Ainsi, en 2018, elles ont toutes été traduites en allemand et la fiche du secteur de Saverne a été créée.

Amélioration, développement et promotion du site Internet dédié à la randonnée

Pour étoffer et améliorer le site www.randovosgesdunord.fr créé en 2017, un stage de 5 mois a été réalisé en 2018. Il a permis également de développer la partie consacrée aux randonnées pédestres. Ainsi, l'ensemble des itinéraires pédestres ont été parcourus afin de vérifier l'exactitude des informations directionnelles publiées mais également de s'assurer que les sentiers étaient en bon état et bien balisés. Cette collecte de données, complétée par une prise de photographies sur le terrain, a permis de corriger et d'enrichir les informations en ligne. De plus, un travail a été réalisé sur les pages statiques présentant le territoire et ses partenaires.

Enfin, plusieurs insertions presse ont été réalisées afin de faire connaître ce nouvel outil au plus grand nombre :

- Une insertion pleine page dans le numéro été du ZUT Strasbourg, magazine Montagnes des Vosges(été et Automne)

Charte Rando

Cette année, le Parc a travaillé, en collaboration avec les Offices de Tourisme, sur la relance de la Charte Rando, une démarche incitant les prestataires touristiques à proposer des services réellement adaptés aux besoins des publics itinérants. Ce dispositif s'adresse à tous types d'hébergements ainsi qu'aux musées, sites touristiques et Offices de Tourisme. Totalement gratuit pour les signataires, adhérer à la Charte Rando leur permet de gagner en visibilité en étant publié à la fois sur le site www.randovosgesdunord.fr et sur le site Internet du Parc www.parc-vosges-nord.fr.

Deux présentations de la démarche ont été réalisées en 2018 : OT du Pays de Bitche et une auprès des hébergeurs de l'OT de Saverne et sa région. Deux nouveaux hébergeurs ont adhéré jusqu'à maintenant suite à ces rencontres : un gîte et un centre de jeunesse. D'autres prestataires se sont également dit intéressés.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.4 : Investir le tourisme durable comme un champ d'innovation
 - M 2.4.3 - Viser l'excellence sur les formes douces d'itinérance

Valorisation du patrimoine culturel



La Conservation des
Musées du PNRVN
Service des publics &
Médiation culturelle
Développement culturel

**MERCI
ANTAR**
POUR NOS VACANCES DE RÊVE

Itinérance
aquatique

À la croisée
des Vosges
du Nord

**D'ICI
ET**

1 territoire
10 musées
1 exposition
de passage
chez vous !

20.03.19 - 19.05.19

Musée du Château
des Rohan
SAVERNE

D'AILLEURS

Contexte de l'action :

Créée en 1994 sur la base de 16 musées partenaires, en 2014, à l'aube de la nouvelle Charte du Parc, la Conservation des musées a été reconfigurée. 10 musées bénéficient maintenant du dispositif de Conservation mutualisée.

En parallèle, le SYCOPARC, dans le cadre de la nouvelle Charte met en oeuvre une démarche de développement culturel et veille à ce que le service des publics puisse apporter ses conseils et propositions auprès des 40 équipements de découverte ayant un service d'accueil implanté sur le territoire.

Le réseau de la Conservation du Parc se compose de 10 musées (pour la plupart labellisés Musées de France), dont les collections représentent la richesse et la diversité culturelle du territoire.

Ces musées, de taille « modeste », s'appuient tous sur une grande implication des acteurs locaux (collectivités locales et associations). La mutualisation des moyens via la Conservation impose une programmation prévisionnelle fine et collective des actions et projets dans chacun des 10 équipements. Cette programmation affinée annuellement permet de décider collectivement de l'affectation des moyens disponibles.

A cet effet, ce nouveau dispositif s'est vu doté d'une gouvernance réformée, impliquant davantage les gestionnaires des sites avec une plus grande transparence envers les partenaires.

La mutualisation des ressources visant à l'excellence des projets culturels du réseau permettra ainsi éventuellement d'ouvrir la perspective d'une reconnaissance par le Ministère de la Culture en qualité de réseau.

Objectif :

L'objectif de leur mise en réseau est de garantir la qualité de leurs projets culturels, d'assurer leur reconnaissance par les publics et la communauté professionnelle, tout en les inscrivant dans les réseaux nationaux.

L'objectif de la « nouvelle » Conservation du Parc est de mutualiser des moyens humains (attachés de conservation) afin de leur apporter un soutien professionnel proportionné et mieux adapté à leurs besoins. La Conservation du Parc permet également de répondre à l'obligation de la Loi sur les Musées de France tant sur la qualité des projets culturels que sur la présence permanente de personnel qualifié.

La Conservation mutualisée des musées du Parc naturel régional des Vosges du Nord vise plusieurs objectifs :

- Fédérer un réseau de musées pluri-thématique partageant les mêmes ambitions de qualité et inscrivant leur projet culturel dans une vision commune et un ancrage fort au territoire,
- Apporter un conseil permanent et professionnel aux sites en mutualisant des moyens humains,
- Garantir la mise en oeuvre d'un projet culturel de qualité,
- Viser l'excellence dans la gestion et la valorisation des collections,
- Engager des actions de médiation innovantes,
- Maintenir un ancrage local fort en préservant et valorisant l'implication des bénévoles.

Bilan de l'action :

- Organisation et animation du Comité de Suivi et de Gestion de la Conservation qui s'est réuni 4 fois en 2018,
- Organisation et animation du Comité de pilotage qui s'est tenu le 30 janvier 2018 : présentation du bilan 2017 et validation de la programmation 2018,
- La Conservation assure la représentation du réseau auprès de l'Association Grand Est, de la Fédération des Ecomusées et Musées de Société (FEMS), du réseau des musées techniques RÉMUT piloté par le CNAM, etc.

Bouxwiller – Musée du Pays de Hanau

Gestion des collections

- Transfert en réserves tampons d'un legs de mobilier à trier pour présentation en commission des acquisitions,
- Examen et appel à avis d'expert pour plusieurs propositions de dons 2017-2018 à statuer (coffres maisons de poupées, costumes, jouets, etc...) à passer en commission d'acquisitions,
- Renouvellement des conventions prêts de longue durée avec les musées de Karlsruhe, de Pirmasens, des Arts Décoratifs de Strasbourg, de la Fondation de Hesse-Darmstadt,
- Accueil des conservateurs du Badisches Landes Museum pour le constat d'état du portrait de Jean René III,
- Rotation des textiles + œuvres graphiques,
- Gestion des prêts à d'autres musées (Bischwiller, Pfaffenhoffen),
- Choix et identification, mesures etc... des œuvres pour exposition collective,
- Veille climatique en réserves + rangement réserves tampons musée.

Expositions temporaires

Depuis 2016, une nouvelle politique d'exposition est engagée afin de rendre le musée encore plus attractif pour les habitués et les touristes.

3 expositions sont proposées entre mars et décembre 2018 : conseil et suivi de la réalisation des expositions : 3 + 1 à Noël :

- Du 14 février au 18 mars : Trésors oubliés, photographies de Myriam Lang et objets insolites du musée,
- Du 18 avril au 26 août : Tenues d'Alsace, un nouveau regard. Le musée a obtenu un Hop!Award pour cette exposition,
- Du 12 septembre au 4 novembre : Dans la forêt enchantée, peintures, gravures, dessins de Pierre Gangloff,
- Du 24 novembre au 30 décembre : Nativité en fête, crèches simples et précieuses.

A noter qu'une exposition en partenariat avec le TMG sur le thème des Kanaks a dû être reportée en raison d'un problème de budget. La fréquentation des expositions et du musée est en nette hausse par rapport à 2017.

Valorisation des collections

- Sortie du catalogue du musée en décembre 2018,
- Exposition objets insolites pour création d'un jeu pour les jeunes publics.

Médiation

- Suivi et validation de la programmation événementielle : Nuit des Musées, Journées du Patrimoine, Amuse-Musées, Eveil des Sens, etc.,
- Réalisation d'un dossier pédagogique pour cycles 1 et 2,
- Création d'ateliers pour les maternelles,
- Recherches des partenaires artistes, associations, etc... pour les expos de 2019,
- Examen et choix des propositions avec le jury des 3 expositions temporaires à venir de mars à novembre 2019.

Promotion

- Suivi éditions des documents de communication pour le musée : validation modifications des contenus pour les circuits.

Partenariat

- Accueil et organisation du TD des étudiants M1 de Mulhouse (MECADOCTE),
- Accueil de plusieurs descendants de donateurs au musée pour compléments sur collections à intégrer dans l'inventaire.

Suivi général du musée

- Participation aux réunions avec les élus, l'équipe du musée, l'association des amis du musée et les partenaires comme le TMG et les acteurs culturels du Pays de Hanau.

Pfaffenhoffen – Musée de l'image populaire

Gestion des collections

- Suivi des propositions de dons et des prêts, préparation de 5 dossiers pour la commission des acquisitions de février 2019,
- Renouvellement d'une convention de dépôt d'Ex-Votos,
- Choix et identification, mesures etc... des œuvres pour exposition collective,
- Veille climatique en réserves par relevé des capteurs.

Médiation

Suivi et validation de la programmation événementielle : Nuit des Musées, Journées du Patrimoine, Amuse-Musées, Eveil des Sens, etc...

Expositions temporaires

- Alter Ego, livres d'amitiés et réseaux sociaux du 7 juin au 12 novembre 2017,
- Exposition de Noël « Les images enluminées d'Aline Di Falco » du 24 novembre 2018 au 6 janvier 2019.

Suivi général du musée

Accompagnement et formation d'une nouvelle collègue suite au départ d'une salariée fin 2017.

Meisenthal – Musée du Verre et du Cristal

Gestion des collections

- Suivi des opérations de récolement et d'inventaire dans le cadre des obligations réglementaires liées au PV de récolement (voir plus haut),
- Passage en commission acquisition (objets CIAV et dons récents),
- Suivi des propositions de dons et d'achats.

Valorisation des collections

Prêts d'objets dans différents musées, notamment à la Forteresse royale de Chinon (Indre-et-Loire), au Musée départemental d'art ancien et contemporain d'Epinal.

Médiation

Participation à la Nuit des Musées, Journées du Patrimoine et aux événements des Etoiles Terrestres.

Suivi général du musée

- Rédaction du Projet Scientifique et Culturel du musée. Lancement de la procédure de validation du PSC en vue de la rénovation globale du site verrier de Meisenthal,
- Suivi du projet de rénovation du site,
- Suivi de l'appel d'offre pour la muséographie. C'est l'équipe de David LEBRETON (Paris) qui a été retenue pour réaliser la muséographie et la scénographie du Musée du Verre et du Cristal,
- Travail relatif au futur fonctionnement du musée, notamment lancement de la procédure pour le transfert de la gestion du musée à la Communauté de communes du Pays de Bitche,
- Demande de devis pour le déménagement de la collection,
- Préparation du chantier de la collection (conditionnement et organisation nouvelles réserves).

Merkwiller-Pechelbronn – Musée Français du Pétrole

Gestion des collections

- Élaboration de 14 conventions de don pour 2018,
- Sélection d'environ 200 objets inventoriés par les étudiants MECADOCTE, préparation des locaux pour leur venue et travaux pratiques le 18 octobre 2018,
- Demande de devis pour la restauration d'une affiche (à renouveler),
- Organisation du prêt d'une pompe à balancier auprès de la Société Vivreco dans les Vosges, organisation du transport, etc...,
- Rencontre d'un donateur pour le don d'une collection à venir,
- Suivi des demandes d'emprunt faites par d'autres musées.

Expositions temporaires

Accompagnement de l'association pour la conception de l'exposition « Antar, l'épopée d'une goutte d'huile », installation et démontage, gestion des mouvements des collections, des emprunts auprès de tiers.

Valorisation des collections, projet de développement du musée

- Suivi de l'étude d'opportunité, faisabilité et élaboration du PSC réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn par le Cabinet AG (comité technique, comité de pilotage, comité scientifique, etc...) : développement du concept de Cité des Energies,
- Contribution pour l'organisation du voyage d'étude à Loos en Gohelle et sur le site du Centre Historique Minier de Lewarde les 29 et 30 octobre 2018.

Promotion

Avis sur la conception du programme d'animations 2018 du musée.

Suivi général du musée

Aide pour l'élaboration des bilans financiers de 2018, budget prévisionnel 2019, en adéquation avec la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2017-2018-2019 définissant les modalités du soutien à l'association de la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn et de la Commune.

Niederbronn-les-Bains - Maison de l'Archéologie des Vosges du Nord

Gestion des collections

- Suivi du récolement des collections (réserve 003 + salle Schoeneck),
- Accueil de chercheurs pour étude et consultation des collections,
- Suivi restauration par une restauratrice et le SRA pour 2 objets,
- Suivi travaux Schoeneck et Windstein (dépôts à venir),
- Choix et identification, mesures etc... des œuvres pour exposition collective,
- Veille climatique en réserves et au musée par relevés des capteurs.

Valorisation des collections

- Traitement de différentes demandes de consultation à distance des collections (pipe Frankenthal / Schoeneck, stèles, etc...),
- Suivi des autorisations de publications pour les dépôts conservés au musée.

Expositions temporaires

Accueil exposition temporaire sur l'habitat humain depuis la préhistoire : Des Hommes et leurs habitats présentée du 1er mars au 29 juin prolongée jusqu'au 30 octobre 2018.

Médiation

Participation à l'organisation des événements nationaux : Nuit des Musées, Journées Européennes du Patrimoine avec visites commentées par le médiateur du musée et une animation spécifique du maquettiste M. Alain D'Inca.

Suivi général du musée

Participation aux réunions avec la mairie, suivi du personnel qui intervient au musée. Réponse aux demandes de consultations d'ouvrages, d'archives.

Phalsbourg – Musée miliaire et Erckmann-Chatrian

Gestion des collections

- Suivi des opérations de récolement et d'inventaire dans le cadre des obligations réglementaires liées au PV de récolement (voir plus haut),
- Travail en partenariat avec l'association dans le but de faire avancer le travail d'inventaire des collections et de la documentation,
- Conseil et demande de devis pour vitrine sécurisée du tableau Anna Maria et propositions pour achat grandes vitrines salle Joinard,
- Passage en commission acquisitions pour la DRAC Grand Est pour le tableau d'Anna Maria de Vasa acquis à New-York par l'association : avis réservé.

Valorisation des collections

- Suivi des demandes de prêt de collections pour Raon-l'Étape et Thionville,
- Aménagement muséographique de 2 salles pour accueillir une exposition sur 14-18 à partir des collections Lambert achetées par l'association,
- Etude et recherche pour la réactualisation du dossier à présenter en commission des acquisitions du tableau d'Anna Maria de Vasa : épouse de Jerry Hans fondateur de la ville de Phalsbourg grâce à la dote de son épouse.

Suivi général du musée

- Réunions avec DGS et Maire de la Ville et suivi travaux sur les collections et les mouvements suite au réaménagement des 2 salles du musée pour l'expo 14-18.

Reichshoffen – Musée historique et industriel – Musée du fer

Organisation de deux commissions mixtes (ville, associations, conservation), rapporteur.

Gestion des collections

- Élaboration d'un dossier d'acquisition pour être présenté à la commission scientifique régionale d'acquisition concernant l'œuvre A la surface des choses de Pierre Gaucher.

Exposition temporaire

- Définition du programme d'animations du musée 2018 en concertation avec la SHARE,
- Conception, installation et démontage de l'exposition Pierre Gaucher La poésie du métal,
- Participation aux premières réunions du groupe de travail constitué pour le projet d'exposition 2019 consacré au ferroviaire et plus particulièrement aux voitures de voyageurs produites par De Dietrich.

Promotion

- Suivi de la conception graphique du programme d'animation 2018 du musée : rédaction des contenus, recherche des visuels, etc..., graphisme réalisé par le service de communication de la ville. Il associe les expositions et événements liés aux expositions, les animations, les sorties thématiques proposées par la SHARE. Il contribue à donner une image dynamique du musée tout en valorisant le patrimoine de Reichshoffen et environs. Le musée participe à la Nuit des Musées, aux Journées Européennes du Patrimoine...,
- Suivi de la mise en ligne du programme d'animation sur Webmuséo, sur les sites nationaux EVE et RÉMUT, suivi de la création d'une page dédiée au musée sur Wikipédia,
- Actualisation et réédition du dépliant d'appel.

Médiation

- Appui pour l'organisation des Amuse-Musées 2018 à Reichshoffen et Eveil des Sens,
- Communication auprès des collègues et écoles du secteur pour favoriser l'accueil des scolaires dans le cadre de l'exposition temporaire Pierre Gaucher La poésie du métal,
- Conception, rédaction du dossier enseignant.

Sarre-Union – Musée Régional de l'Alsace Bossue

Valorisation des collections, projet de développement

- Suivi, orientation du travail sur les collections de Louise Jung : chapellerie, corderie, couronnes de perles mortuaires,
- Programmation muséographique affinée,
- Rencontre de Jean-Louis Wilbert, correspondant des DNA pendant des décennies, érudit local, dans la perspective du don de son fonds documentaire à la ville de Sarre-Union.

Médiation

Conseil pour la mise en œuvre des Amuse-Musées, de la visite guidée de la ville et d'un artiste dans ma classe.

Wissembourg – Musée Westercamp

Gestion des collections

- Suivi des opérations de récolement et d'inventaire dans le cadre des obligations réglementaires liées au PV de récolement,
- Rédaction du cahier des charges et suivi du traitement des collections par anoxie,
- Suivi des propositions de dons et d'achats,
- Suivi du déménagement des collections vers les nouvelles réserves.

Valorisation des collections

- Suivi des demandes de prêts,
- Accompagnement pour la demande de subvention de l'exposition de 2019.

Médiation

Accompagnement dans le cadre de la préparation des animations de la Nuit des Musées.

Suivi général du musée

- Suivi du projet de création des nouvelles réserves : création d'un pôle « patrimoine » au sein de la synagogue, qui associe les archives de la ville et les réserves du musée,
- Suivi de l'acquisition du fonds Wentzel.

Woerth – Musée de la Bataille du 6 Août 1870

Gestion des collections

- Suivi des propositions de dons et d'achats,
- Demande de prêt à La Contemporaine (Nanterre).

Médiation

Actualisation des cartels et suivi de l'impression.

Promotion

Actualisation du dépliant d'appel du musée.

Exposition temporaire

- Accompagnement du projet d'exposition temporaire 2018 : « Dans la peau d'un soldat de 1870 »,
- Accompagnement du projet d'exposition temporaire proposé par l'Association en 2019 : « La tête de Frédéric III. Le retour ».

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables



2018 - Réaliser l'inventaire-récolement des collections et veiller à la cohérence du dispositif d'inventaire en administrant la base de données et en assurant la gestion des collections, et valoriser les inventaires

Contexte de l'action :

La mise en œuvre des inventaires et du récolement dans les musées des Vosges du Nord est basée sur un principe de mutualisation des personnels et l'utilisation d'un outil informatique partagé (ActiMuseo).

Ce travail sur les collections constitue une priorité et une étape préliminaire à l'élaboration du projet scientifique et culturel de chaque musée. Il est régi par la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France et encadré par une mission de « régie des collections » qui veille à la cohérence du dispositif et assure la gestion et la valorisation des inventaires à l'échelle du réseau.

Objectif :

- Mieux conserver, connaître et valoriser les collections des musées du réseau en :
 - . Etablissant le statut juridique des collections,
 - . Poursuivant l'inventaire informatisé et la numérisation des collections,
 - . Alimentant une base de données opérationnelle facilitant l'accès à l'information sur les collections et leur gestion,
 - . Assurant le récolement des collections ;
- Veiller à la cohérence des informations renseignées en formant et en encadrant les personnels amenés à saisir les données d'inventaire et de récolement ;
- Participer à la valorisation des collections par leur diffusion sur les sites internet.
- Accompagner les responsables des musées dans :
 - . La planification et la mise en œuvre du récolement décennal,
 - . La gestion des collections (suivi des mouvements...),
 - . Les actions de préservation des collections.

Bilan de l'action :

En 2018, les missions d'inventaire et de récolement des collections se sont poursuivies dans trois musées du réseau et ont été menées à bien par 2 ETP répartis entre chacun des sites :

- Maison de l'Archéologie – Niederbronn-les-Bains (récolement),
- Musée du Verre et du Cristal – Meisenthal (inventaire-récolement),
- Musée militaire et Erckmann-Chatrian – Phalsbourg (inventaire et récolement).

La base de données du Parc s'est enrichie d'un peu plus de 3 110 notices d'inventaire et de fiches de récolement depuis 2017, ce qui porte le nombre total de notices référencées sur Actimuseo à 59 222. Ces fiches sont illustrées par 79 206 photographies numériques réalisées dans le cadre des missions d'inventaire et de récolement.

Action 1 – Réaliser les inventaires et le récolement des collections

Niederbronn-les-Bains – Maison de l'Archéologie

La mission s'inscrit dans la suite du premier récolement décennal initié en 2016. En accord avec la Conservation, la DRAC et le SRA, la priorité a été donnée en 2018 à la finalisation du récolement des pièces exposées (salle B09) et à la poursuite du récolement des collections archéologiques conservées dans les réserves du musée.

Les opérations de récolement réalisées à la Maison de l'Archéologie sont allées au-delà d'un simple pointage tel qu'exigé par la circulaire du 27 juillet 2006 puisque la manipulation des objets a été mise à profit pour effectuer dans le même temps le marquage, la couverture photographique, la relocalisation et le constat d'état des pièces.

Missions secondaires

Le suivi climatique des espaces d'exposition et de réserves a été assuré par le relevé régulier de la température et du taux d'humidité relative.

En 2018, les 6 mois de mission dédiés aux collections de la Maison de l'Archéologie ont permis de récolement, photographier et marquer 2 659 items soit 1 654 dépôts et 1 005 items inscrits au registre d'inventaire du musée.

Le procès-verbal de récolement pour cette campagne a été rédigé et envoyé à la DRAC.

Meisenthal – Musée du Verre et du Cristal

Inventaire des collections

Le Musée du Verre et du Cristal a initié en 2017 l'intégration progressive de pièces produites par le Centre International d'Art Verrier (CIAV). Après validation par la Commission Scientifique Régionale d'Acquisition (CSRA), cette intégration s'est poursuivie en 2018 par les boules de Noël issues des lignes contemporaine et traditionnelle. De nouvelles acquisitions ont également été présentées en CSRA en 2018 puis inventoriées.

Des « dessins » industriels présentant les différents services produits par la Cristallerie Lorraine de Lemberg à la fin du XXème siècle ont été trouvés dans le grenier des réserves. Stockés en vrac dans de très mauvaises conditions de conservation, ces dessins se sont considérablement dégradés au fil des années. Après dépoussiérage, ils ont été classés en lots, conditionnés en pochettes et référencés en collection d'étude.

375 items sont inventoriés en 2018 soit 607 objets accompagnés de 718 photographies numériques.

Missions secondaires

- Préparation des dossiers pour la CSRA,
- Gestion des dons, prêts et dépôts,
- Impression et reliure du registre d'inventaire 1983 - 2017.

Chantier des collections

Le 13 juin 2018, la cérémonie de la pose de la première pierre lançait le chantier des travaux du Site verrier de Meisenthal. Le déménagement des collections du musée prévu initialement en 2020 a été avancé au début de l'année 2019 pour ce qui concerne les objets conservés dans le bâtiment des réserves.

Afin de lancer au plus vite le chantier des collections et organiser le transfert des œuvres dans des espaces de réserves temporaires, la Communauté de communes du Pays de Bitche, en accord avec la Ville de Phalsbourg et la Conservation des musées du PNRVN, a décidé de maintenir à Meisenthal le poste de chargé d'inventaire-récolement jusqu'au 31 décembre 2019.

Le chantier des collections a consisté en la réalisation de contenants mousse sur mesure pour les pièces les plus précieuses de la collection. La gobeletterie courante a été emballée et conditionnée dans des caisses Europe. Les manipulations effectuées à cette occasion ont permis de vérifier la présence des pièces au sein du musée, leur marquage et leur état de conservation. Les localisations ont été mises à jour sur la base de données Actimuseo. Grâce à l'informatisation de ces informations, les fiches de caisses ont pu être imprimées et associées aux contenants. Un tableau de suivi a également été édité et sera transmis aux transporteurs le moment venu (phase du déménagement, lieux de transit, numéro de caisse, numéro d'inventaire, valeurs d'assurance, etc.)

A l'issue de ce chantier des collections préparant la première phase du déménagement, 10 435 objets ont été conditionnés en 308 caisses.

10 435 objets sont récolés et reconditionnés dans le cadre du chantier des collections. Ces objets seront déménagés au début de l'année 2019 vers les lieux de réserves temporaires.

Le procès-verbal de récolement pour cette campagne a été rédigé et envoyé à la DRAC.

Phalsbourg – Musée militaire et Erckmann-Chatrian

Engagé dans l'inventaire et le récolement de ses collections depuis quelques années, le musée municipal de Phalsbourg est en passe de finaliser ces opérations. Le temps de travail dédié à cette mission (1 ETP) est assuré par deux agents du PNRVN dont les postes sont mutualisés avec la Maison de l'Archéologie de Niederbronn-les-Bains et le Musée du Verre et du Cristal de Meisenthal.

En 2018, la mission d'inventaire-récolement s'est concentrée sur la finalisation de la campagne dédiée aux plans et cartes en lien avec l'histoire de la ville ; à la poursuite de la campagne consacrée aux livres scolaires rassemblant des livres de lectures, de grammaire, d'orthographe, d'histoire et de géographie.

L'inventaire des objets exposés au musée s'est également poursuivi.

Missions secondaires

- Suivi des mouvements des objets déplacés dans le cadre du réaménagement de la salle Joinard. Cette salle a été repensée afin d'accueillir l'exposition du centenaire de la fin de la 1ère Guerre Mondiale. Les objets mis en réserves ont été démanéqués, reconditionnés. Les constats d'état ont également été rédigés à cette occasion,
- Poursuite du référencement des objets inscrits au registre d'inventaire papier,
- Traitement des objets sur lesquels il fallait encore statuer,
- Actualisation des plans de salle du musée,
- Suivi des demandes de prêts.

382 nouvelles notices sont générées sur le logiciel d'inventaire ainsi que 475 photographies.

Au moment de la rédaction de ce bilan, il reste encore sept mois de travail à effectuer au Musée militaire et Erckmann-Chatrian.

Action 2 – Veiller à la cohérence du dispositif d'inventaire en administrant la base de données et en assurant la gestion des collections et valorisation des inventaires

La régie définit une méthode d'inventaire et de récolement qui soit en conformité avec la loi sur les Musées de France. Elle encadre et forme les personnels amenés à mettre en œuvre cette méthode dans les 10 musées du réseau de la Conservation du PNRVN.

Elle administre la base de données Actimuseo et assure la numérisation et la gestion informatisée des collections à l'échelle du réseau. Elle participe à la préservation des collections muséales en formant les membres du réseau aux bases de la conservation préventive et en accompagnant les responsables et propriétaires des musées dans leurs projets visant la pérennisation des œuvres.

Administration de la base de données

- Veille informatique. Suivi des relevés d'incidents sur Actimuseo,
- Préparation à l'installation d'une nouvelle version du logiciel d'inventaire (Actimuseo V10) (demande de devis),
- Encadrement et suivi de la saisie des notices d'inventaire et du récolement sur le logiciel Actimuseo.

Valorisation des inventaires

- Poursuite du partenariat avec la formation MECADOC (Master 2) de l'UHA de Mulhouse sur le thème des inventaires et du récolement. En 2018, les étudiants ont été accueillis pour la 2ème année consécutive au Musée Français du Pétrole à Merkwiller-Pechelbronn pour travailler sur les objets de la collection. A la suite de cette journée, les étudiants ont bénéficié d'une formation à la saisie sur le logiciel Actimuseo assurée par le prestataire A&A Partners. Ils ont ainsi pu procéder à la saisie des fiches d'inventaire des 196 objets étudiés,
- Suivi du portail des musées du réseau développé à partir de l'application WebMuseo, www.musees-parc-vosges-nord.webmuseo.com,
- Réalisation de la maquette d'une version actualisée du site internet Webmuseo. Adaptation du graphisme pour insérer le nouveau site web du Parc.

Gestion et préservation des collections

- Suivi des mouvements sur la base Actimuseo dans le cadre des demandes de prêts (exposition, prises de vues, prises en charge ...),
- Transport des objets en Commission Scientifique Régionale d'Acquisition, aide à la préparation des dossiers d'acquisition,
- Participation à des actions de conservation préventive,
- Mise en œuvre du chantier des collections pour le déménagement des collections du Musée du Verre et du Cristal de Meisenthal : organisation, planification et encadrement du déménagement, rédaction d'un nouveau cahier des charges pour le transport, accueil des transporteurs, conditionnement des œuvres, suivi des mouvements, assurance, réunions suivi de projet...),
- Accompagnement du musée de Wissembourg : déménagement des collections vers les nouvelles réserves, traitement des collections par anoxie. Participation au comité scientifique organisé autour du projet d'acquisition du fonds Wentzel,
- Accueil du Musée de l'armée dans le cadre du récolement de ses dépôts conservés au musée de Phalsbourg,
- Rédaction des procès-verbaux de récolement.

Exposition collective

- Réalisation des prises de vues et scans pour l'exposition collective « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord ». Participation aux réunions de travail.



Wissembourg - traitement anoxie



Phalsbourg – réaménagement de la salle d'expo

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables

Contexte de l'action :

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a mis en place un dispositif mutualisé de Conservation bénéficiant aux musées volontaires regroupés en réseau et répartis sur le territoire. Ces musées, souvent de petite taille, proposent un projet d'exposition itinérante collective qui permettra de les faire connaître sur le territoire des Vosges du Nord, mais aussi au-delà dans les villes importantes de la nouvelle Région du Grand Est (Strasbourg, Metz, Nancy, Reims).

L'exposition « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord » posera la question des mobilités humaines, des innovations techniques et de leurs transmissions, mais aussi de l'imaginaire qui met en œuvre la vision d'un territoire et sa perception de l'ailleurs. L'exposition permettra de présenter des hommes d'ici et d'ailleurs qui ont façonné, à travers les siècles, le territoire des Vosges du Nord.

Objectif :

- Conquérir des nouveaux publics, notamment ceux qui ne visitent pas ou peu les musées,
- Donner une visibilité au réseau des musées regroupés au sein de la Conservation. Cette exposition collective participe à la volonté des élus, des musées et des acteurs culturels du Parc de construire un projet culturel commun du territoire. « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord » donnera une nouvelle vision de ce territoire et contribuera à sa connaissance et son rayonnement au-delà des limites du Parc. De plus, cette exposition permet :
- D'améliorer l'image et la cohésion du réseau de musées de la Conservation,
- de faire évoluer le réseau dans ses pratiques par la mise en place de projets collectifs de grande ampleur.

Bilan de l'action :

Rappel du synopsis dans ces grandes lignes

L'exposition « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord » posera non seulement la question des mobilités humaines, des innovations techniques et de leurs transmissions, mais aussi de l'imaginaire qui met en œuvre la vision d'un territoire et sa perception de l'ailleurs.

L'exposition permettra de présenter des hommes et des femmes d'ici et d'ailleurs qui ont façonné, à travers les siècles, le territoire des Vosges du Nord. 3 thèmes ont été définis qui comportent 8 modules d'exposition incluant du multimédia, des objets et des reproductions d'objets en 3D (si trop fragiles ou sensibles). Parmi les éléments de médiation retenus, signalons un jeu collaboratif à faire en autonomie par les visiteurs, des giphoscopes, etc..., un travail sur la signalétique, dont une borne indépendante de présentation sous forme de totem interactif annonçant la présence de l'exposition dans un secteur.

En 2018, après validation de l'APS et de l'APD, l'équipe a proposé les pistes scénographiques discutées et validées par les musées et la Conservation. Le commissariat d'exposition, assuré par la Conservation, a réalisé les propositions d'œuvres à exposer ainsi que la numérisation des œuvres trop fragiles.

La scénographie

La scénographie est signée Cynara Studio, elle s'inspire des malles de voyage.

La conception graphique

Le graphisme et les matériaux proposés sont dépouillés et rappellent le voyage en lien avec le thème des mobilités qu'aborde l'exposition.

Résultats et perspectives

L'exposition est dans sa phase de fabrication, notamment pour les prototypes de vitrines et de réalisation des modules interactifs et du jeu collectif. Le travail de fabrication des mobiliers, de soilage des objets et de réalisation des supports graphiques et de communication est en cours et sera finalisé pour sa première installation à Saverne en mars 2019.

L'itinérance

La Conservation a prospecté en 2018 de nombreux lieux d'exposition stratégiques : châteaux, médiathèques, centres culturels, grands musées, hall d'accueil de la Région, des Départements, etc..., possédant les infrastructures nécessaires à la bonne présentation de l'exposition mais également ouverts à tous dans l'espace public. L'objectif est d'organiser une itinérance sur 10 à 12 lieux en 2019 et 2020 selon un calendrier cohérent en termes d'implantation géographique. Le format de l'exposition sera modulable selon les lieux d'accueil. L'itinérance sera régie par une convention de mise à disposition de l'exposition.

Les contacts pris avec différents lieux pour l'accueil de l'exposition ont permis de sélectionner 4 structures dans les villes importantes du territoire comme Saverne, Haguenau, Bitche et dans la ville de Strasbourg à confirmer d'ici début 2019. L'itinérance en Allemagne n'est pas encore fixée et nécessite un surcroît de traductions et une impression spécifique de panneaux pour les volets principaux. Un budget supplémentaire est nécessaire à l'itinérance hors Alsace pour des traductions en anglais de l'ensemble des supports, demande de crédits réalisée pour 2019.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables



2018 - Développer l'expression et la participation de tous habitants en lien avec le patrimoine (Amuse-Musées)

Contexte de l'action :

La mission de médiation culturelle anime un réseau composé principalement de sites, musées et d'acteurs culturels volontaires [1] qui contribuent collectivement à transmettre aux visiteurs et spectateurs, habitants ou de passage, l'histoire du territoire des Vosges du Nord. En écho avec les objectifs M 1.4.1 – « Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens » et M 1.4.2 « Instaurer un débat permanent » - , fixés dans la charte de territoire entrée en vigueur en 2014, ses actions permettent de développer la participation de tous les habitants à la vie culturelle du territoire, en lien avec le patrimoine. Ainsi, elle permet la mise en place d'actions et de parcours d'éducation artistique et culturelle. Elle agit dans l'optique de faciliter l'accessibilité des publics éloignés de la culture et de lutter contre les inégalités dans les pratiques culturelles dans un contexte rural.

La mission de médiation culturelle assure de façon transversale un service de conseil et d'expertise permettant aux acteurs du patrimoine d'être accompagnés dans leurs projets de médiation touchant à l'accueil des publics (ex. formations, mise en place de supports) et participe ainsi à la construction du Projet culturel du territoire.

[1] Il regroupe une quarantaine d'équipements de découverte du patrimoine avec structure d'accueil (EDSA). Noyau dur de ce réseau, la Conservation mutualisée est en charge de 10 musées dont la plupart sont labellisés Musées de France. Ces équipements muséographiques, exemplaires pour le territoire, font l'objet d'un travail prioritaire (la mission de médiation culturelle dédie une partie de son temps à un volet « service des publics »).

Objectif :

- Elargir la participation à la vie culturelle de proximité,
- Développer l'accès à la culture et accompagner la diversification des publics du patrimoine et de la culture : jeune public, personnes en situation de handicap, scolaires, habitants, familles, acteurs économiques...,
- Fédérer les acteurs culturels (EDSA et Conservation mutualisée) autour de projets transversaux et originaux,
- Favoriser le développement des partenariats,
- Créer des outils et projets participant à l'innovation sociale, économique et culturel des acteurs volontaires.

Bilan de l'action :

Amuse-Musées 2018

En 2018, la mission Culture a mis en œuvre la programmation culturelle de la 14^{ème} édition. 19 sites/musées ont participé et 20 temps forts ont été programmés du 8 avril au 18 novembre, incluant un lancement de saison ouvert au public au Musée de la Poterie (Betschdorf).

Le Parc a reconduit le dispositif d'artiste associé en renouvelant le partenariat avec la designer Sonia Verguet. Les structures participantes en ont tiré les bénéfices suivants :

- Passerelle réaffirmée entre patrimoine et spectacle vivant,
- Renouvellement de l'image du musée qui devient lieu de création et de nouveauté,
- Mise en réseau d'artistes sur le territoire du Parc.

Du côté des publics, l'artiste associée était présente régulièrement au long de la saison ce qui a permis de donner un fil conducteur, une certaine visibilité et une « couleur » à l'ensemble de la programmation autour du thème du lien entre passé et présent : ateliers de création, parcours, performances, ...

La saison 2018 a été marquée par la participation du site de Wissembourg, actuellement fermé au public. La citadelle de Bitche a quitté le dispositif, tandis que le Musée Régional de l'Alsace Bossue de Sarre-Union a rejoint le réseau pour la première fois. L'année 2018 a été marquée une nouvelle fois par la forte implication des équipes professionnelles et bénévoles du réseau.

Deux micro-résidences ont été financées et accompagnées cette année : l'une au Musée Westercamp de Wissembourg où l'artiste Sonia Verguet a réalisé un jeu et une exposition à partir des collections du musée, l'autre à la Maison rurale d'Offwiller où Marine Froeliger a travaillé avec habitants et élèves du territoire sur le rite local du Schieweschlawe.

En chiffres

En 2018, l'opération Amuse-Musées a touché près de 900 visiteurs sur les 19 temps d'animations proposés. Ces chiffres incluent les temps de sensibilisation scolaire proposés dans le cadre d' « Un artiste dans ma classe ». Pour rappel, l'opération consiste à faire intervenir les artistes de la saison en amont des dimanches d'animation pour faire découvrir aux élèves leur travail et les inciter à venir au musée pour l'Amuse-Musées.

La majorité des enfants fréquentant les animations ont entre 6 et 12 ans et proviennent en majorité du Bas-Rhin. Cette tranche d'âge constitue en effet le public-cible de l'opération.

La fréquentation est en baisse par rapport à l'an dernier. Cet état de fait peut s'expliquer pour plusieurs raisons :

- Le changement en cours de saison du coordinateur de l'opération a engendré un temps d'adaptation qui a eu des conséquences sur son déroulement,
- La jauge d'enfants par ateliers imposée par les artistes pour des raisons de sécurité (15 enfants/atelier en moyenne),
- 2 spectacles seulement ont été programmés en 2018, alors que ces derniers présentent l'avantage d'avoir une jauge bien plus importante,
- Une communication web insuffisante et une diffusion des programmes papiers insuffisamment relayée localement.

Le nombre de visiteurs du site internet www.amusemusees.com est en légère augmentation, passant de 46 936 visiteurs à 47 400. La stratégie de développement de la communication numérique du Parc a permis une diffusion large via les réseaux sociaux, et notamment Facebook qui contribue à créer du trafic sur le site internet.

Eveil des Sens 2018

En 2018, le réseau des EDSA a poursuivi son travail pour améliorer l'accessibilité au patrimoine des Vosges du Nord, notamment à travers la coordination d'« Eveil des Sens », en collaboration avec le Musée Lalique. Cet événement s'est déroulé du 1er au 31 octobre 2018 sur l'ensemble des sites, musées, acteurs culturels volontaires du territoire élargi du PNRVN.

Cette année, la programmation a réuni 26 structures participantes, qui ont proposé 57 animations grand public et 18 animations « groupes ».

Le programme était marqué par la pluridisciplinarité : des visites, spectacles, ateliers, conférences et ciné-débats... et une ouverture croissante vers les sports et loisirs adaptés (randonnée en joëlette, tandem, escalade...).

En chiffres

1208 personnes ont participé à cette saison, dont 457 personnes en situation de handicap soit le double des effectifs de 2017. La mise en place d'une offre réservée aux groupes a eu un impact positif sur ce résultat.

Compte tenu des données recueillies par les sites participants, plusieurs éléments d'information sont ressortis :

- La majorité des participants provient du Bas-Rhin,
- La majorité des participants est en situation de handicap mental,
- 10 groupes sur 41 ont réservé via les tarifs proposés par l'association Tôt ou t'Art.

Faire vivre les partenariats et développer la formation du réseau

Nous avons poursuivi notre action vers les publics dits « fragiles » grâce à notre partenariat avec l'association « Tôt ou t'Art ». Ce réseau d'acteurs du champ médico-social et culturel s'est encore élargi à de nouvelles structures cette année avec notamment l'association Les Piverts qui a proposé plusieurs animations dans le cadre d'Eveil des Sens 2018.

Une 5ème édition du grand forum culturel annuel d'Alsace du Nord s'est déroulée à la Maison de l'Eau et de la Rivière le 27 juin 2018. Les professionnels des structures culturelles étaient à la disposition des professionnels des secteurs du social et médico-social tout au long de la matinée pour les renseigner sur leurs propositions et échanger sur le montage de projets culturels à destination des publics en insertion. En parallèle de forum, un « speed-dating » a été organisé pour impulser les rencontres entre professionnels et impulser des possibilités de co-construction de projets.

L'événement a rassemblé 27 professionnels du champ culturel et 29 professionnels du champ médico-social.

Le 29 novembre a été organisée une formation sur le thème des troubles DYS : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie... Cette formation, financée dans le cadre de l'opération, a été conduite par l'association Astuce DYS qui prodigue ses conseils aux musées, établissements scolaires, maisons d'édition qui en font la demande pour adapter leurs supports pédagogiques aux enfants souffrant de ces troubles. 8 référents du réseau en ont bénéficié.

Accompagner et former les partenaires dans la mise en oeuvre des projets d'EAC

Un artiste dans ma classe

Opération phare en 2017, le projet d'éducation artistique et culturelle « Un artiste dans ma classe ! », en lien avec la programmation Amuse-Musées, a été reconduit en 2018. Il permet de créer les conditions d'une fréquentation des sites et musées au-delà du temps scolaire. Ainsi, l'artiste associé à la saison et ses artistes invités sont intervenus en amont des dimanches d'animations dans les écoles et collèges du territoire qui se sont portés candidats. Des ateliers de sensibilisation et de pratiques artistiques étaient proposés avant les dimanches « Amuse-Musées ».

Quatre artistes sont intervenus sur six demi-journées planifiées sur le territoire dans quatre établissements d'école primaire. Le dispositif a ainsi touché près de 500 élèves d'école maternelle et élémentaire.

Projet "Land Art" à la Maison de l'Eau et de la Rivière

En 2018, un projet d'Education Artistique et Culturelle de plus grande envergure a été initié. Il réunit l'artiste Claude Braun, plasticien et vidéaste très engagé sur les questions environnementales, et deux classes de l'école élémentaire de La Petite-Pierre.

Le projet se découpe en deux temps : un temps d'intervention en classe sur plusieurs demi-journées pour découvrir le projet et la démarche artistique, et un temps de création in situ à la Maison de l'Eau et de la Rivière au Donnenbach.

Les enfants auront l'occasion de créer à la fois une œuvre personnelle et une œuvre collective à l'occasion d'un séjour de deux jours à la Maison de l'Eau et de la Rivière. Ce séjour se tiendra en 2019 et permettra aux deux classes de bénéficier, à la fois, de temps d'éducation à l'environnement conduits par l'animateur de la MER et de temps de création plastique.

L'œuvre collective a vocation à être exposée de manière pérenne à la Maison de l'Eau et de la Rivière, pour permettre aux classes accueillies d'approcher via l'art la question écologique.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens



2018 - Impulser et favoriser le développement culturel du territoire

Contexte de l'action :

La mission de développement culturel portée par le SYCOPARC a pour objectif de mettre la culture au cœur du projet Parc. Cela implique qu'elle soit étroitement liée à tous les autres domaines d'intervention du SYCOPARC, tout en couvrant un grand nombre de disciplines artistiques. Un des objectifs est également de favoriser la mise en réseau des acteurs locaux et institutionnels. Le SYCOPARC a, par ailleurs, un rôle important à jouer dans sa capacité à fédérer les initiatives locales, à favoriser l'évolution des approches culturelles (en permettant par exemple à la chaîne patrimoniale de s'exprimer pleinement) et ainsi d'ouvrir de nouveaux champs d'expérimentation.

Objectif :

- Affirmer la culture comme un élément de développement fort à la fois dans le projet de territoire porté par le SYCOPARC et par extension au cœur de la vie du territoire,
- Mettre en place des espaces, des expériences et des actions nouvelles répondant aux besoins actuels et futurs du territoire,
- Permettre, à travers la consolidation de la coopération des acteurs culturels, à l'ensemble des habitants et des visiteurs des Vosges du Nord de s'approprier davantage ces patrimoines, tant dans leur richesse, leur diversité que dans leur spécificité.

Bilan de l'action :

Favoriser l'émergence de projets culturels en milieu rural : Regards d'Artistes

Waldman Projekt par Francis Haas

Le projet de résidence 2018, intitulé « Imaginaire de la forêt en Vosges du Nord », est la première pierre posée du projet d'action culturelle WALDMANN. Il propose d'inciter les résidents, métiers et visiteurs du Parc naturel régional des Vosges du Nord à exprimer leurs Imaginaires de la Forêt pour témoigner que, pour eux, les forêts où ils vivent sont bien davantage que du bois à récolter. Pour en témoigner, ce projet prévoit d'effectuer en 2018-2019, un arpentage de la zone du Parc en enregistrant par des moyens numériques les témoignages et les signes les plus variés permettant de constituer un stock de données numérisées sur le patrimoine immatériel de la Forêt.

Elles seront sélectionnées et restituées sous la forme de Wunderbaum, arbre de pixels, d'images, de lumières, de sons et de paroles. Seront également écrits, à partir de ces données accumulées, 7 récits sur 7 hommes des forêts, sept personnages solitaires de WALDMAN dont les aventures seront à découvrir dans les bois sous la forme de 7 micro-crétions d'éco-théâtres.

En 2018, M. Haas a pu initier la première étape de son projet : la phase d'arpentage et de collecte de témoignages.

Feux Follets par Corinne Albrecht

Le lien entre nature et culture, au cœur de nos missions, a été renforcé via une seconde résidence afin de sensibiliser de nouveaux publics à la protection des milieux humides. Ce projet s'adresse aux résidents du Hochberg, à Wingen-sur-Moder, qui souffrent de polyhandicap.

La résidence a débuté en 2018 par un temps d'inspiration sur l'étang de Hanau et sa tourbière de Philippsbourg (57). L'artiste a initié une série d'ateliers de création plastique avec un groupe d'adultes, encadrés par Mme Bénédicte Wing, l'éducatrice spécialisée à la Résidence du Hochberg de Wingen-sur-Moder (67). Les travaux sont élaborés en priorité pour améliorer le cadre de vie des résidents, principalement présentés le long des baies vitrées à l'accueil.

Animer le réseau des Étoiles Terrestres

Cette année encore, plus de 150 000 visiteurs ont fréquenté les trois sites avec un taux de renvoi de près de 20 %. Cette stratégie de renvoi des visiteurs repose sur un système de bon de réduction distribué à l'entrée de chaque site pour les deux autres membres du réseau, mais est également renforcée par la programmation d'événements communs sous l'identité partagée des Étoiles Terrestres. L'année 2018 des Étoiles Terrestres a été rythmée par deux programmations événementielles communes :

- **Vive les vacances**, un programme original d'animations familiales autour des savoir-faire verriers se tenant le premier week-end des vacances d'été,
- **La période de Noël** lors de laquelle les Étoiles Terrestres construisent une programmation commune incitant à venir vivre la magie des fêtes de fin d'année sur les sites verriers.

Pour renforcer la visibilité du réseau à l'échelle nationale et internationale, plusieurs outils de communication presse ont été créés : dossier de presse, communiqués et voyages organisés sur des sites emblématiques.

Afin d'améliorer la visibilité des offres du réseau sur le web, le site internet des Étoiles Terrestres a été intégralement reconstruit. Pour créer ce nouvel outil, le réseau des Étoiles Terrestres a retenu après consultation l'agence de communication strasbourgeoise Grafiti. Le site internet sera mis en ligne d'ici le premier trimestre de l'année 2019 et une mise en lumière particulière sera organisée à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Arts.

Valorisation culturelle et touristique des zones humides (Interreg V)

6 parcs naturels régionaux se sont rassemblés en 2017 pour porter ensemble le projet européen Interreg-Itinérance aquatique – Valorisation culturelle et touristique des zones humides.

Le projet porte sur la valorisation des milieux humides à travers une approche touristique, culturelle et artistique et vise à proposer sur trois ans, de 2017 à 2019, une offre thématique commune aux 6 parcs naturels régionaux de la Grande Région, identifiable et accessible à un large public local et international.

De nombreuses actions en direction de publics complémentaires (grand public, scolaires, élus locaux, acteurs économiques du tourisme, scientifiques et gestionnaires de sites naturels) doivent contribuer à renforcer la connaissance des milieux humides et la responsabilité écologique de chaque individu pour la préservation des milieux naturels et de la ressource en eau.

En 2018 nous avons :

- Sélectionné la compagnie Luc Amoros pour une résidence artistique triennale sur le territoire. Nous avons commencé à planifier leurs différentes actions culturelles : ateliers-villages de création plastique, chant chorale, constitution d'une troupe de théâtre-amateur,... Un spectacle jeune public est en cours de cocréation avec plusieurs établissements scolaires. Les répétitions publiques permettent d'infléchir la direction que prend la création et de rebondir sur les réactions des enfants ;
- Organisé 5 ciné-débats sur le territoire, sur le thème des milieux humides : 3 projections grand public, et 2 en milieu scolaire ;
- Réhabilité le sentier d'interprétation de l'étang de Hanau (57) en travaillant avec la plasticienne-paysagiste Françoise Maire. Le nouveau sentier, esthétique et pédagogique, a été inauguré lors de la Grande Fête des Zones Humides, organisée le 25.08 à Philippsbourg ;
- Organisé la Grande Fête des Zones Humides le 25 août 2018 à l'étang de Hanau de Philippsbourg (57) qui a rassemblé plus de 1000 visiteurs sur la journée. Stands de sensibilisation, balades poétiques, concert, spectacle et petite restauration étaient au programme.

Valorisation du patrimoine minier des Vosges du Nord

L'opération est en cours et sera finalisée en 2019.



Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens



2018 - Maison de l'Eau et de la Rivière

Contexte de l'action :

La Maison de l'Eau et de la Rivière est un centre d'éducation à la nature et à l'environnement géré par le SYCOPARC. Elle propose des actions de sensibilisation des publics et d'éducation à la nature et à l'environnement portant principalement sur des thématiques prioritaires du Parc, telles que l'eau, la préservation des milieux humides, la connaissance et la bonne gestion des milieux forestiers.

Depuis le 1er janvier 2015, le SYCOPARC assure la gestion de l'ensemble du site du Donnenbach sous la forme d'un bail emphytéotique et d'une convention passés avec la Communauté de communes Hanau-La Petite-Pierre.

Objectif :

Proposer des actions d'éducation à la nature et à l'environnement permettant de mieux connaître l'environnement qui nous entoure, mais également de nous questionner sur notre place, nos liens, nos besoins et nos responsabilités sur celui-ci. Ces actions porteront plus précisément sur la connaissance et le rôle des milieux humides, les écosystèmes et la biodiversité sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord, sur le lien entre le territoire et les hommes qui l'habitent, sur notre responsabilité citoyenne et l'impact de nos actions sur les milieux et l'environnement.

Bilan de l'action :

En 2018, la MER a encadré 4 456 participants, correspondant à 2 803 journées-participants (64,4 % Bas-Rhin, 24,4 % Moselle, 8 % origine inconnue et 2,9 % Meurthe-et-Moselle).

La MER initie essentiellement des publics scolaires, ils représentent 79 % des journées-participants. L'étude de la fréquentation montre également une forte saisonnalité. En effet, le pic d'activité se situe entre les mois de mars et de juin. Les principales thématiques abordées sont : les milieux, l'eau domestique, l'art et la nature et enfin la faune et la flore.

Les nuitées sur le site sont une part importante de l'activité de la MER. Ainsi en 2018, nous dénombrons 590 nuitées (372 enfants et 218 adultes) réparties en 12 séjours.

La Maison de l'Eau et de la Rivière se positionne depuis quelques années sur l'accueil des personnes en situation de handicap et souhaite développer des initiatives dans ce sens. Notre structure a concrétisé cette volonté en 2018 en accueillant plusieurs séjours et groupes d'adultes et d'enfants handicapés. En effet, nous souhaitons répondre à un besoin légitime d'éducation à l'environnement pour la personne en situation de handicap qui se pose les mêmes questions sur son implication écologique et nous répondons à cette problématique en proposant un accueil adapté et des outils pédagogiques spécialisés. En outre, divers partenariats ont été mis en place pour développer des animations récurrentes dans des établissements spécialisés. Cet accueil représente 318 participants soit 160 journées-participants.

Durant cette année de nombreux projets ont été menés comme un PEJ à l'école de Wingen-sur-Moder sur les grenouilles ou un PEJ sur l'eau à l'école de Schoenbourg. Nous sommes également intervenus pour un PEAC à l'école de Rosteig. La MER a aussi participé au programme "Dehors les Vosges du Nord" co-porté par le PNR et l'association Les Piverts avec l'école de Wimmenau.

Les établissements d'enseignement supérieur reconnaissent également les compétences des techniciens de la MER et du SYCOPARC. Nous sommes intervenus pour des temps de formation pour les étudiants en BTSA GEMEAU d'Obernai lors d'un mini-séjour. Les élèves ont pu découvrir les spécificités des cours d'eau des Vosges du Nord, participer à un chantier d'aménagement ou encore découvrir quelques milieux humides emblématiques du territoire. Nous intervenons également pour des temps de formation pour des BPJEPS avec l'ARIENA et le Graine Lorraine.

Enfin, nous avons consolidé notre offre d'accueil de loisirs en proposant des semaines de centre aux familles du territoire. Cette année, la MER a accueilli 220 participants.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.4 - Favoriser un projet pédagogique partagé

2018 - Améliorer le lien entre le territoire et sa jeunesse

Contexte de l'action :

La sensibilisation des publics aux patrimoines naturels et culturels est une mission fondamentale du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Les enfants et les adolescents, en tant que futurs acteurs et ambassadeurs de ce territoire d'exception, en sont un des publics prioritaires.

Depuis 2014, le SYCOPARC renforce le volet scolaire de cette mission à travers son action concertée en matière d'éducation au territoire. Pour cela, il s'appuie sur les leviers que sont le réseau des structures d'Education à la Nature et à l'Environnement, les écoles et les 24 établissements secondaires implantés sur le périmètre élargi du Parc.

Objectif :

L'objectif est de mettre en contact un maximum d'élèves avec le projet Parc, ses enjeux et les spécificités du territoire dans lequel il vit.

- Renforcer les relations entre le SYCOPARC et ses partenaires éducatifs (établissements scolaires, associations Education à la Nature et à l'Environnement),
- Sensibiliser davantage les jeunes aux particularités des territoires dans lesquels ils vivent et évoluent,
- Développer des projets éducatifs communs et nouveaux.

Bilan de l'action :

Opération 1 : dehors les Vosges du Nord !

Environ 250 enfants issus de 12 classes des écoles maternelles des communes de Lohr, Drulingen, Eschbourg, Wingen-sur-Moder, Wimmenau, Diemeringen, Rahling, Soucht, Rimling, Dossenheim-sur-Zinsel. Soit 132 séquences d'animation d'une demi-journée. Environ 150 enfants issus de 6 classes des écoles primaires de Diemeringen, Drachenbronn, Harthouse, Waldhambach et Wissembourg. Soit 66 séquences d'animation d'une demi-journée.

Opération 2 : sensibilisation 6ème

25 demi-journées d'animation pour 25 classes des collèges de Ingwiller, Niederbronn-les-Bains, Bitche, Wissembourg, Lemberg et Bouxwiller. Ces séquences ont notamment abouti à des projets scolaires (dont 1 projet transfrontalier, 1 projet éolienne, 1 projet eau et 1 projet biodiversité) animés par les animateurs du REEVON, le réseau d'éducation des Vosges du Nord.

Sur ces 2 opérations, le Parc a permis, à travers plus de 200 séquences d'animation, à plus de 1 000 scolaires des Vosges du Nord, de bénéficier d'actions de sensibilisation aux patrimoines et à la nature.

Opération 3 : partenariat avec l'Education Nationale

- création d'un second espace internet dédié sur le site de la DAAC de l'académie de Nancy-Metz et approvisionnement régulier.
- mise en place de 2 formations et de productions documentaires pour les enseignants : Patrimoine Industriel des Vosges du Nord et trame verte et bleue.
- mise en place d'une nouvelle convention de partenariat avec l'académie de Strasbourg permettant de reconnaître notamment les partenaires éducatifs du SYCOPARC



Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.4 - Favoriser un projet pédagogique partagé



2018 - FS Partenariat avec l'Education Nationale et réseau des acteurs éducatifs des Vosges du nord

Contexte de l'action :

Le territoire des Vosges du Nord se trouve à cheval sur 2 académies, Strasbourg et Nancy-Metz. Fort de conventions de partenariat signées avec les 2 académies ainsi qu'au niveau national, le SYCOPARC bénéficie de décharge d'enseignants mis à disposition. Le partenariat permet de faciliter l'interaction avec les enseignants, les établissements et les partenaires du territoire pour mettre en œuvre l'éducation au territoire avec le public scolaire jeune et les enseignants.

Bilan de l'action :

Partenariat avec l'Education Nationale :

Au delà des rencontres régulières avec les personnels éducatifs des écoles, collèges et lycées du territoire élargi du Parc, les rectorats et les inspections académiques permettant à la fois de répondre aux attentes pédagogiques et à la sensibilisation des actions et des missions du Parc, nous avons cette année :

- Créé un second espace internet dédié sur le site de la DAAC de l'académie de Nancy-Metz et approvisionnement régulier,
- Conçu, organisé et animé 2 formations de productions documentaires pour les enseignants : Patrimoine Industriel des Vosges du Nord et trame verte et bleue,
- Mis en place une nouvelle convention de partenariat avec l'académie de Strasbourg permettant de reconnaître notamment les partenaires éducatifs du SYCOPARC,
- Participé aux différents comités de pilotage académiques.

Réseau des acteurs éducatifs

- Montage de projets communs avec les 6 parcs du Grand Est : charte de l'éducation à l'environnement dans le Grand Est, participation à la mise en place des conventions d'objectifs et des appels à projets régionaux...,
- Convention partenariale avec le GESCOD sur le dispositif association et scolaires pour les ODD,
- Animation et développement du partenariat avec les 5 structures d'éducation à l'environnement des Vosges du Nord : création de séquences et de projets d'animation en lien avec les missions du Parc (naturalité, transition énergétique, alimentation...),
- Participation aux comités techniques du Programme Lynx Massif des Vosges, des cahiers de l'ARIENA,
- Réseau des chargés de mission culture/éducation des PNR de France : participation à la rédaction des conventions avec les ministère de la culture et de l'environnement.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.4 - Favoriser un projet pédagogique partagé

Vie du Sycoparc



2018 - Activités du Conseil scientifique et Programme Cadre de Recherche

Contexte de l'action :

Le Conseil scientifique du SYCOPARC a vocation à conseiller, orienter certaines décisions relatives au programme d'actions du SYCOPARC et organiser la recherche, le monitoring et l'information sur les travaux scientifiques réalisés sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Le territoire des Vosges du Nord a défini ses orientations de gestion, qui relèvent d'actions coordonnées dans le temps, dans sa Charte. Il est important que des recherches planifiées, s'inscrivant dans une logique de long terme, éclairent ces orientations de gestion. Cette démarche a abouti à la rédaction d'un Programme Cadre pour la Recherche (PCR).

Objectif :

- Développer des projets de recherche au service de la compréhension des évolutions du territoire,
- Partager l'information avec les habitants et acteurs.

Bilan de l'action :

Le Conseil scientifique s'est réuni deux fois le 27 janvier, le 29 juin et le 10 novembre il a organisé un séminaire ouvert aux élus du Parc et aux chargés de mission sur le thème suivant : Le Parc naturel régional des Vosges du Nord : un territoire autonome ? Le Conseil a un nouveau président en la personne de Max Bruciamacchie, enseignant-chercheur à AgroParisTech Nancy. Certains membres du Conseil se sont réunis à Strasbourg à la demande du président du Conseil le 13 décembre pour donner une suite au séminaire d'avril et voir comment utiliser les données de l'observatoire du Parc pour analyser la pertinence d'un travail approfondi sur les sujets tels que l'agriculture, l'énergie ou la forêt. Le samedi scientifique a eu lieu le 10 novembre sur le thème "Paysages. Usages et représentations" à la Grange aux Paysages.

Le volume 19 des Annales scientifiques de la Réserve de Biosphère Transfrontalière a été publié et diffusé en automne 2018, 200 exemplaires côté français et 200 exemplaires côté allemand. Le sommaire interactif et les articles téléchargeables en PDF sont sur le site web du Parc. Ce volume 19 comprend 11 articles (6 en français et 5 en allemand) sur des thèmes variés : eau, forêt, faune (chauves-souris et insectes), flore, myxomycète, histoire, tourisme durable



Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.3 - Accompagner la compréhension des évolutions du territoire

2018 - Réaliser des supports de communication adaptés aux différents publics : élus, habitants et visiteurs

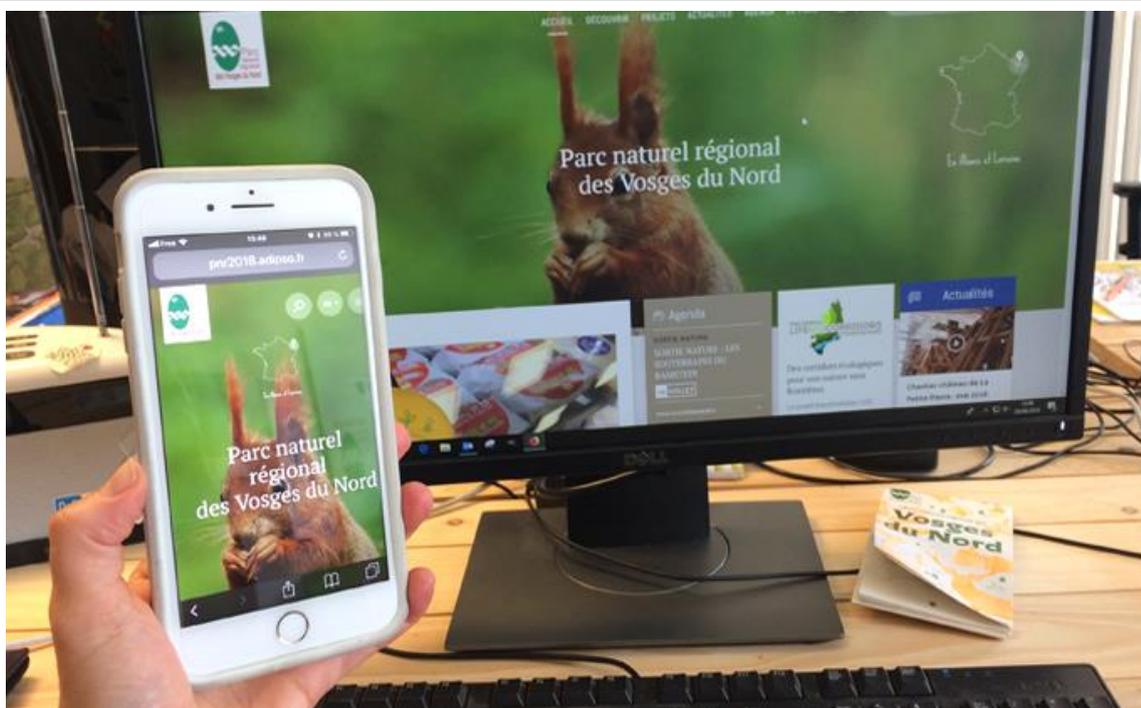
Contexte de l'action :

Dans sa Charte renouvelée, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a réaffirmé sa volonté d'associer l'ensemble des habitants de son territoire à sa démarche d'excellence. Du simple citoyen à l' élu local ou au sénateur, de l'agriculteur au verrier, de l'artisan au maître d'école, tout le monde doit se sentir à la fois concerné et impliqué dans le projet « Parc ». Dans cet objectif, une communication pertinente et performante est une condition nécessaire. Nos cibles doivent savoir qu'elles résident ou travaillent dans un Parc, elles doivent mieux le connaître, savoir ce que le Parc peut faire pour elles et ce qu'elles peuvent faire pour le Parc.

Objectif :

- Donner plus de visibilité aux actions menées par le Parc,
- Maintenir et renforcer les liens avec les élus, les habitants, les différents partenaires,
- Informer les visiteurs sur l'offre de découverte du territoire.

Bilan de l'action :



Le nouveau site web du Parc naturel régional des Vosges du Nord a été lancé en juillet

Tout beau, tout neuf site web du Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNR Vosges du Nord). Il a été conçu avec une approche journalistique : des articles courts et nombreux pour démontrer la diversité du champ d'actions du PNR, qui sont complétés par des informations pointues et techniques via des liens (PDF, sites, bilans, données techniques...). Ce site est le vaisseau amiral de la communication du Parc, il se doit d'être le plus exhaustif possible sur les projets, une mise à jour régulière s'impose.

La page d'accueil du site se construit sur 3 écrans :

Ecran 1 : les actualités : A la Une, agenda et dates à venir, un projet phare, les actualités via Facebook, un zoom sur...

Ecran 2 : volet touristique / découverte du territoire : 2 sites et musées s'affichent de manière aléatoire + une carte interactive pour situer les équipements touristiques, le patrimoine naturel & bâti... les structures pour séjourner (cette rubrique n'est pas finalisée car elle est en lien avec le marquage Valeurs Parc Naturel Régional qui se mettra en place en 2019). Sous la carte : 3 entrées directes sur les sites incontournables des Vosges du Nord, une entrée sur les hébergements (en cours) et une entrée directe sur le site dédié à la randonnée : randvosgesdunord.fr

Ecran 3 : affichage aléatoire des projets du PNR

Ecran 4 : la galerie de photos/vidéos

Ecran 5 : le pied de page : avec un menu secondaire : espace presse, le centre de ressources, les offres de stages et d'emplois, les marchés publics, les appels à projets, les délibérations et arrêtés, et des raccourcis vers l'agenda et l'équipe. La liste des partenaires, la photothèque, les mentions légales, le logo du Parc et les newsletters numériques.

Le site permet de découvrir le Parc naturel régional des Vosges du Nord sous de multiples aspects :

- Une rubrique « Découvrir » pour couvrir le volet touristique : les incontournables, à voir, à faire, séjourner (en cours de sélection), les offices de tourisme, les « vaut le détour » (périmètre élargi du Parc),
- Les projets, les actions sur le terrain. A ce jour, une soixantaine d'articles est publiée – il sera possible de les classer et trier par thème et par lieu,
- La rubrique « Actualité » est un « social wall », les informations que nous publions sur nos réseaux sociaux (Facebook & Instagram) remontent dans cette page. Certaines actualités feront l'objet d'un article plus poussé dans la rubrique « Projets »,
- L'agenda du Parc est la mise en avant des 150 dates propres au Parc (Amuse-Musées, Jetons-nous à l'eau, Ciné-débat, Eveil des Sens, Printemps du Patrimoine, Habiter Autrement...). Ces animations sont saisies dans les BDD LEI (Alsace) et SITLOR (Lorraine) pour une visibilité sur + de 150 sites web. L'agenda Parc est complété mensuellement par une sélection de quelques centaines de dates de nos partenaires et collaborateurs (associations nature, réseaux des structures culturelles, animateurs bénévoles, offices de tourisme...),
- La rubrique Parc qui présente la structure (chiffres-clés, Comité syndical, délégués du Parc, Conseil scientifique, Observatoire du Territoire, Réserve Transfrontalière de Biosphère, l'équipe technique, les communes du Parc).

Mis en ligne le 31 juillet 2018, après 2 ans de chantier, l'ancien site a été archivé pour lui faire place nette. Il a été entièrement repensé et a demandé aux chargés de mission de se pencher sur les nouveaux contenus à proposer. Adaptable aux formats de tablettes numériques et smartphones, il est géré en interne via le CMS Wordpress. Une partie de l'équipe technique a été formée à l'écriture pour le web et sera formée à l'utilisation du back office pour pouvoir créer au fil de l'actualité du Parc de nouveaux contenus.

Statistiques de janvier à décembre 2018 :

- Les 18-34 ans sont les plus nombreux à utiliser le site : 58,33 % des utilisateurs,
- 45,85 % sont des femmes et 54,15 % sont des hommes,
- 38 000 utilisateurs - 45 000 sessions,
- Durée de la session : 2 mn 02,
- Origine des internautes : 48 % France, 21 % Allemagne, 14 % anglophones,
- Appareils utilisés : ordinateur fixe : 67 %, mobile : 25 %, tablette : 8%,
- Centres d'intérêts des internautes : 9 % : sports, rando, course, cyclisme, 4 % informatique et électronique, 3 % alimentation, 2 % voyages et destinations touristiques.

L'édition annuelle du Carnet du Parc :

Pour les supports imprimés :

- 21 000 brochures du Carnet (148 pages),
- 8 000 cartes postales,
- 100 affiches d'appel,
- 500 autocollants « A consulter sur place » pour les carnets déposés dans les salles d'attente des Vosges du Nord et les villes-portes.

Tous ces documents ont été diffusés par 2 prestataires sur le territoire du Parc, en plusieurs vagues dans les villes-portes et les villes périphériques, sur Strasbourg et environs, et au-delà (Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle). Ils sont également distribués lors d'événements, salons, en conclusion d'une sortie... Près de 100 points de dépôts ont été assurés.

Pour les internautes :

- Le Carnet du Parc est consultable et téléchargeable sur le site du Parc,
- Sur Facebook.com/parcvosgesnord, les sorties sont publiées et illustrées,
- Toutes les sorties et manifestations ont été renseignées dans le LEI (base de données touristique régionale) qui alimente plus de 150 sites internet.

Les chiffres des sorties

Cette année, le Carnet imprimé a proposé une sélection d'environ 500 sorties Nature – Culture – Architecture, dont la plupart sont gratuites. L'ensemble de l'offre consultable sur le site est au-delà des 700 animations.

Sur 136 sorties renseignées (chiffres arrêtés au 15 novembre 2018) :

- 4 278 participants : en moyenne 31 personnes par sortie
- 20 animations / Amuse-Musées : 367 participants sur 16 animations renseignées
- 6 animations / Habiter Autrement : 468 participants
- 8 stages / Mettez la main à la pâte : 88 participants
- 12 animations / Jetons-nous à l'eau : 82 participants sur 5 animations renseignées dont 3 annulations
- 17 animations / Jardiner pour la biodiversité : 530 participants sur 13 animations renseignées
- 9 ciné-débats : 725 participants sur 8 ciné-débats renseignés (225 grand public / 500 scolaires)
- Eveil des Sens / 55 animations : 1 119 personnes
- 11 animations / Réserve Naturelle des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche : 1 304 participants
- Marchés Paysans Transfrontaliers : 7 marchés
- 6 animations Maison de l'Eau et de la Rivière : 51 participants sur 4 animations renseignées dont 2 annulations

Temps forts :

- Dimanche 3 juin : Rallye nature à Sturzelbronn (350 personnes)
- 8 juin : Le Printemps du Patrimoine (405 visiteurs)
- 16 juin : Fête autour de l'abeille (150 personnes)
- Samedi 25 août 2018 / Grande Fête des Zones humides à Philippsbourg (800 à 1 000 personnes)
- Dimanche 23 septembre 2018 / Fête de l'eau au Fleckenstein (230 personnes)
- Octobre 2018 : Eveil des Sens (1 119 personnes)

5 annulations :

- 2 mai / Musique en famille
- 4 juillet / Découverte botanique et gastronomique
- 21 juillet / Restaurons nos rivières
- 29 septembre / Aidons les truites et les chabots... tout s'ensable !
- 27 octobre / Fauche qui peut

Les animateurs du carnet du parc ont été invités à participer au rallye nature du 3 juin.

Les newsletter numériques

L'édition des agendas numériques mensuels

Sur la base de l'agenda sélectionné pour le carnet du parc, une newsletter « agenda » est publiée tous les débuts de mois d'avril à novembre et donne à l'abonné une sélection de sorties sur le territoire.

La lettre d'information Actualités du Parc

La lettre d'information numérique est éditée 2 fois par an via la plateforme on-line Mailchimp. Diffusée en juillet et décembre par mail aux élus, aux partenaires permanents du Parc, aux inscrits à la newsletter, elle présente les différents projets en cours et renvoie sur le site du Parc. Près de 4 000 personnes sont destinataires des lettres d'information numérique.

Les e-mailings pour informer d'un rendez-vous particulier

En 2018, nous avons envoyé 25 e-mailings à des publics différents (comité syndical, maires, délégués, réseaux des programmes du Parc, abonnés,...)

Communication dans les bulletins municipaux

Pour améliorer la visibilité du Parc et développer les échanges avec les communes, une vingtaine de communes réservent dans leur parution municipale (bulletin, lettre d'infos...) un espace allant d'1/2 page à la pleine page au Parc. Les quiz se sont enrichis d'un 3ème jeu et 1 article prêt à l'emploi a été proposé. Certaines communes relayent également sur leur page Facebook des infos Parc, axe à développer.

Relation avec les médias

Les communiqués de presse, les relations presse

Préparation, envoi, suivi et relance des communiqués de presse : carnet du parc, amuse musées, observatoire des oiseaux, objets design, chantier château, expo design & savoir-faire, sanctuaire de nature, rallye nature, 20 ans de la RNN, printemps du patrimoine, boutiques des Vosges du Nord, parlement du lynx, lucane cerf-volant, montgolfière, inventer les espaces de travail de demain, Eveil des sens, nouvelle direction du parc, nouvelle coordinatrice à la MER, Plan alimentaire territorial, plantation participative Life biocorridors, liste verte UICN.

Télévisions locales, régionales, nationales

- Participation à l'émission en alsacien « A gueter » de France3 Alsace, courte séquence sur la restauration du château de La Petite Pierre
- Coordination d'interviews et reportages sur les télévisions locales, régionales, nationales : Sur télé Mozaïkcrystal : Y. Muller sur la biodiversité dans les Vosges du Nord, R. Jacob-Bauer pour son nouveau poste de directrice du Parc,... Sur France3 Lorraine : L. Duchamp pour les 20 ans de la RNN. Sur TF1 : reportage sur le printemps du patrimoine pour le 13h de J-P. Pernaud. Sur TV3V : captation du samedi scientifique,...

La presse quotidienne régionale

- Les différentes éditions des DNA : Sarre-Union, Haguenau, Wissembourg, Strasbourg et le Républicain Lorrain, édition de Sarreguemines, Metz, Nancy sont destinataires des communiqués de presse et font l'objet de nombreux articles consultables sur demande auprès de l'assistante Communication. 234 articles dans les DNA & le Républicain Lorrain en 2018.

Les magazines

- Contribution à des articles dans différents magazines régionaux, nationaux : Magazine de la Fédération des Parcs, Feuille de menthe, Zut, Poly, Montagne des Vosges, visite de presse de Télérama sur les tourbières et rochers, La Croix, Bois International,... ;
- 10 achats d'espaces dans différents magazines : Montagne des Vosges, Spectacles, Zut Strasbourg, Poly, pour le Carnet du Parc, pour le site randovosgesnord.fr

Les radios

- Mise en place d'un partenariat avec 4 radios locales pour diffuser toutes les semaines de mars à novembre l'agenda hebdomadaire des sorties du Parc. Création, diffusion, suivis de plusieurs messages radios sur Est FM, Radio Studio1, Radio Mélodie, Radio Liberté pour les boutiques du Parc, Marchés Paysans Transfrontaliers, Rallye nature, Itinérance aquatique, Agenda du Parc...)
- Mise en place de jeux radio sur FIP pour Amuse-musées et le rallye nature.

Aide à la visibilité des projets Parc 2018 : supports de communication + communiqués de presse + relais web (site + Facebook + radios) + tous autres supports de communication utiles à la promotion du projet :

Sortie nature avec l'Association des Piverts : Flyer dans la forêt du Fleckenstein, panneaux d'information de l'observatoire des oiseaux de Baerenthal, LIFE lynx : posters, cartes postales, brochures 12p, t-shirts, médaillons, site internet, LEADER montgolfière Vosges du Nord, Boutiques des Vosges du Nord, panneaux du sentier de découverte de l'étang de Hanau, Rallye nature, Itinérance aquatique, Samedi scientifique, Pique-nique des Parcs,...

Les réseaux sociaux

Facebook @parcvosgesnord permet au Parc de développer sa communication grand public, de relayer son actualité et son calendrier d'animations, de créer des interactions avec nos partenaires. Dans la continuité des années précédentes : en 2018, nous avons poursuivi le rythme de 4-5 publications par semaine (création de contenus et/ou partage de publications via à la veille sur les pages de nos partenaires).

Fin 2018 : 3 800 personnes suivent la page du Parc soit une progression de 40 % sur 1 an (2 700 en 2017).

- Sponsorisation de plusieurs publications (achat de pub facebook), en géo-localisant et ciblant un profil type.

- En 2018, le prestataire spécialiste du web.2 a été reconduit. Il accompagne le Parc pour la stratégie numérique sur les réseaux sociaux, la mise en place de publications sur Facebook et via Mailchimp.

- Des partenariats ont été mis en place avec des pages Facebook qui réunissent plusieurs dizaines de milliers d'abonnés (@alsace.region, @massifdesvosges, @tourismelorraine, @moselletourisme, @toutlebasrhin, @strasbourg.eu,...).

Twitter : en 2018, les publications Facebook sont relayées automatiquement vers Twitter.

Instagram @parcvosgesnord est alimentée 1 fois par semaine, est passée de 143 fin 2017 à 632 abonnés fin 2018, soit une progression de 344%. Le thème de 2018 : illustrer chaque commune du Parc avec une « belle photo » accompagnée d'une série de hashtag choisis et dont la notoriété a été vérifiée. Installation du #vosgesdunord, vu env. 5000 publications fin 2018

YouTube : mise en ligne de 7 nouvelles vidéos sur la chaîne du Parc (A vol d'oiseau, teaser Amuse-musées, objet design musée, écrevisses des torrents, #proudtoshare, fête des zones humides, vœux).

Les vidéos

- Participation à l'opération #proudtoshare du programme MAB de l'UNESCO : création d'une vidéo de présentation de la RBT Vosges du Nord-Pfälzerwald avec Fiona Gajowski. La vidéo a été sélectionnée parmi la 60aine produites pour une projection à New York et à Sumatra lors d'évènement de l'Unesco.

- Création de 6 vidéos (45'') pour la page Facebook du Parc sur le suivi du chantier du château de La Petite Pierre avec Thomas Lincker

- Publication de 26 vidéos sur Facebook

- La vidéo « A vol d'oiseau » comptabilise + de 60 000 vues

Conseils et relais d'infos des partenaires :

Les Piverts, La Grange aux paysages, les musées, le Club Vosgien, festivals, ASMA...

Jury du concours photo Itinérance aquatique

Iconographie

- Alimentation régulière des thématiques Parc et gestion de la nouvelle photothèque, acquisition de photos chez Jean Isenmann, Tristan Vuano, istock,

- Session photos avec Bartosh Salmanski sur les thèmes : portraits M. Weber, R. Jacob-Bauer, E. Brua – Jardiner pour la biodiversité : Rosteig, Lohr et La Petite Pierre – Scierie Wagenheim à Goetzenbruck, chantiers Life Biocorridors à Obersteinbach et Niedersteinbach

Papeterie

- Mise à jour de la papeterie du Parc et création du LIFE Biocorridors (cartes de visite, entêtes, pochettes,...)

Présence Parc sur évènements populaires

- Animation d'un stand parc le 8 avril au Marché de printemps de Neuwiller-les-Saverne, et le 6 mai à la Fête des jardiniers à Weinbourg. Actions à poursuivre en 2019, c'est dans ces manifestations locales, en sensibilisant les habitants que nous améliorons aussi la notoriété du Parc.

Stage com

Recrutement d'un stagiaire web de mars à août en renfort pour la mise en ligne du site web, une aide précieuse.

Signalétique & Goodies

- Reconstitution du panneau PNRVN « randonnez découvrez » sur l'hippodrome des Laurentides à Lemberg

- Création de 1 000 gourdes vertes en alu marquées J'aime Vosges du Nord

Le rapport d'activité

Le "Rapport d'activité 2017" du SYCOPARC a été publié sous forme de PDF téléchargeable et consultable sur le site du Parc.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M.0.0.1- La communication

2018 - Soutien à l'investissement du SYCOPARC

Objectif :

Permettre au SYCOPARC de procéder aux investissements nécessaires à son bon fonctionnement, à l'amélioration des conditions de travail et de sécurité des agents et à la diminution de ses charges courantes.

En 2018, les investissements portaient sur :

- Le remplacement d'un véhicule de sa flotte automobile,
- La réalisation d'un stand de promotion et de médiation autour du Parc,
- L'acquisition de matériel de terrain (GPS...),
- L'acquisition de matériel pour l'amélioration de la sécurité des agents,
- Autres dépenses d'investissement.

Bilan de l'action :

En 2018, conformément aux orientations de la fiche action, le SYCOPARC a engagé avec le studio CYNARA un travail de conception/création d'un stand de promotion du Parc. Le stand, qui sera livré en 2019, intégrera les éléments suivants :

- 1 présentoir à documents (flyers, cartes, dépliants...) qui pourra être greffé aux autres pièces de mobilier,
- 1 caisson d'intimité verrouillable pour la personne chargée de tenir le stand,
- Entre 2 et 3 kakémonos sur mesure,
- Des tréteaux sur mesure (au moins 2 bas pour les assises et 1 haut pour le comptoir),
- 1 comptoir, espace de discussion,
- 1 support / mini-comptoir pour poser une tablette numérique,
- 2 assises,
- Solution de protection du mobilier et de déplacement (conditionnement, emballage réutilisable...).

Afin d'harmoniser les outils de communication à l'échelle du territoire, le stand Parc a été proposé aux 6 Offices de Tourisme du territoire. Après avoir finalisé la phase de conception en 2018, l'année 2019 sera consacrée à la fabrication et la livraison du mobilier.

Le SYCOPARC a également procédé à l'acquisition d'un véhicule, au renouvellement d'une partie du matériel informatique devenu obsolète et à l'acquisition de divers petits matériels nécessaires à la bonne conduite des missions.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M 0.0.3 - Gestion administrative / Vie d'équipe et des instances

Bilan

Les élus du SYCOPARC et du territoire se réunissent régulièrement dans ses instances pour débattre, définir les politiques et assurer le suivi de la mise en œuvre de la Charte.

- Le Comité Syndical s'est réuni à 5 reprises en 2018.
- L'Exécutif, composé du Président et de quatre Vice-Présidents, assure le suivi de la mise en œuvre des décisions prises. Il s'est, quant à lui, réuni 15 fois en 2018.
- L'Assemblée Générale regroupant les 111 communes, les Communautés de communes et les partenaires a été organisée le 30 juin 2019 à Hottviller (57).

La coopération transfrontalière

Une réunion du comité de coordination s'est tenue le 5 février. Deux réunions du groupe transfrontalier sur la biodiversité ont eu lieu le 23 avril et le 26 octobre. Afin de préparer l'examen périodique du classement Réserve de Biosphère et Réserve de Biosphère Transfrontalière, une journée de rencontre entre les équipes du Pfälzerwald et des Vosges du Nord a eu lieu le 15 octobre 2018. Cette journée a permis de partager les enjeux et objectifs et pistes d'actions à 10 ans. Depuis, des réunions mensuelles sont organisées en comité directeur des deux réserves.

La coopération internationale

Lors de la réunion annuelle à Kampinoski (Pologne) du 31 janvier au 2 février 2018, de nouveaux sujets de coopération ont émergé : sur la prise en compte des chauves-souris dans l'habitat et sur l'eau. Venue de deux membres de l'équipe du Parc National de Kampinoski dans les Vosges du Nord en juin 2018 pour découvrir nos actions sur les démarches participatives.

Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique s'est réuni à 3 reprises : 27 janvier, 29 juin et 10 novembre. A l'occasion de ce dernier Conseil, un samedi scientifique sur le thème de la Transmission du Paysage a également eu lieu.

Il a également organisé un séminaire le 13 avril réunissant les membres du Conseil scientifique et l'équipe du Parc autour de la question "Le Parc naturel régional des Vosges du Nord : un territoire autonome ?".

Le budget 2018

Le financement de l'action du SYCOPARC se matérialise par :

Un budget de fonctionnement permettant de financer :

- L'équipe technique de base, chargée de l'animation des politiques de la Charte,
- Des missions spécifiques dans le cadre de conventions particulières, telles que Natura 2000 et la gestion de la Réserve Naturelle des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche.

Ce budget s'est élevé en 2018 à 1.612.335 €.

Structure de mission, le SYCOPARC a la particularité d'avoir un budget de fonctionnement dans lequel la masse salariale représente 81,59 %.

Son financement est assuré grâce aux participations statutaires versées par les collectivités membres du SYCOPARC, complété par une contribution de l'Etat.

Le SYCOPARC dispose également :

- D'un budget annexe pour la gestion du site d'éducation à l'environnement "la Maison de l'Eau et de la Rivière du Donnenbach". Le budget consacré à la gestion de ce site s'élève à 232.090 €,
- D'un budget annexe consacré au dispositif de la Conservation des musées du Parc d'un montant de 224.370 €,
- D'un budget pour l'organisation du Festival "Au Grès du Jazz" d'un montant de 335.500 €.

Un budget pour la mise en œuvre du programme d'actions 2018 :

Annuellement, un programme d'actions, s'inscrivant dans les objectifs de la Charte et du programme pluriannuel, est arrêté par le Comité Syndical. Les actions relevant du SYCOPARC font l'objet d'un budget particulier. En 2018, ce budget était de 2.262.089 €.

Le programme d'actions 2018 a été financé par :

- La Région Grand Est et le Département du Bas-Rhin dans le cadre d'un programme d'actions pluriannuel,
- Le Département de la Moselle,
- Les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est,
- Les Directions Régionales des Affaires Culturelles Grand Est,
- Les Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt Grand Est,
- La convention du Massif Vosgien,
- L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,
- Les communes et les communautés de communes,
- Quelques partenaires privés (GRT Gaz, Associations ...).

Ont également participé au financement de ce programme d'actions l'Union Européenne (programme LIFE, INTERREG ou LEADER) ainsi que nos partenaires allemands.

Ressources humaines

Mouvements de personnel

Arrivées

- Pishum MIGRAINE - depuis le 01/02/2018
coordination du programme LIFE
- Manon LINQUETTE - depuis le 01/03/2018
inventaire des collections des musées
- Laurane CLADEN - depuis le 16/04/2018
culture
- Anne-Laure CANOT - depuis le 03/09/2018
coordination de la Maison de l'Eau et de la Rivière
- Cédric HAMON-BOUCHERAT - depuis le 11/12/2018
conservation des musées

Départs

- Sophie WESSBECHER - départ le 01/07/2018
conservation des musées
- Agathe GUILLET - départ le 01/10/2018
développement des filières de proximité
- Martine HOLTZSCHERER - départ le 04/10/2018
assistante de direction
- Laurie WEBER - départ le 10/12/2018
tourisme

Détachements

- Valérie MEYER - depuis le 01/09/2017
- Eric BRUA - depuis le 01/10/2018

La Maison du Parc

La Maison du Parc fait actuellement l'objet de travaux de restauration.

Les locaux provisoires du SYCOPARC sont localisés au 1er étage du bâtiment situé 21 rue du château 67290 La Petite-Pierre.

Organigramme au 31/12/2018

L'équipe technique

Direction

Rita JACOB-BAUER - directrice
François GOETZMANN – directeur adjoint

Secrétariat - accueil - entretien

Katia KOBI - entretien-service technique
Valérie RUCH - assistante de pôles et de direction
Astrid SCHILER - accueil-standard
Sylvie STARK - assistante de pôles
Anne ZIMMERMANN - comptable, assistante administrative et financière

Aménagement - Développement - Tourisme

Romy BAGHDADI –Paysage et transition
Pascal DEMOULIN - architecture et gestion des espaces urbains
Anne RIWER - conseil architectural mutualisé
Caroline SALOMON – économie du bois - Charte Forestière du Territoire
Aurélié WISSER - patrimoine bâti
Michel SCHILER - tourisme durable

Observatoire du Parc - sigis®

Nadia CARMAUX - observation du territoire et urbanisme
Gabriel HIRLEMANN - observation du territoire

Patrimoine naturel et agriculture durable

Cécile BAYEUR - agriculture durable
Alban CAIRAULT - monitoring des rivières et médiation
Loïc DUCHAMP - conservation Réserve Naturelle (RN) du Pays de Bitche
Christophe FABING - garde-technicien R N du Pays de Bitche
Jean-Claude GENOT - protection de la nature
Marie L'HOSPITALIER - Natura 2000
Geoffrey MESBAHI - typologie des prairies
Sébastien MORELLE - Natura 2000
Pishum MIGRAINE - LIFE Biocorridors
Laurent OLIVIER - LIFE Biocorridors
Marie-Laure TONNELIER - zones humides remarquables

Culture - Médiation - Conservation des musées

Laurane CLADEN - développement culturel
Vincent FISCHER - relations avec les enseignants
Cédric HAMON-BOUCHERAT - conservation des musées
Philippe KOFFLER - éducation, implication du territoire
Manon LINQUETTE - inventaire des collections des musées
Carine SCHUTZ - conservation des musées
Laëtitiia VELTEN - inventaire des musées - régie
Isabelle VERGNAUD-GOEPF - conservation des musées
Audrey VONARB - inventaire des collections des musées
Stéphan ZOCOLAN - relations avec les enseignants

Maison de l'Eau et de la Rivière

Anne-Laure CANOT - coordination de la Maison de l'Eau et de la Rivière
Romain CANTAT - éducateur à l'environnement
Philippe MALAISE - coordination de la Maison de l'Eau et de la Rivière
Anny MEYER - entretien – logistique

Communication

Anne EICH – communication





Parc naturel régional des Vosges du Nord

21 rue du château – BP 24

67290 La Petite-Pierre

03 88 01 49 59

www.parc-vosges-nord.fr